



HAL
open science

L'Institut International de Coopération Intellectuelle et le Brésil (1924-1946) : le pari de la diplomatie culturelle

Juliette Dumont

► **To cite this version:**

Juliette Dumont. L'Institut International de Coopération Intellectuelle et le Brésil (1924-1946) : le pari de la diplomatie culturelle. éditions de l'IHEAL, pp.168, 2009, Chrysalides. halshs-00494001

HAL Id: halshs-00494001

<https://shs.hal.science/halshs-00494001>

Submitted on 27 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'Institut International de Coopération Intellectuelle et le Brésil (1924-1946)

Le pari de la diplomatie culturelle

Juliette Dumont



Éditions de l'IHEAL, collection « Chrysalides »

IHEAL (Institut des Hautes Études de l'Amérique latine),
Université Paris III – Sorbonne nouvelle

- Directeur : Georges COUFFIGNAL

CREDAL (Centre de Recherche et de Documentation sur l'Amérique latine), UMR 7169 (CNRS/Université Paris III – Sorbonne nouvelle)

- Directrice : María Eugenia COSÍO ZAVALA

IHEAL-CREDAL

28, rue Saint-Guillaume

75007 Paris

Tél. : (33) (1) 44 39 86 60

Courriel : iheal.edition@univ-paris3.fr

- Responsable des éditions : Olivier COMPAGNON
olivier.compagnon@univ-paris3.fr
- Assistantes d'édition : Vanessa CAPIEU et Joëlle CHASSIN
- Directeur de la collection : Christian GROS, assisté de Sandrine REVET

Diffusion

La Documentation française

29, quai Voltaire

75344 Paris CEDEX 07

Tél. : (33) (1) 40 15 70 00

www.ladocumentationfrancaise.fr

Conception graphique

LA SOURIS, www.lasouris.org

Photo de couverture

Juliette Dumont

ISBN : 978-2-915310-86-3

Collection « Chrysalides », n° 4, éditions de l'IHEAL, 2008.

Remerciements

À Olivier Compagnon,
pour avoir accepté de diriger ce mémoire, pour son appui,
sa disponibilité et sa confiance.

5

À Jean-Marc Delaunay,
pour m'avoir encouragée et aidée à renouer avec la recherche.

À Hugo Rogélio Suppo,
pour son chaleureux accueil, ses précieux conseils
et son enthousiasme communicatif.

À Mahmoud Ghander et Jens Boel,
archivistes à l'UNESCO, pour leur aide
et leur attention bienveillantes.

Aux archivistes de l'Arquivo Histórico de l'Itamaraty
pour leur diligence, leur gentillesse...
et pour m'avoir crue brésilienne.

À mes parents et à Benoît.

Aux amis du Brésil.

Sommaire

Préface	11
----------------------	----

7

Introduction	15
---------------------------	----

CHAPITRE I

Les acteurs brésiliens de l'Institut	35
---	----

Le retrait du Brésil de la SDN : une question de « dignité nationale »	35
---	----

Les acteurs institutionnels	40
-----------------------------------	----

<i>La Commission brésilienne de coopération intellectuelle</i>	40
--	----

<i>Le ministère des Relations extérieures : évolution(s) du service de coopération intellectuelle</i>	46
---	----

<i>Le délégué brésilien auprès de l'IICI</i>	51
--	----

Le Brésil dans le concert des nations : deux visions différentes	55
---	----

<i>Portrait de l'intellectuel brésilien en bâtisseur de l'identité nationale</i>	56
--	----

<i>Élysée Montarroyos, diplomate, délégué auprès de l'IICI de 1925 à 1940</i>	60
---	----

<i>Ildefonso Falcão, écrivain, chef du Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty</i>	66
---	----

Évaluations de l'action brésilienne au sein de l'IICI	71
---	----

« <i>Le Brésil, grand inconnu du monde moderne</i> » :	
<i>un discours récurrent</i>	71
« <i>Ce que n'est pas encore mais doit être</i> <i>le Service de coopération intellectuelle</i> »	74
<i>De la nécessaire adaptation de la propagande brésilienne</i> <i>au public visé</i>	76

CHAPITRE 2

Le Brésil, le contexte américain et l'IICI :

« l'équidistance pragmatique »	79
Le Brésil et les États-Unis	81
Le Brésil et l'Amérique latine	83
<i>Des relations ambivalentes</i>	83
<i>La rivalité avec l'Argentine</i>	86
<i>Le Brésil, l'Amérique latine et les États-Unis :</i>	
<i>l'Union panaméricaine</i>	88
L'Institut et l'Union panaméricaine :	
des relations ambiguës	91
<i>La place des États-Unis, acteur à ménager</i>	91
<i>L'Institut et l'Union panaméricaine,</i> <i>entre rivalité et complémentarité</i>	93
<i>Le Brésil, trait d'union entre l'Institut international</i> <i>de coopération intellectuelle et l'Union panaméricaine ?</i>	100

CHAPITRE 3

L'Amérique latine dans l'IICI et l'IICI en Amérique latine :

une présence grandissante	105
Présence de plus en plus importante	
des pays latino-américains au sein de la CICI	108
<i>Une motivation tardive</i>	108
<i>Les modalités diverses d'une présence grandissante</i>	110
<i>La Conférence générale des Commissions nationales</i> <i>de coopération intellectuelle de 1937: l'heure latino-américaine</i>	116
L'Institut à l'origine d'un rapprochement	
des pays latino-américains?	119
<i>Une coopération renforcée?</i>	120

8

<i>Vers une régionalisation de la coopération intellectuelle?</i>	125
<i>L'Amérique latine, futur de l'IICI?</i>	134
<i>La ratification de l'Acte international de coopération intellectuelle, enjeu d'avant-guerre</i>	135
<i>L'IICI pendant la guerre</i>	137
<i>1945-1946: éphémère renaissance de l'Institut</i>	143
Conclusion	147
Sources	157
Bibliographie	161

Préface

Parmi les renouvellements de l'historiographie des relations internationales, la prise en compte de leur dimension culturelle constitue probablement l'un des terrains les plus féconds et les plus prometteurs à l'heure actuelle. Dès les années 1930, Pierre Renouvin avait invité à élargir le champ convenu des relations politiques, diplomatiques ou militaires entre États pour mettre en lumière les « forces profondes » les sous-tendant¹. Après la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de travaux – nord-américains notamment – avaient ouvert des voies pionnières en la matière², mais il fallut attendre le début des années 1980 pour que, profitant de l'essor de l'histoire culturelle en tant que telle, l'étude des relations internationales intégrât pleinement les multiples dimensions du *soft power*³. Pour le cas particulier des relations internationales de l'Amérique latine, cette nouvelle approche apparaît aujourd'hui d'autant plus essentielle qu'elle permet de contourner une tradition issue du marxisme et longtemps dominante, qui tendait à réduire la ques-

11

1. Pierre Renouvin, *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris, Alcan, 1934.

2. Cf. notamment Ruth E. McMurry et Muna Lee, *The cultural approach: an other way in international relations*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1947.

3. Pour un bilan historiographique, cf. Hugo R. Suppo et Mônica Leite Lessa, « O estudo da dimensão cultural nas Relações Internacionais: contribuições teóricas e metodológicas », in Mônica Leite Lessa et William da Silva Gonçalves (org.), *História das Relações internacionais. Teoria e processos*, Rio de Janeiro, Editora da Universidade do Estado do Rio de Janeiro, 2007, p. 223-250.

tion de l'insertion internationale du sous-continent à celle de ses relations avec les États-Unis – pensées en termes d'impérialisme et de néo-colonialisme. Sitôt abordées sous l'angle culturel, les choses apparaissent pourtant infiniment plus complexes comme l'ont montré, notamment pour le cas du Brésil, de récents travaux⁴.

C'est dans cette perspective d'une histoire des relations culturelles internationales que se situe la recherche de Juliette Dumont, prélude d'une thèse de doctorat en cours depuis septembre 2007. Consacré au rôle que joua le Brésil au sein de l'Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI), l'ancêtre de l'Unesco né sous les auspices de la Société des Nations (SDN) au lendemain de la Grande Guerre, cet ouvrage constitue un apport essentiel à deux égards au moins. D'une part, il donne à voir avec précision des aspects méconnus de l'histoire de l'IICI sur laquelle peu d'études sérieuses s'étaient jusque-là arrêtées⁵. Dans le contexte particulier d'un entre-deux-guerres nourri d'utopies pacifistes et de rêves de paix perpétuelle, la coopération intellectuelle apparaît en effet comme l'un des moyens possibles pour prévenir les conflits, mais aussi pour intégrer au concert des nations certains espaces qui, à l'instar de l'Amérique latine, en étaient demeurés en marge depuis le Congrès de Vienne. D'autre part et surtout, ce livre décrypte les nouvelles stratégies internationales du Brésil qui, bien qu'ayant claqué la porte d'une SDN jugée trop européocentrée dès 1926, n'en fait pas moins le choix pionnier de la diplomatie culturelle pour cesser d'être «le grand inconnu du monde moderne» et exister enfin sur la scène internationale. L'IICI apparaît alors comme l'un des lieux privilégiés pour la définition et le déploiement de cette nouvelle ambition : non seulement la coopération intellectuelle permet de réfracter en Europe l'image d'une

12

4. Cf. notamment Antônio Pedro Tota, *O Imperialismo sedutor. A americanização do Brasil na época da Segunda Guerra*, São Paulo, Companhia das Letras, 2000.

5. À l'exception notable de la thèse de Jean-Jacques Renoliet, soutenue en 1995 à l'Université de Paris I et publiée sous le titre *L'Unesco oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

nation civilisée, mais elle sert également les ambitions hégémoniques du Brésil à l'échelle latino-américaine en lui conférant de nouvelles formes de légitimité.

Cela étant posé, l'intérêt de la recherche de Juliette Dumont – fondée sur le dépouillement des archives de l'IICI à Paris et de celles du ministère des Relations extérieures brésilien à Rio de Janeiro – réside aussi dans le fait de replacer son objet dans un contexte plus général, autrement dit de ne pas sacraliser la place de l'IICI dans la politique extérieure d'Itamaraty. Ce serait en effet faire peu de cas des États-Unis vers lesquels le Brésil s'est tourné dès les premières années du XX^e siècle, à l'époque où le baron Rio Branco dirigeait la diplomatie. Bien que n'étant pas membres de la SDN, ceux-ci n'en constituent pas moins un destinataire privilégié de la diplomatie culturelle, comme en témoigne le fait que le Brésil soit également partie prenante de l'Institut Interaméricain de Coopération Intellectuelle, organisation concurrente de l'IICI créée à l'initiative de Washington en 1928. Aussi le Brésil apparaît-il durant toute la période considérée comme une sorte de passerelle entre l'Europe et les Amériques, dans une sorte d'équidistance lui permettant de ne s'aliéner aucun partenaire à la différence notable de l'Argentine – dont le désir de leadership régional apparaît difficilement compatible avec l'hostilité systématique que Buenos Aires manifeste à l'égard des États-Unis.

Aussi, si l'on considère avec Alain Rouquié que le Brésil est « l'un des rares États du sous-continent qui se sont dotés d'une véritable politique étrangère, et non simplement de relations extérieures protocolaires et normatives⁶ », le travail de Juliette Dumont éclaire utilement l'émergence de cette tradition diplomatique.

Olivier Compagnon

*Maître de conférences en histoire, directeur de la recherche
novembre 2008*

6. Alain Rouquié, *Le Brésil au XX^e siècle. Naissance d'un nouveau grand*, Paris, Fayard, 2006, p. 327.

Introduction

*« Un des aspects fondamentaux de la construction
d'une nation réside dans la définition de la place
qu'elle prétend occuper sur la scène internationale. »*

Alex Fortes¹

15

*« La puissance militaire ou économique
d'une nation tend à intimider,
la culture, elle, séduit. »*
Edgard Telles Ribeiro²

Georges Dumas, universitaire et artisan de la politique culturelle française de l'entre-deux-guerres à destination de l'Amérique latine, et du Brésil en particulier, disait de ce pays: c'est « un bon pays que j'aime bien ».

Sympathique, exotique, exubérant, chaleureux... autant d'adjectifs qui résument l'image du Brésil en France, et sans doute ailleurs. Sympathique et « pas sérieux », selon les mots du général De Gaulle. Comment dès lors imaginer que le Brésil veuille occuper une place de choix dans les relations internationales? C'est pour-

1. Alex Fortes, préface à Paulo Fagundes Vizentini, *Relações internacionais do Brasil: de Vargas a Lula*, São Paulo, Ed. Fundação Perseu Abramo, 2003, p. 3.

2. Edgard Telles Ribeiro, *Diplomacia cultural: seu papel na política exterior brasileira*, 1989, p. 26.

tant bien son ambition : le président Lula ne ménage pas ses efforts en ce sens, et son pays commence à recueillir les fruits d'une politique extérieure volontariste. Le désir brésilien de jouer un rôle de premier plan, en dépit de son passé d'ex-colonie, de puissance subalterne, ne date cependant pas de l'élection de Lula ; beaucoup plus ancienne, elle remonte au début des années 1920. Cette affirmation peut sembler paradoxale : la période de l'entre-deux-guerres est plutôt dominée par la scène européenne, et correspond pour le Brésil à un moment où, se détachant de la forte influence européenne – anglaise et française notamment –, il rejoint l'orbite des États-Unis, dont le statut de puissance s'affirme avec force à l'issue de la Première Guerre mondiale.

16 C'est pourtant une réalité, et l'objet de ce travail. Il n'est pas question de faire l'histoire du Brésil dans les relations internationales de l'entre-deux-guerres. C'est à un aspect particulier des relations internationales et de la politique extérieure brésilienne que nous nous intéresserons ici, à savoir leur dimension culturelle. Il s'agit de montrer comment la culture et la coopération intellectuelle ont été utilisées comme « arme diplomatique » dans les relations internationales après la Première Guerre mondiale, notamment par le Brésil, dans un cadre particulier qui est celui de l'Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI), organisme dépendant de la Société des Nations, ancêtre de l'UNESCO.

Une telle perspective requiert plusieurs précisions conceptuelles. Longtemps à la marge de l'historiographie, l'étude des relations internationales sous l'angle de la culture est devenue incontournable. En France, le colloque organisé par Pierre Milza sur le thème « Culture et Relations internationales », dont les contributions avaient nourri les n° 24 et 25 de la revue *Relations internationales*, était pionnier en la matière, même si d'autres études existaient déjà sur le sujet. À cette occasion, Pierre Milza avait donné une définition de ce que l'on peut entendre par le terme « culture » :

« La culture, comprise dans son sens le plus large, à savoir la production, la diffusion et la consommation des objets symboliques créés par une société, constitue en premier lieu un agent ou un facteur des relations internationales dans la mesure où elle façonne les mentalités et oriente le sentiment public. Mais elle est aussi en même temps un enjeu, ou si l'on préfère un terrain d'affrontements sur lesquels interviennent divers groupes et forces antagonistes dont l'action s'opère soit de façon explicite, soit le plus souvent d'une manière détournée ou occulte³. »

Dès lors, que sont les relations culturelles internationales? Robert Frank, dans son introduction au n° 115 de *Relations internationales* qui restituait les contributions d'un colloque organisé en 2003 sur la diplomatie culturelle, propose la définition suivante: « Il s'agit d'échanges, égaux ou inégaux, de représentations du monde et de modèles, ainsi que de productions d'objets symboliques entre des espaces séparés par des frontières⁴. »

Avant Pierre Milza en France, d'autres chercheurs s'étaient penchés sur ce que Philip H. Coombs – assistant au Secrétaire d'État pour l'Éducation et les Affaires culturelles de Kennedy – avait nommé la « quatrième dimension » des relations internationales, les trois autres étant la politique, l'économie et la défense. Carl Doka, auteur suisse, avait ainsi écrit un ouvrage intitulé *Les Relations culturelles internationales*, paru en 1959, dans lequel il liait relations culturelles et politique étrangère, en revenant sur les fondements de celle-ci: « [...] Si l'on est d'accord sur le sens à donner au terme de politique étrangère – dans la conception de la Suisse, la sauvegarde de l'indépendance, la sécurité et le bien-être de la nation – les relations culturelles sur le plan international s'inserent également dans cette définition et se règlent tout naturelle-

3. Pierre Milza, « Cultures et relations internationales », *Relations internationales*, n° 24, Paris, 1980, p. 366.

4. Robert Frank, « Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle », *Relations internationales, Introduction*, n° 115, Paris, 2003, p. 319-323.

ment sur la politique étrangère⁵. » C'est là qu'intervient la distinction opérée par J.M. Mitchell dans son ouvrage *International Cultural Relations*⁶ entre « relations culturelles » et « diplomatie culturelle ». Les relations culturelles sont, d'après cet auteur, « conduites à l'initiative d'institutions aussi bien publiques que privées », leur but n'est pas « la recherche d'un intérêt unilatéral », mais celle de la « compréhension et de la coopération entre différentes sociétés nationales dans une optique de profit mutuel ». La diplomatie culturelle, elle, a une « portée plus restreinte car elle est essentiellement l'affaire de gouvernements » ; elle présente deux niveaux d'action : celui qui a trait aux « accords, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, qui sont passés entre des gouvernements pour permettre, faciliter ou inciter des échanges culturels », et celui, plus ténu, moins évident, qui a pour but d'« impressionner, de présenter une image favorable, de sorte que les opérations diplomatiques dans leur ensemble soient facilitées ».

Diplomatie culturelle et relations culturelles internationales sont intrinsèquement liées, même s'il faut opérer une distinction entre les deux. Nous suivons en cela Edgard Telles Ribeiro quand il affirme que « les relations culturelles internationales ont pour objectif le développement, sur le temps long, d'une plus grande compréhension et approximation entre les peuples et les institutions dans une perspective de profit mutuel », et que « la diplomatie culturelle serait alors [...] l'utilisation spécifique de ces relations culturelles pour la réalisation d'objectifs non seulement culturels mais aussi politiques, commerciaux ou économiques⁷ ». Il ajoute : « Bien que quasiment intangible au niveau des résultats immédiats, la diplomatie culturelle est toujours enracinée dans des considérations et des priorités assez concrètes. »

5. Carl Doka, *Les Relations culturelles sur le plan international*, Neuchâtel-Suisse, Éd. de La Baconnière, 1959, p. 14.

6. J.M. Mitchell, *International Cultural Relations*, Londres, Allen & Unwin/British Council, 1986.

7. Edgard Telles Ribeiro, *op. cit.*, p. 23.

Dans ce travail, c'est surtout la diplomatie culturelle brésilienne, c'est-à-dire les stratégies et les outils mis en place par le ministère brésilien des Relations extérieures, ainsi que l'action de ses fonctionnaires, qui retiendra notre attention. Ce qui relève des relations culturelles internationales n'est cependant pas écarté. La politique culturelle brésilienne s'appuie, comme les autres, sur les relations culturelles internationales et les liens spontanément créés. Cela est d'autant plus vrai que l'IICI est au départ un instrument destiné à renforcer ces liens et à favoriser ces relations, mais qu'il a été instrumentalisé, par le Brésil – mais pas seulement par lui –, qui poursuit des objectifs « culturels mais aussi politiques, commerciaux ou économiques ».

Quelles que soient la définition donnée, les distinctions opérées, l'origine ou l'époque des auteurs considérés, on remarque qu'il est toujours question d'agir sur des systèmes de représentations. Robert Frank développe cette perspective dans un article intitulé « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938⁸ ». L'auteur y rappelle la pertinence du concept, désormais classique dans l'étude des relations culturelles internationales, de « forces profondes », développé par Pierre Renouvin. Il revient sur le poids de l'image de soi à l'étranger et de l'image de l'autre chez soi, sur l'importance de la psychologie collective, des mythes et des stéréotypes dans les phénomènes d'opinion face au monde extérieur. Pour Robert Frank la question est de savoir « comment ces images, idéelles ou figurées [...], agissent sur l'événement », « comment elles induisent l'action ». L'auteur, se référant aux travaux de Jean-Jacques Becker, répond d'abord en opérant une restriction :

« L'opinion publique est rarement cause de décision en politique étrangère, même si une politique étrangère ne peut se faire sans

8. Robert Frank, « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 », in Robert Frank, avec la collaboration de Maryvonne Le Puloch, *Cahiers de l'IHTP*, n° 28, juin 1994, p. 5-11.

opinion publique. Si, au contraire, on choisit comme référentiel plus large celui du système de représentations, le lien de causalité devient plus évident, ne serait-ce que parce que les décideurs sont eux-mêmes conditionnés par l'imaginaire collectif.»

C'est à l'aune de ce constat que ce travail privilégiera la vision que les acteurs de la diplomatie culturelle brésilienne ont de leur mission: quelle image souhaitent-ils donner de leur pays? Quelle image ont-ils des destinataires de leur discours et de leur stratégie? L'image de soi, l'image de l'Autre, est donc le pivot autour duquel s'articuleront nos analyses; cette image dont Robert Frank rappelle les multiples fonctions: «réduire et simplifier pour faciliter la communication»; «forger des mythes pour construire des identités»; «légitimer des causes et des actions»; «exorciser des peurs et des fantasmes».

Il a jusqu'ici été question de l'historiographie européenne et nord-américaine des relations culturelles internationales; le grand absent est l'objet même de la présente étude, le Brésil. Dans son ouvrage *Diplomacia cultural: seu papel na política exterior brasileira*⁹, Edgard Telles Ribeiro met en avant la pauvreté de la bibliographie brésilienne lorsqu'il s'agit de la relation entre diplomatie et culture. Amado Cervo remarque que les chercheurs brésiliens n'ont jamais conféré à l'«élément psychosocial ou culturel» l'importance nécessaire. Ceux-ci privilégient toujours des approches plus classiques concernant un pays du «tiers-monde», telles que «les relations existant entre la politique internationale et la domination», ou entre «la politique internationale et les différentes étapes du développement¹⁰». L'étude des frontières, la politique extérieure de la Vieille République, le rôle des élites et du Parlement, les relations économiques avec l'extérieur ou la dimension internationale de la ques-

9. Edgard Telles Ribeiro, *op. cit.*

10. Hugo Rogelio Suppo, Mônica Leite Lessa, article cité, p. 156.

tion amazonienne... tels furent les principaux thèmes des recherches sur le Brésil dans les relations internationales.

À la fin des années 1980, l'ouvrage d'Edgard Telles Ribeiro, et avant lui, un article de Mônica Herz intitulé «A dimensão cultural das relações internacionais: proposta teórica-metodológica¹¹», amorcent le mouvement vers une plus grande prise en compte de la dimension culturelle. On peut citer notamment *Tio Sam chega ao Brasil. A penetração cultural americana*, de Gerson Moura, paru en 1993, ou le mémoire de Mônica Herz sur l'action de la Fondation Ford au Brésil¹². Dans les deux cas, le Brésil est l'objet d'une politique culturelle. Le travail d'Edgard Telles Ribeiro, qui date de 1989, représente donc un renversement des perspectives, mais, comme les prédécesseurs de Pierre Milza, c'est lui-même un acteur de la politique extérieure brésilienne. En outre, son ouvrage est plus un plaidoyer pour que soit accru le rôle de la diplomatie culturelle brésilienne qu'un véritable travail de recherche. L'article de Mônica Leite Lessa, «A política cultural brasileira e a Sociedade das Nações», publié en 2002, constitue dès lors un premier jalon dans l'élaboration de ce champ d'investigation historique. Notre travail peut être vu comme le développement et l'amplification des pistes données par Mônica Leite Lessa dans cet article.

Avant de s'intéresser au contexte brésilien, il faut restituer le cadre qui voit la culture devenir un outil de politique étrangère. Alain Lombard, qui étudie plus spécifiquement la politique culturelle française, revient sur la genèse de ce mouvement :

«Historiquement, l'intervention des États dans les relations culturelles internationales à des fins d'influence s'est particulièrement développée [...] pendant des périodes de forte compéti-

11. Mônica Herz, «A dimensão cultural das relações internacionais: proposta teórico-metodológica», in *Contexto internacional*, n° 6, Julho/Dezembro 1987, p. 61-76.

12. Mônica Herz, *Política cultural externa e atores transnacionais. O caso da Fundação Ford no Brasil*, Defesa de Maestría presentada en IUPERJ, Rio de Janeiro, 1989.

tion politique et idéologique comme pendant l'entre-deux-guerres et la guerre froide [...]»¹³.

La liaison qui s'est établie entre les notions de politique et de culture est un phénomène nouveau, même s'«il est vrai que, sans que le mot fût prononcé, la politique culturelle avait été connue et pratiquée de tout temps. La volonté consciemment ordonnatrice et orientée vers un but – la politique, autrement dit – s'est toujours attachée à organiser la vie culturelle en vue de certains objectifs bien définis¹⁴».

La période de l'entre-deux-guerres marque, pour les relations internationales, de profondes transformations, décisives du point de vue de la diplomatie culturelle. D'une part parce que les gouvernements, conscients des possibilités offertes par les organes chargés de la propagande, décident souvent de les conserver une fois le conflit terminé, même s'il est nécessaire de les adapter au temps de paix. D'autre part, l'application des principes wilsoniens introduit une nouvelle donne par la proclamation, au moins formelle, d'une «diplomatie ouverte», caractérisée par la création d'organes supranationaux et par le rôle donné à l'opinion publique internationale; une nouvelle diplomatie qui, «au lieu de ne tenir compte que des cours et des gouvernements étrangers, devra suivre avec la plus grande attention tous les mouvements de l'opinion publique et découvrir tous les grands courants de l'instinct populaire et du sentiment national¹⁵». Cela entraîne la réorganisation des organismes centraux chargés de la politique extérieure: les services de propagande

13. Alain Lombard, *Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation*, Paris, Babel/Maison des cultures du monde, 2003, p. 44.

14. Carl Doka, *op. cit.*, p. 9.

15. Maurice Vaisse, cité par Denis Rolland, Gonzalez Calleja *et al.*, *L'Espagne, la France et l'Amérique latine. Politiques culturelles, propagandes et relations internationales, XX^e siècle: hommage à André Bachoud, España, Francia y América latina: políticas culturales, propagandas y relaciones internacionales, siglo XX*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 26.

politique à l'étranger sont transformés en services d'information et d'expansion culturelle. La guerre avait montré que la propagande ouvertement politique provoquait des réactions de défiance, alors que les efforts menés dans le domaine culturel permettaient de créer des courants de sympathie durables ainsi qu'un sentiment de solidarité basé sur la parenté intellectuelle. La « propagande intellectuelle¹⁶ » était ainsi entendue par la France comme l'exportation d'une culture d'élite, destinée à un public cultivé dont le but est d'améliorer l'image du pays et de capter la sympathie des classes dirigeantes.

« Avant les guerres mondiales de notre siècle, la culture n'était point mise à profit comme un élément constitutif de la politique étrangère de l'État, comme une matière pouvant faire l'objet de conventions, d'accords et d'organisations internationales. [...] Ce n'est point un hasard si, en des temps où ils étaient impliqués dans les guerres et en subissaient les lourdes conséquences, où leur prestige dans le monde et sur le terrain de la puissance nationale commençait à chanceler, les pays d'Europe éprouvèrent le besoin de répandre leur culture à l'étranger¹⁷. »

C'est en effet l'Europe, en particulier la France, qui développa le rôle de la culture dans l'élaboration d'une politique étrangère. La France apparaît pionnière en la matière : tous les

16. Il convient ici de revenir sur le terme « propagande ». De fait, depuis le Troisième Reich le mot « propagande » est associé à une arme qui doit servir à influencer les peuples étrangers jusqu'au nivellement et à la sujétion ; comme l'écrit Carl Doka, dans un contexte totalitaire la propagande « fait du cerveau sa chose qu'elle manœuvre à son gré » (Carl Doka, *op. cit.*, p. 21). Dans la mesure où il n'y a pas abus de moyens légitimes pour des buts contestables, la propagande se transforme en une action d'influence. Si le terme est fréquemment employé par les acteurs brésiliens de notre étude, on remarque qu'il l'est beaucoup moins du côté européen, et en particulier français ; on lui préfère les expressions « expansion culturelle », « politique d'information », « rayonnement culturel »... Nous emploierons le plus souvent celles de politique culturelle ou de diplomatie culturelle, mais, parce qu'il fait partie du vocabulaire utilisé dans les sources brésiliennes, le mot propagande ne sera pas absent de ce travail.

17. Carl Doka, *op. cit.*, p. 42.

ouvrages sur les relations culturelles internationales insistent sur cette primauté, et de nombreuses études ont été menées pour analyser la politique culturelle française. On citera notamment la thèse d'Hugo Rogélio Suppo sur la politique culturelle française au Brésil des années 1920 aux années 1950¹⁸, et l'ouvrage de Gilles Matthieu, *Une ambition sud-américaine. Politique culturelle de la France (1914-1940)*¹⁹. Ce qui nous intéresse ici, c'est le renversement de perspective qui fait du Brésil non plus l'objet mais le sujet d'une diplomatie culturelle. Le choix de l'Institut, organisme créé à l'instigation de la France pour renforcer son influence dans le monde nous a, à ce titre, paru doublement pertinent.

24 L'insertion du Brésil dans les relations internationales se fait donc au moment où celles-ci connaissent une reconfiguration majeure, mais aussi dans un contexte national profondément perturbé, où se mêlent difficultés économiques, disputes politiques et dissensions internes. Les années 1920 sont marquées par la montée en puissance des contestations de ce que Bartolomé Bennassar et Richard Marin ont nommé la « République des *fazendeiros*²⁰ ». Ces contestations aboutissent à la « Révolution » de 1930 qui porte Getúlio Vargas au pouvoir. C'est également une période où les questions sociales prennent de plus en plus d'importance, où un mouvement ouvrier prend forme et aboutit à la création du Parti communiste brésilien. Enfin, on assiste à une croissante intervention de l'armée dans la vie politique brésilienne.

Quant à la politique extérieure brésilienne de ces années 1920²¹, Eugênio Vargas Garcia en rappelle les grands traits dans son ouvrage *O Brasil e a Liga das Nações (1919-1926)* : aligne-

18. Hugo Rogélio Suppo, *op. cit.*

19. Gilles Matthieu, *Une ambition sud-américaine. Politique culturelle de la France (1914-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1991.

20. Bartolomé Bennassar, Richard Marin, *Histoire du Brésil, 1500-2000*, Paris, Fayard, 2000, p. 277.

21. Eugênio Vargas Garcia, *O Brasil e a Liga das Nações (1919-1926)*, Porto Alegre, Editora da Universidade, 2000, p. 50.

ment sur les États-Unis et tentative d'établir avec eux une relation spéciale; recherche d'une reconnaissance internationale; utilisation de la diplomatie multilatérale comme instrument pour affirmer le prestige du pays sur la scène internationale; continuité du modèle économique de valorisation du café et de stimulation à l'exportation; et résistance aux propositions de désarmement, thème récurrent dans l'agenda mondial de ces années 1920. Cette résistance s'expliquant par un sentiment de vulnérabilité du Brésil dû à son isolement diplomatique au sein de l'Amérique du Sud. Cette donnée est essentielle pour comprendre l'empressement du Brésil à participer aux travaux de la SDN, puis, suite à son retrait de l'organisation, à ceux de l'IICI.

La révolution de 1930 n'altère pas en profondeur ces grandes orientations; dans son article «A Revolução de 1930 e a política exterior brasileira: ruptura ou continuidade?²²», Gerson Moura préfère parler de «redéfinition». Le gouvernement provisoire de 1930 a été très vite reconnu à l'extérieur; il a en effet rempli tous ses engagements internationaux. Par ailleurs, la nomination comme ministre des Relations extérieures d'Afrânio de Melo Franco, diplomate chevronné qui reste en poste jusqu'en 1933, marque cette continuité. Le seul changement réside dans la place croissante occupée par les relations commerciales. Comme l'écrit Paulo Fagundes Vizentini, «il revient à Vargas et aux gouvernements populistes des années 50 [...] d'avoir établi un lien stratégique entre la politique extérieure et les nécessités du processus de développement, phénomène qu'Amado Cervo a nommé "politique extérieure pour le développement"²³».

Si l'on suit les analyses de Gerson Moura, c'est un «État de compromis» qui se met en place avec Getúlio Vargas. Compromis entre les anciens acteurs politiques, les oligarchies régiona-

22. Gerson Moura, «A Revolução de 1930 e a política exterior brasileira: ruptura ou continuidade?», in *A Revolução de 1930, Seminário internacional*, Ed. Universidade de Brasília, 1983, p. 573-596.

23. Paulo Fagundes Vizentini, *op. cit.*, p. 11.

les qui dominaient la République des *Fazendeiros*, comme les nouveaux, les groupes d'intérêt liés à l'industrialisation et les bénéficiaires de l'urbanisation et de la croissance de l'État. Compromis également entre les deux pôles de la politique extérieure brésilienne: l'Amérique et l'Europe. Ces deux pôles font eux-mêmes l'objet d'une subdivision: l'Amérique compte d'un côté les États-Unis, de l'autre le reste de l'Amérique latine; l'Europe se divisant quant à elle, à partir de 1933, entre le camp des démocraties et celui de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste. En résumé, «le gouvernement Vargas explorait les possibilités offertes par chacun des centres, sans s'aligner sur aucun d'eux». Gerson Moura ajoute:

«*Il ne s'agissait pas d'une trajectoire rectiligne, mais bien plus d'un mouvement d'approximations alternées ou simultanées vers l'un ou l'autre centre, mouvement qui avait comme résultat quelques gains significatifs sur le plan du commerce extérieur et une augmentation considérable du pouvoir de négociation*²⁴ du gouvernement brésilien [...]».

Il faut avoir à l'esprit, ainsi que le conseille Paulo Roberto de Almeida, que les relations internationales ont une «structure hiérarchique, dans laquelle sont confrontées des nations toujours inégales en termes de ressources et de pouvoir²⁵». De fait, cette perspective asymétrique est «essentielle pour étudier les relations internationales d'un pays souvent caractérisé comme dépendant ou périphérique».

L'«ère nationale», ouverte par la Révolution de 1930 et confirmée par la proclamation de l'*Estado Novo* en 1937, introduit, selon Paulo Roberto de Almeida, un «changement de

24. C'est en jouant sur la concurrence entre les États-Unis et l'Allemagne que Getúlio Vargas obtint des premiers qu'ils financent le complexe sidérurgique de Volta Redonda, dans l'État de Rio de Janeiro.

25. Paulo Roberto Almeida de, *Relações internacionais e política exterior do Brasil: história e sociologia da diplomacia brasileira*, Porto Alegre, Ed. da UFRGS, 2004, p. 23.

paradigme». Si, comme l'avait affirmé Gerson Moura, il n'y a pas de rupture brutale en 1930, on observe néanmoins le passage d'une « posture plus ou moins passive en relation au système international » à une tentative d'insertion active dans les cadres de l'ordre mondial en construction. Une des voies de cette insertion est l'IICI, dont il nous faut maintenant retracer brièvement la genèse et expliquer le fonctionnement.

« [...] Plus on tend aujourd'hui à amplifier l'importance de l'œuvre de l'UNESCO et à lui accorder la plus grande confiance possible, plus on a tendance à ignorer l'existence et l'œuvre de l'organisation qui l'a précédée : l'Organisation de Coopération Intellectuelle. Certains affirment même que l'UNESCO est une organisation complètement nouvelle²⁶. [...] »

27

Jean-Jacques Renoliet, auteur du seul ouvrage d'importance consacré à l'Institut, ne dit pas autre chose lorsqu'il l'intitule *L'UNESCO oubliée*²⁷.

Bien que le Pacte de la SDN n'ait pas prévu la création d'un organisme technique chargé de la coopération intellectuelle, la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle (CICI) est créée par la SDN en 1921, et se réunit pour la première fois à Genève en août 1922. Ses débuts modestes sont marqués par l'influence de la France, et la méfiance, en retour, de la Grande-Bretagne. Proposé par la France en 1924 pour conforter son influence et pour permettre à la CICI de poursuivre ses travaux, l'Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI) est inauguré à Paris en 1926.

La CICI fonctionne d'abord, conformément à la résolution de l'assemblée de la SDN, comme une commission consultative à caractère provisoire. La fondation par le gouvernement fran-

26. Pham Thi-Tu, *La Coopération intellectuelle sous la SDN*, Genève, Droz, 1962, avant-propos.

27. Jean-Jacques Renoliet, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la Coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

çais de l'IICI offre à la Commission un organe exécutif efficace et rend son existence moins précaire. Enfin, suite aux recommandations de la CICI, des commissions nationales de coopération intellectuelle se sont constituées dans la plupart des pays pour servir d'intermédiaires entre les organes de la vie intellectuelle de chaque État et la Commission. Ce n'est qu'en 1931 que cette nouvelle branche d'activité reçut sa constitution définitive. En effet, c'est à ce moment qu'est reconnue l'existence de « *l'Organisation de coopération intellectuelle [OCI] comprenant: la CICI, organe consultatif de la SDN²⁸, les commissions et comités qui en relèvent, l'IICI, son organe exécutif, et l'IICE [Institut International du cinéma éducatif], instituts mis à la disposition de la SDN dans les conditions établies par leurs statuts respectifs, les commissions nationales de coopération intellectuelle dont les représentants peuvent être appelés à se réunir occasionnellement en conférence sur l'initiative de la CICI [...]*²⁹ ».

Cette Assemblée de la SDN est aussi l'occasion de proposer une définition de la coopération intellectuelle :

« [Elle] a pour objet la collaboration internationale afin d'assurer le progrès de la civilisation générale et les connaissances humaines, notamment le développement et la diffusion des sciences, des lettres et des arts. Elle a pour but de créer un état d'esprit favorable à la solution pacifique des problèmes internationaux. Son cadre est celui de la SDN³⁰ ».

La proposition française de créer l'Institut se situe dans un contexte politique particulier – celui de l'arrivée au pouvoir du

28. « La CICI est l'organe supérieur de la Coopération intellectuelle, dont elle dirige le travail et contrôle l'activité. [...] Ses membres sont élus par le Conseil de la SDN ». Cité par Mayoux Jean-Jacques (dir.), *L'Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*, Paris, IICI, 1947, p. 53.

29. Cité par Pham Thi-Tu, *op. cit.*, p. 76.

30. Cité par Jean-Jacques Mayoux (dir.), *op. cit.*, p. 45.

Cartel des gauches – et représente une rupture dans l'attitude française envers la SDN et la CICI. Alors qu'Aristide Briand et le Quai d'Orsay étaient réticents à engager la France dans une politique de coopération intellectuelle jugée trop internationaliste, le nouveau gouvernement

«[...] qui sait que la France a besoin d'une forte influence morale dans le monde et qui recherche légitimement à accroître cette influence, a renoncé de rechercher la poursuite de cet avantage dans une forte organisation de propagande: il croit qu'il se la procurera beaucoup plus aisément, en collaborant loyalement à l'établissement d'une solide entente entre les peuples et en prenant, toutes les fois qu'il en aura l'occasion, l'initiative des moyens de réaliser cette entente. Tel est l'avantage moral que le Gouvernement français a cherché, en offrant la création de l'IICI³¹».

Le but poursuivi est d'imprimer un autre visage à la diplomatie française, loin de celui, militariste et impérialiste, donné par l'occupation de la Ruhr en 1923³². Il s'agit d'attirer à Paris une bonne partie des activités de la CICI: la capitale française, et avec elle le reste du pays, en retirerait un prestige moral incontestable³³. D'autant que le gouvernement français mettrait gracieusement un local à la disposition du nouvel organisme, et subviendrait à la quasi-totalité de ses dépenses. On est bien dans le cadre de la diplomatie culturelle, mais dans une formulation inédite, comme le montre Carl Doka :

31. Note de Luchaire, haut fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique à l'origine du projet d'Institut, citée par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 45.

32. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 46: «la France troque sa panoplie militaire et financière contre son habit culturel, confirmant ainsi que la culture est devenue une des armes de sa diplomatie».

33. «Pour garder la place à laquelle nous croyons avoir droit, nous devons moins chercher à imposer directement notre influence qu'à prendre l'initiative et le mérite d'une grande œuvre d'organisation intellectuelle internationale». Luchaire, cité par Renoliet Jean-Jacques, *op. cit.*, p. 58.

« Dans l'histoire de cette "politique étrangère culturelle" – où allaient de pair la propagande culturelle des États, une authentique internationalisation de la vie scientifique et culturelle et, par voie de conséquence, une connaissance plus largement diffusée de la culture des différents peuples – ce fut un instant mémorable que celui où l'Institut international de coopération intellectuelle ouvrit ses portes à Paris, au mois de janvier 1926. [...] L'événement était important surtout parce que c'était la première fois que l'on tentait, en s'appuyant sur une organisation d'États – la SDN – de régler et coordonner la collaboration internationale dans les différents domaines des sciences naturelles, philosophiques, psychologiques et sociales, ainsi que de la littérature, du théâtre, de la muséographie, etc.³⁴ »

30

Si le projet suscite la méfiance de certains pays, dont l'Angleterre, il est accepté par l'Assemblée de la SDN lors de sa session de septembre 1924. L'Accord qui établit la création de l'Institut lui laisse une grande autonomie : mis à la disposition de la SDN, il n'en fait pas formellement partie ; il fonctionne simplement sous ses auspices. C'est ce que met en évidence Pham Thi-Thu lorsqu'il écrit :

« Les deux institutions étaient liées par d'étroites relations, mais il est indéniable que l'IICI pouvait subsister sans l'aide de la SDN, tout en gardant son caractère international. La SDN n'était pas une condition sine qua non de son existence et de son bon fonctionnement, parce que la Société n'exerçait qu'un droit de contrôle et de gestion sur son travail³⁵. »

Ce qui explique sans doute que des États non-membres de la SDN comme le Brésil après 1926 collaborent, qu'ils subventionnent même l'œuvre de l'Institut.

34. Carl Doka, *op. cit.*, p. 11.

35. Pham Thi-Thu, *op. cit.*, p. 88.

Lors de la V^e session de la CICI à Paris en mai 1925, le plan de fonctionnement de l'IICI est mis en place³⁶ et la France obtient que le président du conseil d'administration soit toujours français.

« Ce ne furent pas les tâches qui manquèrent à cet institut [...], elles correspondaient à ce moment particulier de l'évolution culturelle où plus personne ne peut demeurer isolé, où le monde se rétrécit et où le rapprochement est nécessaire. Étant donné la nature même de la SDN et des attributions de l'Institut international de coopération intellectuelle, il était tout naturel que les petites nations fussent représentées aux côtés des grandes, soit dans les organes directeurs ou consultatifs, soit dans les cadres du personnel de la nouvelle institution; la hiérarchie ne découlait plus ici de la politique mais du patrimoine culturel et de l'activité culturelle et scientifique dont les différents pays pouvaient se prévaloir³⁷. »

31

D'où la difficulté, pour un pays comme le Brésil, de jouer un rôle de premier plan dans une organisation comme celle-ci. C'est pourtant ce qu'il va tenter de faire, pour asseoir sa place sur la scène internationale. De fait, si la hiérarchie, à l'intérieur de l'Institut, ne découle pas de la politique, les motivations des États qui y prennent part en dépendent clairement.

Les bornes chronologiques de notre étude seront celles de l'Institut, officiellement créé en 1924 et fermé en décembre 1946.

36. En ce qui concerne les structures, l'Institut étant le prolongement naturel de la CICI, leur organisation doit être parallèle. L'Institut doit comporter six sections et des services : les sections sont conçues comme des divisions stables (relations universitaires, bibliographie et relations scientifiques, affaires générales, relations littéraires et artistiques, information) dirigées par des fonctionnaires permanents ; les services sont consacrés à des objets plus restreints, sont conçus comme temporaires et donc confiés à des experts engagés à temps partiel.

37. Carl Doka, *op. cit.*, p. 11-12.

La France, pionnière en matière de diplomatie culturelle, tout comme les autres grandes puissances, n'en a donc pas gardé longtemps le monopole. Un pays comme le Brésil, secondaire sur l'échiquier international de l'entre-deux-guerres, développe dès les années 1920 une politique culturelle au service de sa politique extérieure, et ce par l'intermédiaire de l'Institut international de coopération intellectuelle.

Ce choix confirme les analyses de Gerson Moura quand il parle de pragmatisme, et plus particulièrement, d'«équidistance pragmatique». Si c'est la Seconde Guerre mondiale qui constitue l'objet d'étude de cet auteur, il nous semble que le concept d'«équidistance pragmatique» peut également, et avec profit, s'appliquer à l'entre-deux-guerres. De fait, en choisissant d'agir au sein de cet Institut, tout en étant partie prenante de l'Union panaméricaine, le Brésil se place au centre d'un triangle dont les trois extrémités sont l'Europe, les États-Unis et le reste de l'Amérique latine, se rapprochant parfois plus particulièrement d'un de ces trois pôles, mais sans jamais rompre cet équilibre. On peut resituer la dynamique brésilienne dans une perspective plus large, résumée par Pierre Milza: «Face à l'action conquérante des puissances dominantes, de quels moyens les pays dominés disposent-ils pour préserver leur identité culturelle?³⁸» L'exemple du Brésil, et plus globalement de l'Amérique latine, lui semble particulièrement pertinent car il

« nous montre comment, dans une situation de forte dépendance à l'égard des grandes puissances du moment, les États latino-américains, ou plus précisément les bourgeoisies créoles qui les dirigent, fondent leur identité culturelle sur les concepts de latinité et de pan-latinisme et jouent dans cette perspective les impérialismes faibles que sont, dans cette région du monde, ceux de l'Italie et de la France contre les impérialismes forts et en particulier contre celui, tout proche, du grand voisin nord-américain ».

38. Pierre Milza, article cité.

C'est en l'occurrence l'IICI que l'Amérique latine dans son ensemble, et plus particulièrement le Brésil, utilise pour créer un équilibre où les États-Unis ne seraient pas hégémoniques. Le cas brésilien est spécifique dans la mesure où il apparaît souvent à la marge du mouvement panaméricain : ses relations ambivalentes avec les États-Unis tout comme son attachement à l'Institut – et à travers ce dernier, son attachement à l'Europe – sont en grande partie dus à son isolement diplomatique au sein du continent sud-américain. C'est pourquoi nous nous attarderons souvent sur ce contexte américain, si complexe et si riche.

La dimension culturelle, le « *soft power* », semble ainsi, finalement, aller de soi dans la politique extérieure mise en œuvre par le Brésil pendant l'entre-deux-guerres. Ce travail s'attachera à voir comment une puissance secondaire comme le Brésil utilise un organisme culturel international pour exister sur la scène mondiale, et pour poursuivre son objectif de développement économique ; comment il concurrence les grandes puissances sur un terrain où le Nouveau Monde n'est pas toujours pris au sérieux, notamment par la Vieille Europe. Pour ce faire, nous nous sommes attachés tout d'abord à identifier les acteurs institutionnels de cette diplomatie culturelle en lien avec l'Institut, en mettant en valeur les hommes et leurs motivations. Autant qu'une mise au point technique, il s'agit de cerner les desseins de ces acteurs et de rendre compte du système de représentation qui était celui des hommes impliqués dans cette politique. Ce système de représentation s'inscrit, nous l'avons vu, dans un cadre particulier où le Brésil joue une partition complexe, tentant de ménager tout à la fois les États-Unis, l'Europe et le reste de l'Amérique latine. L'Institut représenterait alors un trait d'union entre les différents pôles autour desquels s'articule la politique extérieure brésilienne. Enfin, nous avons élargi notre étude à l'ensemble des pays latino-américains, dans la mesure où ils sont de plus en plus présents dans l'Organisation de coopération intellectuelle, pour les mêmes raisons que le Brésil. Nous

continuerons cependant à privilégier le rôle et le point de vue de ce pays.

Pour mener à bien ce travail, nous avons utilisé les archives de l'IICI, conservées à l'UNESCO. Jusqu'à présent, cette organisation n'a été étudiée, comme nous l'avons fait remarquer, que par Jean-Jacques Renoliet, dont la thèse retrace l'histoire et le fonctionnement de l'Institut. Il s'agit ici de se pencher plus particulièrement sur l'action d'un pays au sein de l'Institut, et donc d'envisager le fonctionnement de celui-ci à travers un point de vue particulier. Pour ce faire, ont été également consultées les archives du ministère des Relations extérieures brésilien, conservées au Palais de l'Itamaraty, à Rio de Janeiro. Il s'agit notamment de la correspondance du délégué brésilien auprès de l'Institut, des documents concernant le Service de coopération intellectuelle de ce ministère et la Commission brésilienne de coopération intellectuelle. Enfin, les publications de l'Institut – *La Coopération intellectuelle* et *L'année de la coopération intellectuelle* –, jusqu'ici fort peu exploitées, ont également fait l'objet d'un dépouillement.

Les acteurs brésiliens de l'Institut

*« L'important pour une Nation comme la nôtre,
c'est d'être vue, de participer, de mettre
en lumière son haut degré de culture. »*

Joaquim Nabuco¹

Le retrait du Brésil de la SDN : une question de « dignité nationale »

En 1926, suite à une Assemblée extraordinaire de la SDN, le Brésil quitte avec fracas l'organisation genevoise, alors qu'il en avait été un membre actif depuis sa création. Seul pays d'Amérique latine à avoir participé au conflit (il entre en guerre contre l'Allemagne en octobre 1917) le Brésil est en effet présent à la Conférence de Paix de Paris en 1919, et sa délégation fait partie de la commission chargée d'élaborer le projet d'organisation de la SDN. Durant les travaux de cette commission, il se bat pour faire

1. Cité par Stanley Hilton dans « Latin America and Western Europe, 1880-1945: the political dimension », in Wolf Grabendorff, Roett Riordan (Org.), *Latin America, Western Europe and the United States, Reevaluating the Atlantic Triangle*, New York, Hoover Institution Press, Praeger Publishers, 1985, p. 25.

entendre sa voix, pour que les « puissances mineures » ne soient pas cantonnées à un second rôle et que la future organisation ne se réduise pas à un « club de grandes puissances ». En 1919, le Brésil a gagné en visibilité sur la scène internationale, et ses relations avec les grandes puissances sont bonnes. Celles-ci entérinent cette nouvelle position en élevant leurs représentations diplomatiques à Rio de Janeiro au rang d'ambassades : il en est ainsi de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la France notamment. Cette apparente intégration du Brésil dans le monde des nations « civilisées », suscite chez les élites brésiliennes une grande fierté nationale, et l'illusion de pouvoir jouer désormais dans la cour des grands, mais, comme le met en avant Stanley Hilton, « sans le pouvoir militaire nécessaire » qu'une telle position requiert².

36

Cela conduit le gouvernement brésilien à postuler en 1923 à un siège permanent au Conseil de la SDN. Jusqu'à cette date, le Brésil y siégeait en tant que membre temporaire, poste auquel il fut toujours réélu. Le caractère vague de l'article qui définissait le mode de désignation des membres temporaires permettait de fait au Brésil, dont l'action au sein de la SDN était unanimement reconnue³, de conserver ce siège. Cependant, la concurrence grandissante de pays qui, eux aussi, désiraient faire partie du Conseil, défendant pour cela le principe du roulement pour les sièges temporaires, menaçait de plus en plus sérieusement la position brésilienne. C'est ainsi que naquit l'idée de briguer un siège permanent ; idée qui devint la ligne directrice de la politique extérieure brésilienne à partir de 1922.

Cette ambition doit être également considérée à l'aune du contexte politique brésilien : Artur Bernardes venait d'être difficilement élu président, et cherchait à asseoir son autorité à l'intérieur du pays en consolidant son rayonnement extérieur. Dès

2. Stanley Hilton, cité par Eugênio Vargas Garcia, *op. cit.*, p. 54.

3. On peut prendre comme exemple le rôle de Raúl Fernandes dans l'organisation de la Cour permanente de justice internationale. Lorsque cette institution fut créée, un autre Brésilien illustre, Rui Barbosa, y fut élu avec 38 votes sur 40 par le Conseil de la SDN.

lors, les événements internationaux ne furent plus considérés que dans une perspective nationale. En faisant du siège permanent son cheval de bataille, Artur Bernardes tentait de montrer sur la scène internationale une cohésion interne qui n'existait pas et qu'il essayait de créer de la sorte. Cette ambition se heurtait à deux obstacles : l'absence de soutien de la part des pays latino-américains que le Brésil comptait représenter au Conseil, et, malgré ses efforts, sa condition subalterne sur la scène internationale. À cela s'ajouta le poids du contexte européen. La signature des Accords de Locarno, en 1925, changeait en effet la donne en réintégrant l'Allemagne dans le concert des nations. Celle-ci, dans la voie ouverte par ces accords, postula également à un siège permanent. D'autres pays s'engouffrèrent dans cette brèche, et les candidatures se multiplièrent – la Chine, la Belgique ou la Pologne par exemple –, rendant de plus en plus improbable la réussite du Brésil. C'est à ce moment-là que le président brésilien formula la ligne de conduite à suivre lors de l'Assemblée extraordinaire de mars 1926 : « vaincre ou ne pas perdre », faisant de l'obtention d'un siège permanent une question de dignité nationale. Cette intransigeance aboutit à une décision extrême, qui fut le veto brésilien à l'entrée de l'Allemagne dans la SDN. Devant le tollé suscité par la décision brésilienne et la certitude que ses prétentions ne seraient pas satisfaites, Artur Bernardes décide du retrait du Brésil d'une « Ligue des grandes puissances, quasi exclusivement européennes ». Se manifestent alors les réticences de ceux qui avaient toujours vu la SDN comme un organisme eurocentré, où l'Amérique n'avait pas de place. Le retrait brésilien est notifié le 10 juin 1926 par Afrânio de Melo Franco, chef de la délégation brésilienne auprès de la SDN, lors d'une réunion du Conseil. Nous reprendrons, pour conclure ce bref rappel de ce que furent les rapports du Brésil avec la SDN, l'analyse de Stanley Hilton :

« Le fort intérêt du Brésil pour la SDN avant 1926, et son retrait soudain après avoir échoué à s'assurer un siège perma- »

ment au Conseil [...], semblent justifier les conclusions d'un analyste du Foreign Office qui affirmait que "[...] ce n'était pas tant le fait d'être représenté au Conseil qui était recherché que le prestige que lui conférait sa place dans le cercle des Grandes Puissances, auquel il ne pouvait légitimement appartenir⁴." »

Le Brésil ne renonce pas pour autant à jouer un rôle dans l'organisation genevoise.

Entre 1926, date où il annonce son retrait de la SDN, et 1928, année où il le confirme, le Brésil n'a jamais remis en cause sa collaboration avec l'Institut international de coopération intellectuelle, mais n'a pas, non plus, clairement affirmé sa volonté de la poursuivre. Il faut dire que l'Institut, et les buts qu'il s'est fixés, rencontrent au Brésil l'appui de personnalités qui vont activement plaider en sa faveur. Hildebrando Accioly, éminent juriste brésilien qui a fait partie de la Délégation permanente du Brésil auprès de la SDN créée en 1924, démontre, dans un ouvrage intitulé *A Cooperação Intelectual e a Liga das Nações*, que le Brésil ne peut rester en dehors de l'œuvre de coopération intellectuelle :

« L'œuvre de coopération intellectuelle, dont celui-ci [l'IICI] est le centre, revêt une telle importance comme facteur de rapprochement entre les peuples, qu'il convient tout à fait de l'accompagner de près dans ses évolutions. D'un autre côté, notre situation de pays culturellement avancé nous impose, telle une obligation que l'on ne peut que remplir, le devoir d'apporter tout notre appui à cette œuvre qui tend à faciliter le travail intellectuel dans ses manifestations internationales et à établir une intelligence mutuelle entre les nations⁵. »

4. Stanley E. Hilton, article cité, p. 25.

5. Hildebrando Accioly cité par Mychelyne Barros de Costa, *A política cultural brasileira na UNESCO (1946-1954)*, Dissertação de mestrado, Instituto de Filosofia e Ciências humanas, Programa de pós-graduação em história, Mônica Leite Lessa (Dir.), UERJ, Rio de Janeiro, 2005, p. 17.

Pourquoi cet empressement, alors même que l'on est en plein milieu de la crise qui va se solder par le retrait du Brésil d'une SDN qu'il considère comme trop européocentrée? On peut en trouver l'explication dans une lettre de Julien Luchaire, directeur de l'IICI, à Élysée Montarroyos, délégué brésilien auprès de cet organisme. Après l'avoir remercié pour son soutien, et avoir espéré que l'appel lancé par le délégué brésilien en faveur du maintien de la collaboration entre le Brésil et l'Institut soit entendu, il apparaît conscient du fait que la situation est délicate, mais il demeure optimiste quant à une éventuelle solution : « Nous pouvons dire avec une exacte vérité que l'œuvre de certaines organisations techniques de la Société des Nations doit être considérée en dehors des difficultés politiques, et nous pouvons dire que notre Institut international jouit d'une relative autonomie à l'égard des services de Genève⁶ ». Voilà qui éclaire l'énigmatique participation brésilienne aux travaux de l'OCI, et en particulier de l'Institut : grâce à ce dernier, le Brésil n'est pas totalement absent de ce qui se joue en Europe, tout en conservant son attitude de fermeté vis-à-vis de la SDN.

Cette position se traduit par l'apparition d'acteurs de cette collaboration : le délégué du Brésil auprès de l'Institut, nous l'avons vu, mais aussi une commission nationale brésilienne, dont l'action, le fonctionnement et les statuts vont évoluer au fil du temps, comme a évolué par ailleurs le Service de coopération intellectuelle dépendant du ministère des Relations extérieures. La participation du Brésil à l'œuvre de coopération intellectuelle connaît en effet des inflexions qui doivent être mises en rapport avec les bouleversements politiques que traverse le pays pendant la période qui nous intéresse.

Après avoir étudié l'émergence, le rôle et le fonctionnement des trois organes institutionnels cités, nous nous attacherons à la vision de ces hommes qui ont fait du Brésil un acteur de la coopération

6. Archives de l'UNESCO (AUN), AI86, 06/04/1926

intellectuelle internationale, pour cerner leurs motivations et leurs convictions, pour savoir quelle image de leur pays les guide dans leur mission. En dernier lieu, nous verrons comment est évaluée la politique menée : répond-elle aux objectifs qui ont été fixés ? Est-elle adaptée à la place du Brésil sur la scène internationale ?

Les acteurs institutionnels

La Commission brésilienne de coopération intellectuelle

Après avoir été officiellement instituée en 1923 suite à la résolution formulée par la CICI, la Commission nationale brésilienne est mise en place en 1925. La Commission avait pour but d'« encourager la collaboration brésilienne pour les problèmes d'ordre intellectuel qui concernent le Brésil et en particulier ceux qui seraient susceptibles d'obtenir des solutions au plan international⁷ ».

Le profil des membres fondateurs de la Commission est assez homogène, et l'appartenance à l'Académie Brésilienne des Lettres (ABL), fondée en 1897 sur le modèle de l'Académie française, est un dénominateur commun que l'on retrouve tout au long de l'histoire de la Commission ; ce qui montre que l'appartenance à des réseaux spécifiques est décisive dans la constitution d'organismes de coopération intellectuelle.

La Commission Nationale Brésilienne (CNB) avait pour tâche de procéder à la collecte des informations nécessaires pour répondre aux enquêtes de l'IICI, de coordonner au Brésil les différents projets qu'il menait, mais aussi d'établir les contacts nécessaires, dans les milieux intellectuels et scientifiques, à la diffusion de la politique culturelle de l'OCI. Elle devait en parallèle tenir informé le gouvernement brésilien de son activité, le ministère des Relations extérieures appelé également Itamaraty étant son intermédiaire. Celui-ci n'avait cependant aucun

7. Arquivo Histórico do Itamaraty (AHI), 276/2/4, Regimento interno da Comissão Nacional de Cooperação intelectual (aprovado em sessão de 18 de Fevereiro de 1926).

pouvoir direct sur elle, comme le rappelle le délégué brésilien devant la CICI en 1934 : « La Commission nationale brésilienne a été fondée exclusivement grâce à l'initiative privée⁸ ».

Assez rapidement malgré tout, Montarroyos met en avant la nécessité de lier plus étroitement l'activité de la Commission à celle du ministère des Relations extérieures, « qui ne cesse de s'accroître dans le domaine de la Coopération intellectuelle⁹ » : il importe en effet de coordonner au mieux les actions brésiliennes menées dans le cadre de la coopération intellectuelle internationale afin de donner à celles-ci un maximum de cohérence, et donc d'efficacité. Le délégué brésilien suggère par ailleurs la création d'un Service de coopération intellectuelle à l'Itamaraty avec lequel ce secrétariat serait en contact de façon permanente. Il souligne que c'est ainsi que fonctionnent les commissions nationales italienne, allemande et française. Enfin, il propose la nomination de membres de droit à la commission nationale ; pourraient siéger par exemple un représentant de l'Itamaraty, un représentant du ministère de l'Éducation... Une fois de plus Montarroyos tend à lier plus étroitement l'action indépendante de la CNB à celle du gouvernement.

La véritable réforme de la commission advient lorsque celle-ci adopte, en 1937, de nouveaux statuts, plus précis que ceux de 1925. De fait, malgré une reprise de son activité en 1936 (« après une assez longue période pendant laquelle elle s'était maintenue presque en état de vie latente¹⁰ »), « on s'est aperçu qu'elle ne pourrait plus parfaire ses fins (*sic*) sans un élargissement considérable de ses cadres, une meilleure définition de ses caractères, une plus efficace organisation de ses moyens d'action ». Ces nouveaux statuts ont été élaborés par une sous-commission de la CNB et « approuvés immédiatement » car jugés

8. *La Coopération intellectuelle*, 1934, p. 367.

9. AUN, A III 14, 1929, Compte rendu de la session de janvier 1929 de la CNB.

10. AHI, 542,6, 653/9813, *Rapport sur les activités de la Commission brésilienne de coopération intellectuelle pendant l'année 1937*, p. 1.

« d'une grande élasticité et d'une sobre sagesse ». L'article 1 stipule les buts de ce qui est devenu la « Commission Brésilienne de Coopération Intellectuelle » (CCBCI) :

« Art. 1 : [...]

a) Maintenir des relations permanentes avec la Commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des Nations, l'Institut international de coopération intellectuelle de Paris, ainsi qu'avec les autorités et les centres culturels du pays de manière à promouvoir, au Brésil, la meilleure exécution des résolutions et recommandations prises par ces institutions ;

b) Établir des relations directes avec les Commissions nationales des autres pays ;

c) Connaître toutes les questions qui se rapportent à l'ordre intellectuel, qu'elles soient d'un intérêt national ou international¹¹ ».

Il convient pour cela que la CBCI entretienne une correspondance suivie avec

« [...] le Secrétariat général de la Société des Nations, la Commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des Nations, l'Institut international de coopération intellectuelle, l'Institut international du cinématographe éducatif, l'Institut international pour l'unification du droit privé, les commissions nationales de coopération intellectuelle, les autorités brésiliennes et tout groupe ou association, national ou international, qui ait des objectifs intellectuels ».

Contrairement aux anciens statuts, les nouveaux affichent clairement le lien entre la CBCI et l'œuvre de coopération intellectuelle de la SDN ; en outre ils désignent les partenaires de la

11. AHI, A III 14, 15/02/1937, Lettre de Montarroyos à Bonnet dans laquelle il lui transmet le texte des nouveaux statuts, votés le 03/02/1937.

commission, ce qui n'était pas le cas en 1925 où n'était mentionnée que la CICI.

Le changement touche aussi son organisation : le nombre de ses membres passe à quarante, dont huit à titre représentatif. Ces membres représentatifs sont : le président de l'Académie brésilienne des Lettres ; le président du PEN-Club du Brésil ; le président de l'Institut d'histoire et de géographie du Brésil ; le président de l'Académie des Sciences, le président de l'Association brésilienne de Presse, le recteur de l'Université du Brésil ; le délégué d'État du Brésil à l'Institut international de coopération intellectuelle et le chef du Service de coopération intellectuelle du ministère des Relations extérieures¹². Sont de la sorte officialisés les rapports existant entre ces institutions, auxquelles appartient un certain nombre de membres de la commission, et la commission, ce qui lui confère une légitimité supplémentaire car elle apparaît comme leur représentante au sein de l'OCI. Il s'agit de « rassembler des représentants de toutes les formes de l'activité intellectuelle au Brésil¹³ ». Par ailleurs, la désignation, comme membres représentatifs, du délégué auprès de l'Institut et du chef du Service de CI, qui vient d'être officiellement créé en 1937, entérine le rapprochement avec l'Itamaraty. Le rapport sur l'activité de la CBCI en 1937 note ainsi que « les travaux de la Commission brésilienne ont été très facilités par la création au ministère des Affaires étrangères d'un service spécial de coopération intellectuelle » et que, dès lors, leur collaboration donne « entièrement satisfaction » à la commission. Au passage, l'auteur du rapport rappelle que l'action de la CBCI est « d'autant plus efficace qu'elle est absolument désintéressée », et « entièrement étrangère à toutes les agitations momentanées d'ordre social ou politique » : sa tâche consiste à « affermir au Brésil la notion fondamentale du rôle des intellectuels dans la vie supérieure de

12. *Idem*, article 5.

13. AHI, 542,6, 653/9813, *Rapport...*, p. 2.

l'humanité». En cela elle peut être considérée comme la «caution morale» du gouvernement brésilien vis-à-vis non seulement de l'Institut mais aussi de l'ensemble de la communauté scientifique et intellectuelle mondiale, masquant les intérêts très concrets poursuivis par l'Itamaraty. Mais le propre de toute politique culturelle n'est-il pas de mêler sincérité et calcul?

Autre objectif désigné par ces nouveaux statuts: l'extension de l'organisation de coopération intellectuelle au Brésil, en particulier par la création de sous-commissions de coopération intellectuelle dans chaque État¹⁴. Cet article a pour but d'engager les États à suivre l'exemple de São Paulo et de Porto Alegre qui, dès juillet 1936, avaient créé leur sous-commission de coopération intellectuelle. C'est donc le Brésil dans son ensemble, et pas uniquement sa capitale ou São Paulo (vues par certains observateurs étrangers comme des oasis de civilisation au sein d'un pays encore à demi-sauvage) que l'on souhaite engager dans les réseaux de la coopération intellectuelle.

Ces modifications semblent avoir apporté à la commission brésilienne le souffle et l'envergure qui lui faisaient défaut jusque-là; le directeur de l'Institut ne s'y trompe pas et félicite Miguel Osorio de Almeida¹⁵, président de la commission brésilienne depuis 1935, pour l'activité déployée. Mais de quel type d'activité s'agit-il?

D'après le rapport sur l'activité de la CIBCI en 1937 qui trace un bilan global de son action, avant et après la réforme des statuts, on peut mettre en lumière quatre types d'activité. «La Commission brésilienne s'est convaincue dès le début que le premier pas dans la voie de la coopération intellectuelle doit être dans le sens d'établir des rapports personnels qui permettent des échanges de vues, des conversations, voire des discussions.» C'est dans cette optique que, dès les premiers temps de son exis-

14. AHI, A III 14, 15/02/1937, Lettre de Montarroyos..., article 11.

15. AUN, AIII 14, 30/04/1937, Lettre de Bonnet à Osorio de Almeida.

tence, elle s'est appliquée à recevoir « tous les intellectuels étrangers de passage à Rio de Janeiro, ou même des intellectuels brésiliens qui, n'habitant pas cette capitale s'y trouvaient pour quelque temps [...] ». L'auteur du rapport donne un certain nombre d'exemples pour l'année 1937, dont la réception des membres du Comité d'organisation de l'Institut Brésil/États-Unis, de Côrrea d'Oliveira, poète portugais, de professeurs français enseignant à l'Université du District Fédéral, etc.

Autre type d'activité: la mise en place ou la participation à des conférences « sur les questions d'échanges intellectuels, d'organisation et de maintien de la paix »¹⁶. M. Hélio Lobo, membre de la commission, a ainsi fait une allocution sur le rôle de la coopération intellectuelle à la Conférence de la Paix de Buenos Aires.

Par ailleurs, la CBCI est en relation, directe ou indirecte, avec un certain nombre de grands organismes internationaux, à commencer, bien évidemment, par l'IICI. Il s'agit de répondre aux demandes et enquêtes de celui-ci. Dans les procès-verbaux des séances des 3, 10 et 17 janvier 1929¹⁷, il est question du choix des auteurs brésiliens à présenter à l'Institut pour une éventuelle traduction. Par ailleurs, ses membres se chargent régulièrement de rédiger des rapports sur des questions mises à l'ordre du jour par l'IICI et ses différents prolongements, en particulier la Conférence des Hautes Études internationales¹⁸: M. A. Bandeira de Mello, par exemple, apporte sa collaboration sur les questions démographiques. Enfin, de concert avec l'Itamaraty, la CBCI participe à l'organisation de missions à l'étranger: ce

45

16. AHI, 542,6, 653/9813, *Rapport...*, p. 3.

17. AHI, 276, 4.

18. Créé en 1928, c'est un « organe permanent de coopération, de liaison et de coordination entre les institutions nationales se consacrant à l'étude scientifique des affaires internationales. Son but essentiel est de développer la collaboration technique entre les institutions qui lui sont affiliées, et d'organiser des recherches collectives sur certains problèmes du domaine des relations internationales. L'instrument international de liaison entre les membres de la Conférence consiste en un appareil administratif dont les rouages principaux sont: des sessions plénières se tenant à intervalles réguliers, un comité exécutif et les services administratifs de l'IICI », cité par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 315.

sont souvent des membres de la commission qui sont envoyés lors d'événements tels que le Congrès d'histoire de l'Amérique, auquel ont participé Pedro Calmon et Max Fleiuss.

La CBCI semble, d'après ce rapport, beaucoup plus active que les années précédentes. En 1939, Miguel Osorio de Almeida, dans une lettre à Henri Bonnet, se réjouit de pouvoir constater « un intérêt croissant pour la coopération intellectuelle » de la part notamment de « pouvoirs publics » auprès desquels la commission « jouit d'un grand prestige intellectuel et moral ». Il n'est cependant pas entièrement satisfait et « espère pouvoir donner un certain développement à notre commission cette année, malgré le découragement et l'inertie des intellectuels au Brésil ces derniers temps ». Comment expliquer cette « inertie » et ce « découragement » ? Est-ce la situation internationale qui décourage de croire en la coopération intellectuelle ? Est-ce le louvoiement du régime de Vargas entre démocraties et régimes totalitaires ? Peut-on établir un lien avec la création, en décembre 1939, du Département d'information et de propagande qui, placé sous le contrôle direct du chef de l'État et dirigé par Lourival Fontes (journaliste proche des idéaux fascistes italiens) établit une censure totale ?

Sans doute la commission brésilienne n'a-t-elle pas pu toujours rester « au-dessus de la mêlée » comme cela a été proclamé.

Le ministère des Relations extérieures : évolution(s) du Service de coopération intellectuelle

« Les premières initiatives visant à la création, au ministère des Relations extérieures, d'un service spécial chargé des affaires ayant trait à la coopération intellectuelle, ne datent que de 1934¹⁹. » Quant à l'établissement d'un service permanent, il n'a lieu qu'en

19. AHI, 542,6, 995/16141, « La division de coopération intellectuelle. Historique », annexe de trois pages jointe à une lettre de José Carlos Macedo Soares à Mariano Fontecilla Varas, ambassadeur du Chili.

1937. Pourtant, dès 1932, Montarroyos en soulignait la nécessité pour coordonner et centraliser les initiatives dans le domaine de la coopération intellectuelle. En 1934, le consul Ribeiro Couto envoyait au ministre un rapport de cinq pages préconisant la création de cet outil et suggère un plan d'organisation. Cette suggestion s'appuie sur « [...] une expérience qui nous a été donné d'avoir durant sept années de constante correspondance avec des écrivains, des directeurs de revue et autres intellectuels de France, d'Italie, de Belgique, d'Argentine, etc. »; ce qui montre que le ministère s'occupait directement de la coopération intellectuelle depuis au moins 1928, mais sans suivre de règles bien établies.

Quel est l'intérêt d'un tel service? Selon les mots d'Ildefonso Falcão, qui le dirige en 1935, dans une interview donnée en 1936 au *Diario de noticias*: « c'est un service qui veut présenter le Brésil dans tous ses aspects culturels, le rapprochant, par l'esprit, des milieux cultivés du monde moderne ». Le rapport de Ribeiro Couto est plus pragmatique: il fixe les objectifs et les moyens pour que ce service réponde au programme fixé par Ildefonso Falcão... et aux nécessités d'une propagande nationale efficace. D'après Ribeiro Couto, ce qu'il nomme alors le « Service d'expansion intellectuelle » a pour but de « [...] faire discrètement la propagande des valeurs littéraires du Brésil à l'étranger, en enlevant, autant que possible, tout caractère ostentatoire de "propagande officielle" à ces travaux²⁰ [...] ». En une phrase, Ribeiro Couto a saisi l'esprit qui doit présider à l'élaboration d'une politique culturelle, à l'utilisation du « *soft power* ». Celui-ci réclame la maîtrise de réseaux, aussi préconise-t-il d'

« organiser un fichier avec l'adresse de tous les écrivains, de tous les pays, susceptibles de s'intéresser à la littérature et à la vie culturelle du Brésil, surtout ceux qui, connaissant le castillan, peuvent plus facilement comprendre le portugais; de même

20. AHI, 542,6, 995/16141, 01/03/1934, *Informação* de Ribeiro Couto au secrétaire général du ministère des Relations extérieures, p. 1.

pour l'adresse de toutes les institutions culturelles, revues, journaux et associations littéraires susceptibles du même intérêt».

Il recommande aussi de favoriser les rencontres entre intellectuels brésiliens et étrangers afin de tisser des solidarités et des connivences sur lesquelles peut s'appuyer ensuite la propagande nationale.

Le but d'une politique culturelle étant de cultiver chez les autres une image positive de soi, il faut construire cette image ; ici, celle d'une nation cultivée appelée à jouer un rôle au sein de la coopération intellectuelle, et par conséquent au sein de la communauté internationale. Il s'agit d'une entreprise de communication : faire connaître le Brésil sous un jour favorable ; pour cela, il faut « fournir des informations et des traductions d'œuvres littéraires, historiques, scientifiques, etc., du Brésil à tous ceux qui les solliciteraient ou que cela pourrait intéresser », « fournir des livres » et la « [...] matière nécessaire à l'organisation de numéros spéciaux de revues ou de journaux étrangers sur le Brésil ». Au-delà d'articles de presse, ce sont les parutions scientifiques qu'il faut encourager, « [...] stimuler, par tous les moyens, les études et écrits d'écrivains étrangers au sujet du Brésil ».

Ce rapport est complété par un autre daté, lui, d'avril 1934, qui affine et complète les suggestions du premier. Par exemple, revenant sur les livres dont doit disposer le Service et qui peuvent être envoyés à l'étranger, il en précise le contenu : des œuvres historiques – « celles d'un maniement facile, peu volumineuses, et qui ne contiennent pas de récits pessimistes ou déprimants de l'histoire de notre peuple », des œuvres diplomatiques – « celles qui divulguent surtout l'action pacificatrice du Brésil en Amérique », des œuvres économiques – « celles qui peuvent éveiller un intérêt immédiat pour l'implantation d'industries, la culture de la terre et le développement du commerce », etc. On a là tous les ingrédients d'une propagande efficace.

Les suggestions de Ribeiro Couto sont reprises dans deux circulaires envoyées respectivement en août 1934 et en février 1936, aux missions diplomatiques et aux consulats du Brésil à l'étranger, mais également en 1937 lorsque le service est officiellement créé. Dans le texte de l'arrêté de 1937 il est stipulé que le Service est « un organe de liaison avec l'Institut international de coopération intellectuelle²¹ ». D'après les rapports de Ribeiro Couto, on peut avancer que ce service est bien plus que cela. Il est là pour assurer la propagande du Brésil à l'extérieur.

Il nous faut revenir sur cette année 1937 : modification des statuts de la Commission brésilienne, officialisation du Service de coopération intellectuelle... et proclamation de l'*Estado Novo*, qui marque un pas supplémentaire vers le contrôle par l'État de toutes les sphères de la vie nationale, en particulier de la sphère culturelle. Par ailleurs, comme nous l'avons vu en introduction, c'est le moment le plus fort de la politique extérieure d'« équidistance pragmatique ». Les changements opérés au sein de la commission et du service permettent à la fois d'apporter des gages de bonne volonté auprès de l'Institut, donc des démocraties, tout en renforçant l'appareil de propagande par une organisation plus efficace. Pour ce qui est du Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty, on sait, comme l'a démontré Hugo Rogélio Suppo dans son article « Gilberto Freyre e a imagem do Brasil no mundo²² » que Gustavo Capanema²³ alors ministre de l'Éducation et de la Santé, est à l'origine de sa réforme, jugeant qu'en l'état le service était « insuffisant pour répondre à la nécessité impérieuse de montrer la véritable image du Brésil²⁴ » qualifié

21. AUN, A I 86, 23/06/1937, Annexe d'une lettre de Montarroyos à Bonnet, Arrêté du 10 juin 1937 traduit en français par Montarroyos.

22. Hugo Rogélio Suppo, « Gilberto Freyre e a imagem do Brasil no mundo », in *Cena internacional*, Ano 5, n° 2, Déc. 2003, p. 40-58.

23. Gustavo Capanema est resté onze ans ministre de l'Éducation et de la Santé. Idéologue et mécène, il transforme la culture nationale en « negocio oficial » (Williams Daryle, cité par Hugo Rogélio Suppo, article cité, p. 42.

24. Hugo Rogélio Suppo, article cité, p. 43.

50 bien souvent en Europe de pays « ibéro-américain ». Il propose donc en 1936 un « Programme moderne et pratique de propagande culturelle du Brésil à l'étranger ». Celui-ci reprend les idées de Ribeiro Couto, et rajoute la révision des livres d'histoire et de géographie des principaux pays du monde afin d'y introduire une image complète et exacte du Brésil; la création de bourses pour les étudiants brésiliens souhaitant partir à l'étranger; l'octroi de subventions aux revues étrangères pour qu'elles publient des travaux portant sur le Brésil, et l'organisation de congrès scientifiques internationaux. Parallèlement, Gustavo Capanema suggère de subventionner, en fonction de considérations purement géopolitiques, l'Institut franco-brésilien de Haute Culture scientifique et littéraire, l'Institut luso-brésilien de Haute Culture, l'Institut italo-brésilien de Haute Culture et l'Institut germano-brésilien de Haute Culture.

L'auteur du rapport sur l'activité du service en 1937 peut dès lors écrire: « Le Service de coopération intellectuelle a connu un grand développement durant cette année 1937, passant du terrain des tentatives et des expériences au terrain des faits concrets et des réalisations fécondes²⁵. » S'il est vrai que celui-ci a gagné en efficacité et en visibilité, ces pages dithyrambiques sonnent comme une propagande à usage interne en faveur du régime de Vargas. Nous suivons Mychelyne Barros da Costa lorsqu'elle écrit que « l'étatisation de la culture a englobé une stratégie utilisée par les pouvoirs publics pour conquérir sa légitimité en tant qu'administrateur culturel²⁶ ».

Devenu « Division de coopération intellectuelle » en 1938 suite à la réforme par Oswaldo Aranha des services de l'Itamaraty, désormais subordonné au Département politique et diplomatique du Ministère – et non plus à la Direction des archives –, le Service bénéficie d'une visibilité accrue. Cela n'empêche pas

25. AHI, 542,6, 653/9813, *Relatorio do Serviço de Cooperaçao Intellectual. Anno 1937*, 10 p.

26. Mycheline Barros Da Costa, *op. cit.*, p. 64.

Bueno do Prado, nouveau chef du service, de dénoncer, en s'appuyant sur le bilan de l'année écoulée, les effets du décalage entre moyens alloués et ambitions affichées: « Certains des achats de musique et de disques les plus urgents ont été faits. Mais nous sommes restés très en deçà de notre programme de publications, de traductions et d'envois de bibliothèques, et rien n'a pu être fait concernant les travaux de la Commission de coopération intellectuelle [...] ».

Malgré les difficultés de fonctionnement, le service est donc actif, et l'envoi de livres ou de documents constitue une grande partie de son action, et ce avant même que son statut soit clarifié par l'arrêté de 1937. Ainsi, en 1936, Ildefonso Falcão, dans une interview au journal *Correio de São Paulo*, montre à quel point le fait d'offrir des livres peut avoir des retombées très positives en termes d'image: « Les petites bibliothèques brésiliennes que, pour la première fois, nous avons offertes à des instituts culturels étrangers ont été reçues comme des présents royaux. Ces cadeaux intelligents ont conduit rapidement à la création de Centres brésiliens de culture [...] »²⁷. Autre domaine d'action: la constitution d'un répertoire des intellectuels brésiliens et étrangers tel que l'avait préconisé Ribeiro Couto. Cette entreprise de fichage, pour laquelle on compte sur la collaboration « patriotique » des intellectuels brésiliens, débute en 1934 et se poursuit jusqu'en 1938.

Le délégué brésilien auprès de l'IICI

Autre maillon d'importance dans l'organisation brésilienne liée à la coopération intellectuelle et à l'Institut de Paris: le délégué auprès de l'IICI. Élysée Montarroyos fut nommé délégué du Brésil auprès de l'Institut dès 1925, date à laquelle cette fonction est créée. Son supérieur hiérarchique est directement le ministre brésilien des Relations extérieures. Il reste à Paris

27. AHI, 542,6, 995/16141, Article du *Correio de São Paulo* du 26/06/1936.

52 jusqu'à la fermeture de l'IICI, en 1941. Il a donc été présent tout au long de l'histoire de l'Institut et de ses relations avec le Brésil. Avant d'être affecté à ce poste, Élysée Montarroyos faisait partie de la Délégation permanente du Brésil auprès de la SDN en tant que conseiller technique chargé de la communication. La fonction de délégué d'État est instituée dès 1925, conformément au statut organique de l'IICI qui autorise ce dernier à correspondre « directement avec les autorités gouvernementales et administratives chargées, dans les différents pays, de l'examen et de la solution des questions se rattachant à son objet²⁸ ». Dès 1926 Luchaire en fait des acteurs-charnières de la coopération intellectuelle : en les réunissant régulièrement²⁹ mais aussi en leur demandant d'intervenir auprès de leur gouvernement. Le rôle du délégué d'État est donc un rôle d'intermédiaire entre l'Institut d'une part, et les « autorités gouvernementales et administratives » brésiliennes chargées de la coopération intellectuelle d'autre part. Ce rôle, Montarroyos l'a joué avec beaucoup de conviction et de sérieux : la plupart des éléments de correspondance dont nous nous servons dans ce mémoire sont de sa plume ou lui sont destinés. Au-delà de son rôle d'intermédiaire, il tente de représenter le Brésil aussi souvent que possible aux réunions, conférences, comités qu'il juge intéressants pour son pays. Ainsi, entre autres exemples, il représente l'Association brésilienne de la presse au congrès de la Fédération internationale des journalistes de Londres en 1932, participe au congrès sur la colonisation rurale qui se tient à Alger en 1931, fait partie d'un comité d'experts créé par l'Institut sur la documentation pédagogique en 1933...

Cette action s'accompagne d'un discours sur sa fonction qui, on n'en sera pas étonné, va toujours dans le sens d'un renforcement de ses prérogatives. Ce discours s'adresse d'abord à son

28. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 270.

29. Quatre fois par an de 1927 à 1929 et deux fois par an à partir de 1930.

gouvernement: «Notre gouvernement pourrait donner à ma charge, au-delà de la stabilité qu'elle n'a pas, l'extension qu'elle comporte en faisant de moi l'agent de la propagande brésilienne en Europe. La propagande est, avant tout, un problème d'ordre intellectuel et on devrait profiter des fonctions de délégué auprès de l'IICI pour lui adjoindre celles d'*[auxiliaire?]* intellectuel auprès de nos deux ou trois ambassades les plus importantes en Europe [...]»³⁰, écrit-il à son ministre de tutelle. Il justifie toujours cette demande par la place incontournable qu'occupe selon lui alors l'Institut, «âme» de l'OCI, dans les relations internationales, et par l'intérêt qu'il y a donc pour le Brésil à faire fructifier le plus possible sa qualité de pays membre. Pour cela il faut que le délégué d'État ne soit pas un simple intermédiaire, mais puisse prendre des initiatives, ce dont Montarroyos ne se prive pas³¹. Il souhaite en outre disposer de moyens d'action plus conséquents.

Par ailleurs Montarroyos va se battre pour que soit restaurée la plénitude des attributions des délégués d'État, rognées par la CICI qui craignait qu'ils ne prennent trop d'importance et puissent exercer sur elle des pressions d'ordre politique³². Lors de la session de la CICI de 1934, Montarroyos demande en effet le rétablissement des réunions périodiques des délégués. À l'issue de celle-ci, la CICI adopte une résolution par laquelle elle confie à son comité exécutif et au comité de direction de l'IICI le soin d'examiner les mesures d'ordre pratique susceptibles de favoriser la collaboration entre les délégués d'État et l'Institut. Informés de cette décision et sollicités de donner leur avis, certains délégués d'État font parvenir leur réponse à Henri Bonnet, nouveau

30. AHI, 78/3/13, 05/11/1932.

31. Sa participation aux réunions que nous avons mentionnées n'était pas dictée par l'Itamaraty. Il avertit souvent ses supérieurs une fois que celles-ci se sont déroulées.

32. Il est notamment rappelé que, d'après le règlement intérieur, «le rôle des délégués se borne à recueillir des informations et à en fournir, et tout au plus, à soumettre des suggestions».

directeur de l'Institut, qui note : « Certaines d'entre elles constituent de véritables études du rôle des délégués gouvernementaux, de leurs relations, tant avec leur gouvernement qu'avec l'Institut, des services qu'ils peuvent rendre. Parmi les plus complètes, on peut citer celles des délégués du Brésil et de la France.³³ »

Le rapport de Montarroyos fait en effet neuf pages³⁴ et il va bien au-delà du simple rétablissement des réunions plénières. Selon lui, la fonction essentielle du délégué est son « rôle de trait d'union permanent entre son pays et l'Institut » : il en fait donc un intermédiaire obligé entre l'IICI et son pays. Ce n'est pas tant sur le rôle collectif des délégués que Montarroyos met l'accent que sur leur rôle individuel, en en faisant de véritables ambassadeurs de leur pays auprès de l'IICI³⁵, au même titre, comme le souligne Jean-Jacques Renoliet, que les délégués nationaux à l'Assemblée de la SDN. Ce même auteur suggère, et nous le suivons dans ce sens, que le plaidoyer de Montarroyos peut aussi signifier la volonté du Brésil d'avoir un droit de regard plus important sur les activités de l'Institut. Poussant plus loin son analyse, Jean-Jacques Renoliet avance que, en tentant d'accroître, par l'intermédiaire des délégués, l'influence des États sur l'Institut, le Brésil cherche à le détacher de la CICI, donc de la SDN. Ce qui n'est pas sans fondement si l'on songe que ce pays n'a plus de représentant à la CICI depuis 1931, et n'est plus membre de la SDN depuis 1926.

33. *L'année de la CI*, 1935, p. 102.

34. AHI, 78/3/13, 06/12/1934.

35. *Idem*, p. 4 : « Parmi les nombreuses attributions du délégué d'État, il en est une, capitale, en quoi on pourrait les résumer toutes : c'est son devoir, très délicat, d'éclairer sans cesse, d'une part son gouvernement, les institutions de son pays et ses compatriotes sur les entreprises de coopération intellectuelle, et, d'autre part, l'Institut sur les conditions de son pays et la manière d'agir la plus favorable [...] au succès de ces entreprises. Il appartient au délégué d'État d'adapter aux besoins et aux intérêts parfois multiples et complexes de son pays, les initiatives de l'Organisation de coopération intellectuelle, en les présentant sous les formes les plus compréhensibles à l'esprit national dont il est l'interprète auprès de l'Institut de Paris ».

Montarroyos, plus qu'un intermédiaire ou une figure de l'ombre, a donc été un acteur essentiel, tant par la position charnière de son poste, que par l'activité incessante qu'il a déployée pour renforcer la participation du Brésil à l'œuvre de coopération intellectuelle. Ce dévouement est le résultat d'une solide croyance dans les bénéfices que peut retirer le Brésil de sa collaboration avec l'IICI; constamment préoccupé par l'image que le Brésil projette à l'extérieur, Montarroyos est un élément-clé, peu connu, de la constitution d'une politique culturelle internationale brésilienne. Par ailleurs, son exceptionnelle longévité au poste de délégué d'État, alors même que la plupart des acteurs restent peu de temps en place, en fait non seulement un témoin privilégié, mais aussi le garant d'une certaine continuité de la politique brésilienne à l'égard de l'Institut, au-delà des changements politiques et institutionnels qu'a pu connaître le Brésil au cours de cette période. Une telle longévité révèle un très grand sens politique – et de solides appuis.

Le Brésil dans le concert des nations : deux visions différentes

Comme nous avons pu le voir, l'action tant de la Commission nationale brésilienne que du Service de coopération du ministère ou du délégué d'État est très liée aux hommes, aux personnalités, même s'il se dégage une vraie politique culturelle brésilienne sur le plan international. Nous allons nous intéresser de plus près à ces hommes, à leur conception de l'identité du Brésil, à l'image qu'ils veulent donner de leur pays. Pour cela, nous tenterons de faire le point sur l'état d'esprit de cette élite brésilienne qui gouverne le pays, de ces intellectuels à qui l'on fait appel ou qui s'engagent volontairement dans l'œuvre de coopération intellectuelle, pour comprendre leurs motivations, pour connaître l'image qu'ils ont de cette scène internationale où le Brésil tente de faire ses preuves. Dans le même temps il

nous faut revenir sur les liens qu'ont pu entretenir ces acteurs avec le gouvernement de Vargas, sur l'impact des orientations de l'*Estado Novo* sur la définition de l'identité nationale brésilienne et sa projection à l'extérieur. Nous nous attacherons ensuite plus particulièrement au point de vue développé par deux acteurs, dont le rôle et l'action au sein de la coopération intellectuelle furent à la fois différents et complémentaires. Ainsi étudierons-nous la conception que développe Élysée Montarroyos, installé en France, en poste pendant quinze ans, et Ildefonso Falcão, éphémère directeur du Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty.

56

Portrait de l'intellectuel brésilien en bâtisseur de l'identité nationale

« Dans la dialectique, devenue classique, entre prise de décision et “forces profondes”, l'une de ces forces profondes est l'image de l'Autre, c'est-à-dire l'ensemble des représentations collectives de l'Ailleurs et de ceux qui le peuplent³⁶. » Nous sommes bien évidemment d'accord avec cette phrase de Jean-François Sirinelli, qui reprend ici les analyses développées par Pierre Renouvin. Cependant, nous ajouterons une autre dimension qui est l'importance du regard porté sur soi par l'Autre, en l'occurrence le regard européen, et en particulier français au XIX^e siècle, qui a pu être posé sur le Brésil. Or ce regard européen, à travers lequel la jeune nation brésilienne a cherché à se définir, à trouver les contours d'une identité mal assurée, a pu aussi être blessant en renvoyant une image dans laquelle le Brésil ne pouvait pas – ou ne voulait pas – se reconnaître. Cette dialectique est tout aussi importante pour expliquer l'état d'esprit qui guide l'action des acteurs brésiliens de la coopération intellectuelle, de cette partie de l'élite brésilienne qui s'engage dans la projection de leur pays

36. Jean-François Sirinelli, dans la préface à Denis Rolland (dir.), *Histoire culturelle des relations internationales : carrefour méthodologique, XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 4.

sur la scène internationale. Sur cet état d'esprit, nous utiliserons le constat dressé par Paulo Roberto de Almeida :

« [...] *La conscience du retard économique et social du Brésil, en comparaison avec ses partenaires extérieurs, traversait tout l'imaginaire social de la Nation indépendante. Le désir d'une ascension internationale du Brésil a toujours été présent dans la réflexion politique des élites "éclairées" du pays, celui-ci ayant été traumatisé, par le passé, par des manifestations de mépris ou d'hostilité dans sa relation avec des puissances hégémoniques – comme par l'Angleterre sur la question de l'abolition du trafic négrier, par exemple – ou par des démonstrations d'indifférence lors de périodes subséquentes – comme lors de l'épisode de la Société des Nations ou vis-à-vis de la prétention [brésilienne] d'après-guerre d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU*³⁷. »

57

Nous avons, en introduction, rappelé les grands moments de la campagne brésilienne pour l'obtention d'un siège permanent au Conseil de la SDN, et mis en relief, à travers la devise du président Arthur Bernardes, « *Vencer ou não perder* », mais aussi à travers le discours de Raul Fernandes sur l'égalité des États au sein de la SDN, la volonté brésilienne de ne plus être un acteur de second plan. L'échec du Brésil, son retrait de la SDN, marquent un moment de rupture avec le « modèle » européen de développement et de civilisation suivi jusque-là par l'élite brésilienne ; rupture déjà annoncée par le « Manifeste anthropophage » d'Oswald de Andrade, ou la Semaine d'Art moderne de 1922, qui remettaient en cause l'influence toute-puissante de la culture européenne sur la production culturelle brésilienne. Si l'Europe demeure une référence pour nombre d'intellectuels brésiliens, il n'en reste pas moins que son hégémonie est remise en cause.

37. Paulo Roberto de Almeida, *Relações internacionais e política exterior do Brasil: história e sociologia da diplomacia brasileira*, Porto Alegre, Ed. da UFRGS, 2004, p. 37.

Le divorce n'est pas total, et le regard européen influence encore considérablement la perception que les élites brésiliennes ont de leur pays. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si c'est sur cette lancée que le développement économique devient une priorité : il s'agit non seulement de sortir de la dépendance économique vis-à-vis des grandes puissances, mais aussi de montrer à une Europe que l'on juge arrogante et méprisante que le Brésil a sa place dans le concert des « grandes » nations. Une fois de plus nous citerons, pour appuyer notre propos, Paulo Roberto de Almeida : « Cette préoccupation élitiste d'une "place au soleil" parmi les puissances militairement significatives a été probablement substituée, lors de l'ère varguiste, par la recherche désespérée du développement national³⁸. »

Le développement économique n'est qu'une face de cette ambition, ou faudrait-il dire plutôt de ce complexe ? Comme le note Daniel Pécaut dans son ouvrage *Entre le peuple et la nation. Les intellectuels et la politique au Brésil*, « les intellectuels des années 1925-1940 se montrent avant tout préoccupés par le problème de l'identité nationale [...] »³⁹. Mônica Pimenta Velloso ne dit pas autre chose quand elle affirme :

« Dans les années 20, quand se font sentir les effets critiques de l'après-guerre, lorsque s'effondre le mythe scientiste, l'idéal cosmopolite de développement cède la place au credo nationaliste. La recherche de nos racines, l'idéal de brasilianité, deviennent, alors, le centre des préoccupations intellectuelles⁴⁰. »

Ainsi le nationalisme, mais aussi le régionalisme, occupent-ils une place croissante chez les intellectuels brésiliens : Gilberto Freyre, éminent sociologue brésilien, écrit en 1926 un *Manifeste*

38. *Ibid.*

39. Daniel Pécaut, *op. cit.*, p. 3.

40. Mônica Pimenta Velloso, *Os intelectuais e a política cultural do Estado Novo*, Rio de Janeiro, Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil, 1987, p. 2.

régionaliste. Le roman régionaliste devient instrument de connaissance du pays, et l'«identité brésilienne» l'explicitation de cet «inconscient national» dont le peuple est porteur⁴¹. C'est en effet à ce moment que l'on insiste sur le primat des aspects régionaux dans la construction nationale. Cette recherche des «racines» culturelles va être développée sous l'*Estado Novo* qui cherche tout à la fois à moderniser le pays, et à défendre les «véritables racines de la nationalité⁴²». Avant même la proclamation de l'*Estado Novo* en 1937, Getúlio Vargas avait réussi à faire de l'État «le représentant supérieur de l'idée de Nation⁴³» et à faire en sorte que les intellectuels développent leur pensée dans le cadre de l'État. Il y a une convergence d'intérêts et de méthodes entre un État qui s'autoproclame seul véritable moteur de l'organisation sociale, et les intellectuels qui «se présentent comme le groupe le plus éclairé de la société» et qui «cherchent à éduquer la collectivité».

La figure de l'intellectuel érudit, de l'académicien éperdu de littérature, est alors l'objet de violentes critiques de la part du régime qui défend la fonction sociale de l'intellectuel, et le convie à participer au destin de la nation. Mônica Pimenta Velloso, pour illustrer cette orientation, prend l'exemple de l'Académie brésilienne des Lettres et met en parallèle le discours de Machado de Assis lors de sa fondation en 1897 – «[...] l'Académie brésilienne des Lettres doit être à l'image de ce que sont les institutions analogues: une tour d'ivoire» – et celui qu'y prononce Getúlio Vargas en 1943: «La première phase de votre illustre institution s'est déroulée à la marge des activités générales... Ce n'est que lors de la troisième décennie de ce

41. Daniel Pécaut, *op. cit.*, p. 29.

42. Expression citée par Lúcia Lippi Oliveira, «As raízes da ordem: os intelectuais, a cultura e o Estado», in *A Revolução de 1930*, Seminário internacional realizado pelo Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil da Fundação Getúlio Vargas, Ed. Universidade de Brasília, 1983, p. 508.

43. Mônica Pimenta Velloso, *op. cit.*, p. 3.

siècle que s'est opérée la symbiose entre les hommes de pensée et les hommes d'action⁴⁴ ». Il s'agirait donc d'effacer la frontière entre « homme de lettres » et « homme politique ». Cette volonté d'attirer les intellectuels dans le domaine de l'action politique conduit le régime à accueillir en son sein des hommes aux horizons de pensée très différents (Mario de Andrade, auteur de *Macunaima*, comme Oliveira Vianna, qui a bâti une généalogie raciale de l'inégalité sociale, apporteront leur contribution au pouvoir de Vargas), et à faire coexister de la sorte le cosmopolitisme des uns avec le nationalisme des autres⁴⁵.

C'est dans ce contexte intellectuel et politique qu'agissent les acteurs de la coopération intellectuelle, chargés de diffuser à l'extérieur une image du Brésil qui reflète une identité nationale qui soit à la fois fidèle aux « racines brésiliennes » et qui donne à voir un peuple « civilisé », capable de rivaliser avec la culture européenne, dont on intègre ainsi les critères de jugement. On est là au cœur de la problématique des relations culturelles internationales car

« [...] la culture, qui constitue souvent l'un des fondements des identités nationales, porte aussi en elle-même des éléments de désagrégation de ces identités, tant elle est travaillée désormais par des ferments transnationaux. [...] L'image de l'Autre et la représentation de l'Ailleurs, ainsi que les interférences que peuvent y introduire tous les processus de circulation culturelle, sont au cœur de l'histoire des sociétés contemporaines⁴⁶ ».

Élysée Montarroyos, diplomate, délégué auprès de l'IICI de 1925 à 1940

C'est d'abord le point de vue du diplomate de carrière que nous étudierons ici, d'autant plus intéressant que Montarroyos

44. Cité par Mônica Pimenta Velloso, p. 7.

45. Daniel Pécaut, *op. cit.*, p. 18.

46. Jean-François Sirinelli, dans la préface à Denis Rolland (dir.), *op. cit.*, p. 4.

reste longtemps en poste à Paris, capitale qui demeure pour les élites brésiliennes un objet de fascination. Représentatif de la tendance qui veut faire du Brésil un acteur qui compte sur le plan international, qui veut modifier le regard porté sur son pays par les grandes puissances, il ne baigne cependant pas dans l'atmosphère intellectuelle et politique que nous venons de décrire.

Dès 1927, dans une lettre adressée au ministre des Relations extérieures, Montarroyos dit sa certitude que la coopération intellectuelle peut servir les ambitions brésiliennes, tant diplomatiques qu'économiques. Le texte du délégué brésilien révèle en effet que la diplomatie brésilienne comprend très tôt l'importance de la dimension culturelle dans les relations internationales, celle-ci permettant de défendre les intérêts nationaux de manière plus subtile, car indirecte. Selon lui l'IICI constitue dans cette perspective un des meilleurs relais de la propagande brésilienne en direction de l'extérieur. Il le démontre dans une longue lettre où il tente de convaincre son ministre de répondre favorablement à la demande de subventions formulée par Julien Luchaire. La subvention brésilienne s'élèverait à 15 000 francs-or⁴⁷

« Tel est le concours financier par l'intermédiaire duquel, si modeste soit-il, le Brésil pourra, grâce à l'Institut, posséder, en plein cœur de Paris, un service de propagande nationale que, dans d'autres conditions, il n'aurait pas les moyens de maintenir avec une efficacité égale [...]. Fournies en effet sous l'égide de cette institution, dont le caractère international constitue, aux yeux du public, une garantie d'impartialité, les informations sur le Brésil seront à l'abri de la méfiance avec laquelle sont fréquemment reçues celles qui portent à peine une marque de propagande nationale [...].

Autre considération en faveur dudit projet est celle que, judicieu-

47. La détermination du montant de la subvention se fait, pour chaque pays, en fonction des coefficients utilisés pour calculer la cotisation des États membres de la SDN.

sement menée, la propagande intellectuelle d'un pays lui ouvre de nouveaux chemins pour sa propagande économique. Elles sont nombreuses en effet les industries directement liées à l'activité intellectuelle d'un peuple; et l'on peut dire que, de manière générale, aux informations sur ses recours et tendances d'ordre intellectuel et moral il n'est pas difficile d'associer les démonstrations de ses recours et de ses possibilités d'ordre matériel [...]»⁴⁸.

Montarroyos plaide également en faveur d'une dotation de 20 000 francs-or pour le « Centre d'informations » dont chaque pays pourrait disposer dans la « Galerie des Nations » que Julien Luchaire prévoit de constituer dans la Galerie d'Orléans du Palais Royal⁴⁹; selon lui, un tel centre serait un excellent vecteur de la propagande économique brésilienne :

« Les différents attraits dont elle sera dotée feront de cette galerie un point habituel de réunion, un centre intellectuel très fréquenté, à la fois mondain et populaire, où ne manqueront pas les opportunités que nous pourrions saisir pour la présentation de produits brésiliens, par les moyens les plus adéquats, artistiques et persuasifs, notamment celui des dégustations, système de propagande qui est, comme chacun le sait, particulièrement agréable au public et à l'aide duquel nos produits, devenus connus, trouveraient facilement en Europe des marchés rémunérateurs. »

Nous avons cité longuement les propos de Montarroyos tant ils sont révélateurs de la conscience aiguë que l'on a, du côté bré-

48. AHI, 276/2/4, *idem*, p. 4 et 5.

49. Ce projet, qui voit le jour dès 1925, est un moyen pour Luchaire de susciter l'intérêt des États. Cette Galerie des Nations serait constituée d'une « série de centres d'études et d'information consacrés à la vie intellectuelle de chaque pays séparément, les ressources nécessaires au fonctionnement de chacun de ces centres devant être assurées par les pays eux-mêmes qui se trouveraient ainsi contribuer à la marche générale de notre Institut, tout en se procurant le bénéfice de posséder à Paris un centre de représentation et de rayonnement de leur activité. » (Julien Luchaire, cité par Jean-Jacques Renliet, *op. cit.*, p. 266).

silien, des avantages que présente la diplomatie culturelle. Un tel texte est la meilleure preuve que la dimension culturelle des relations internationales a très tôt été comprise par les puissances secondaires, battant en brèche l'idée selon laquelle elle aurait été longtemps l'apanage de pays comme la France. Il montre aussi à quel point la préoccupation économique constitue un des principaux moteurs de la politique extérieure brésilienne, cette « politique extérieure pour le développement » telle que l'a définie Amado Cervo.

Si l'Institut constitue aux yeux de Montarroyos une chambre d'écho très précieuse à la propagande brésilienne, celle-ci doit aussi se faire par le biais de la presse, même si les publications de l'Institut constituent, selon ses mots, des « vecteurs incomparables de propagande, de par leur circulation mondiale; et le Brésil peut en profiter, judicieusement, sans charge matérielle de publicité mais avec un incalculable profit pour son prestige moral [...]»⁵⁰. Cette expression de « prestige moral » se retrouve souvent sous la plume du délégué brésilien; ainsi lorsqu'il incite vivement le ministre José Carlos de Macedo Soares à collaborer à la collection « Correspondance » de l'Institut: « [...] en lui prêtant votre collaboration, Votre Excellence fournirait à un vaste public international un précieux témoignage de la culture brésilienne: service inestimable pour le prestige moral de notre pays parmi les nations les plus civilisées [...]»⁵¹. En peu de lignes, Montarroyos souligne les enjeux de la diplomatie culturelle en général – donner une image positive de soi à l'extérieur –, et brésilienne en particulier: il s'agit pour le Brésil d'entrer dans le cercle très fermé des « nations les plus civilisées », autrement dit d'être pris au sérieux par une Europe dont on commence seulement à remettre en cause le monopole de la culture qu'elle s'était arrogé.

50. AHI, 78/3/13, 22/01/1934, Lettre de Montarroyos à Cavalcanti de Lacerda.

51. AHI, 78/3/13, 03/10/1934.

D'où les efforts constants de Montarroyos pour que le Brésil fasse figure de « premier de la classe », qu'il soit le plus présent possible au sein de l'OCI : il presse ainsi son gouvernement de nommer rapidement un représentant à la récente Commission internationale des monuments historiques, « avant que tout autre nation non européenne ne désigne le sien⁵² » comme pour prouver la bonne volonté du Brésil, pour effacer l'image d'un pays quasiment « sans histoire » en comparaison avec les nations européennes.

Le volontarisme de Montarroyos le conduit fréquemment à critiquer le peu d'empressement qui, selon lui, caractérise trop souvent l'action des institutions et acteurs en charge de la coopération intellectuelle au Brésil. Ainsi se plaint-il souvent de l'inertie de la Commission nationale de coopération intellectuelle qui ne répond quasiment jamais aux sollicitations de l'Institut, et qu'il qualifie d'« inexistante » en 1933. Par ailleurs, il pointe régulièrement l'absence de participation du Brésil à certains programmes de l'IICI qu'il juge pourtant pertinents pour son image. Ainsi, à l'approche de l'édition du second et dernier volume de la série « Musique et Chanson populaires » publiée par l'Institut, alors que le Brésil n'a jusque-là envoyé aucune contribution, écrit-il à son ministre de tutelle : « Votre Excellence comprend combien il serait regrettable que ledit volume [...] soit publié sans qu'il y figure notre pays, dont la musique et la chanson populaires occupent une place tout à fait notable dans le folklore mondial⁵³. »

Il ne suffit cependant pas d'être présent quand il s'agit de folklore, il faut aussi montrer que le Brésil peut être actif dans des domaines qui relèvent de la « grande culture ». À plusieurs reprises, Montarroyos déplore que les musées brésiliens ne répondent pas aux demandes d'informations sollicitées par l'Institut. De

52. AHI, 78/3/13, 22/03/1934, Lettre de Montarroyos à Cavalcanti de Lacerda.

53. AHI, 78/3/14, 03/10/1935, Lettre de Montarroyos à José Carlos de Macedo Soares.

même les bibliothèques brésiliennes, faute d'avoir renvoyé les questionnaires qui leur avaient été adressés, ne figurent-elles pas dans la liste de coordination internationale des bibliothèques :

« [...] ainsi vois-je avec peine que le Brésil, s'il ne figure pas dans un document de tel ordre, donnera de lui, aux yeux des autres nations, par un des aspects les plus caractéristiques du degré de culture de chaque peuple, une idée singulièrement défavorable, qui n'est pas conforme à la vérité⁵⁴ ».

Montarroyos est un très bon exemple de cette élite brésilienne qui tout à la fois s'enorgueillit de son pays, cherche par conséquent à en diffuser une image positive, et qui regrette quand même qu'il ne soit pas aussi « civilisé » que les nations européennes dont les critères de jugement, d'évaluation, notamment en matière de culture, font toujours autorité.

Aussi, pour être crédible aux yeux de l'Europe, donc au sein de l'Institut, faut-il, comme il le souligne à plusieurs reprises, « éduquer le peuple brésilien ». À l'occasion d'une réunion d'experts sur la diffusion de moulages d'œuvres d'art, le délégué brésilien a suggéré au directeur de l'Institut que soient faits des efforts pour que toutes les nations puissent acquérir « de bonnes reproductions des œuvres des grands artistes », convaincu qu'une telle entreprise est « nécessaire pour l'éducation du peuple brésilien », pour la « diffusion, en notre pays, des moyens de développer le sens esthétique⁵⁵ ». Mais de quelles œuvres, de quels « grands artistes », de quel « sens esthétique » s'agit-il ? Qui sont les experts chargés de désigner de telles œuvres ? Selon quels critères sont-elles choisies ? Voilà une question qui n'a pas cessé d'être posée avec l'avènement de l'UNESCO, bien au contraire.

Outre le sentiment d'une certaine infériorité, la conscience d'un écart encore grand entre la réalité brésilienne et l'image que

54. AHI, 78/3/13, 19/03/1934, Lettre de Montarroyos à Cavalcanti de Lacerda.

55. AHI, 78/3/13, 07/11/1931, Lettre de Montarroyos à Afrânio de Melo Franco.

l'on voudrait en donner à l'extérieur, le discours de Montarroyos révèle autre chose : au-delà de sa vision utilitariste de la coopération intellectuelle, on peut supposer qu'il croit aussi sincèrement en ses vertus. On a plusieurs exemples de lettres où il défend l'œuvre de l'Institut et insiste sur la nécessaire réciprocité qui doit régir sa collaboration avec le Brésil : lorsqu'il signale, dans la revue *La Coopération intellectuelle*, la référence faite à la revue *Brésil féminin*, ce qui constitue à ses yeux une publicité notable, il ajoute : « Il serait convenable que cette revue reproduise une telle information, profitant de l'opportunité pour montrer aux milieux féminins brésiliens l'importance de leur collaboration à l'œuvre de coopération intellectuelle⁵⁶. »

66 Nous avons donc développé ici le point de vue du délégué brésilien, installé en France, et qui a accompagné l'évolution tant de l'Institut que de la vie politique brésilienne : cela nous a permis de constater que dès les années 1920 les rouages de la diplomatie culturelle n'étaient plus un secret pour le ministère brésilien des Relations extérieures.

Ildefonso Falcão, écrivain, chef du Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty

Nous allons à présent nous attacher à la figure d'Ildefonso Falcão, écrivain, poète, et éphémère directeur du Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty. Ildefonso Falcão n'est donc pas un diplomate de carrière, et son franc-parler a sûrement joué dans la désignation très rapide d'un autre directeur. Nous nous intéresserons cependant à lui, ou plutôt à la vision de la coopération intellectuelle qu'il développe, car il s'est beaucoup exprimé, et avec vigueur : dans la presse, par des conférences, ou par des lettres adressées à son ministre. Au début, cette liberté de ton, cette énergique volonté sont plutôt bien vues, comme le

56. AHI, 78/3/13, 10/07/1933, Lettre de Montarroyos à Afrânio de Melo Franco.

suggère un article du *Globo*⁵⁷ selon lequel Ildefonso Falcão viendrait « réveiller » un service atone, incapable de promouvoir la culture brésilienne à l'étranger, de la rendre plus visible.

Voilà le premier point sur lequel Ildefonso Falcão est intarissable : investir dans la coopération intellectuelle est indispensable pour un pays qui souffre de ne pas être connu à l'extérieur. Selon ses mots, le Brésil est « le grand inconnu du monde moderne⁵⁸ ». Non seulement le Brésil est méconnu, mais il est victime de clichés affligeants qui lui ôtent toute crédibilité sur la scène internationale, que l'on parle d'économie ou de culture. Quels sont ces clichés ? Le discours d'Ildefonso Falcão, qu'il décline dans ses écrits, insiste sur la persistance d'un imaginaire qui fait du Brésil une terre de « sauvages », remarquée plus par sa nature exubérante que par les réalisations de son peuple, que l'on considère comme étant encore dans l'« enfance de la civilisation » : c'est cette vision-là qu'il faut combattre. « [...] Je continue à dire qu'il est temps que l'on nous connaisse à l'étranger à travers toutes nos réalisations de telle sorte que l'on cesse de considérer [*le Brésil*] comme une vaste étendue peuplée d'indiens sauvages et de métis analphabètes⁵⁹. » D'où la nécessité « d'en finir à la brésilienne avec cette équivoque déprimante⁶⁰ ». Ainsi la vision qu'ont les étrangers du Brésil reste imprégnée des images forgées au XVI^e siècle par les voyageurs européens, que l'on songe aux récits d'André Thevet et de Jean de Léry, et c'est d'elles qu'Ildefonso Falcão, et avec lui un certain nombre d'intellectuels brésiliens, aimeraient se débarrasser... mais « à la brésilienne », c'est-à-dire sans se départir de leur identité brésilienne, donc sans avoir recours pour cela à des catégories de pensée européennes, ou singer la production culturelle de ce

57. AHI, A III 14, sans date (sans doute date-t-il de 1935 puisqu'il y est question de la nomination d'Ildefonso Falcão).

58. AHI, 542,6, 653/9813, 16/11/1935, Article du journal *Careta*.

59. AHI, 542,6, 995/16141, 02/02/1936, Article du *Diario de Notícias*, Rio de Janeiro.

60. AHI, 542,6, 653/9813, 16/11/1935, Article du journal *Careta*.

continent. On retrouve là la préoccupation d'un Mario de Andrade qui proclame : « Nous sommes confrontés au problème actuel, national, moral, humain de brésilianiser le Brésil⁶¹. »

Ildefonso Falcão, plus que Montarroyos, s'exaspère de l'omnipotence de la référence européenne, et manifeste sans cesse la volonté de prouver que le Brésil, bien qu'appartenant à ce Nouveau Monde fantasmé par les Européens, a sa place parmi les nations civilisées.

Pour atteindre ce but, la coopération intellectuelle, et son principal relais, l'Institut de Paris, semblent la meilleure voie, et le Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty un outil indispensable : « L'organisation qui nous permettrait de réussir ce quasi-miracle est le service que l'on tente de créer à l'Itamaraty, et qui, articulé avec l'IICI, à Paris, cherche à établir des contacts culturels avec les expressions du monde moderne⁶². » Il ne dit pas autre chose quand il écrit en 1936 au ministre des Relations extérieures :

« Je suis de plus en plus convaincu, M. le Ministre, de la nécessité d'un Service de cet ordre. Le Brésil qui se construit en ce moment a besoin d'être révélé à l'ignorance étrangère, qui est grande et opiniâtre. Et la voie intellectuelle constitue l'accomplissement d'un échange culturel, complexe, c'est-à-dire prenant en compte toutes les expressions de notre activité, des arts jusqu'aux sciences [...] »⁶³.

Pour cela il lui faut constituer des réseaux afin de pénétrer les milieux intellectuels étrangers à même de diffuser à leur tour une autre image du Brésil dans leurs pays respectifs. L'IICI appa-

61. Cité par Mario Carelli in *Cultures croisées. Histoire des échanges culturels entre la France et le Brésil de la Découverte aux temps modernes*, Paris, Nathan, Collection « Essais et Recherches », 1993, p. 139.

62. AHI, 542,6, 995/16141, 29/09/1936, « O que ainda não é más precisa ser o Serviço de cooperação intelectual do Itamaraty », *Diário de Notícias*.

63. AHI, 542,6, 995/16141, 04/07/1936, Lettre d'Ildefonso Falcão à José Carlos de Macedo Soares.

raît donc comme une caisse de résonance de premier plan, un relais des plus efficaces, notamment grâce à ses publications, diffusées auprès de tous les pays membres.

Plus que par les préoccupations d'ordre économique, qu'il n'ignore pas, Ildefonso Falcão est animé par la conviction que le Brésil doit non seulement montrer qu'il est capable de soutenir la comparaison avec les nations dites civilisées, mais aussi qu'il peut apporter une contribution originale, un nouveau souffle au patrimoine culturel et intellectuel de l'humanité: «[...] De cette manière nous montrerons au monde civilisé que nous avons nous aussi une série de choses dont il s'enorgueillit à juste titre⁶⁴.»

Ildefonso Falcão insiste également beaucoup sur l'indispensable dévouement des fonctionnaires de ce service, qui requiert selon lui «un labeur patient et quasi apostolique⁶⁵» et dont le personnel serait constitué d'intellectuels, d'artistes. Ildefonso Falcão rejoint donc les vues de Getúlio Vargas: il ne devrait plus y avoir de séparation entre l'homme de lettres et l'homme d'action. Il souligne par ailleurs la responsabilité de l'Itamaraty dans le choix de ceux qui ont pour mission de donner du Brésil l'image d'un acteur international majeur.

Dernier point qui le distingue de Montarroyos, c'est la priorité qu'il accorde à l'Amérique sur l'Europe: «Je crois que cet échange, si bénéfique pour nous, devra être intensifié, d'abord avec les pays du Nouveau Monde et, par la suite, avec ceux d'Europe et d'Orient⁶⁶.» Ildefonso Falcão trouve en effet parfaitement anormal que le Brésil soit si peu connu de ses propres voisins. Plus généralement, il regrette que les pays d'Amérique n'aient pas plus développé de liens – politiques, économiques, culturels – entre

64. AHI, 542,6, 995/16141, 02/02/1936, Interview d'Ildefonso Falcão, *Diario de Notícias*.

65. AHI, 542,6, 995/16141, 29/09/1936, «O que ainda não é más precisa ser o Serviço de cooperação intelectual do Itamaraty», *Diario de Notícias*.

66. AHI, 542,6, 995/16141, 04/07/1936, Lettre d'Ildefonso Falcão à José Carlos de Macedo Soares.

eux: « La vérité, la douloureuse vérité est celle-ci: au sein du Nouveau Monde, nous nous ignorons encore profondément⁶⁷ ». Or selon lui, il est plus que jamais nécessaire que cette Amérique cesse d'être un agrégat de pays qui s'ignorent les uns les autres, incapables par conséquent de montrer un front uni sur la scène internationale à un moment où bouleversements et recompositions changent les anciens équilibres: « En cet instant tumultueux, fortifier, par l'esprit, la solidarité américaine, est un travail qui s'impose de soi-même, et qui ne souffre pas de délai. » C'est en effet un des aspects nouveaux de la politique extérieure brésilienne que celui d'un panaméricanisme mieux assumé, qui confirme que le Brésil « a cessé », non pas « de regarder vers l'Europe⁶⁸ » mais en tout cas de ne regarder que dans sa direction. Ainsi l'Institut, malgré son ancrage profondément européen, peut servir de socle à une politique qui vise au moins autant l'Amérique que l'Europe, du moins d'après les analyses d'Ildefonso Falcão.

Ces deux visions de l'action du Brésil au sein de la coopération intellectuelle internationale nous a permis de mettre en évidence l'émergence d'une nouvelle manière, pour l'élite brésilienne, d'envisager sa relation avec l'Europe, de penser l'identité brésilienne, et sa projection à l'extérieur, qui passe par l'éradication d'un certain nombre de clichés et de préjugés. Sur ce point, Montarroyos et Falcão se rejoignent et diffèrent tout à la fois: le premier apparaît encore très lié au « modèle » européen, tandis que le second, répondant aux injonctions du Manifeste moderniste, tente de libérer la culture brésilienne de l'influence trop présente de l'Europe. Dans les deux cas, même si Ildefonso Falcão, par son langage très incisif, peut paraître plus catégorique, il y a un rejet de la condescendance des nations « civilisées » à

67. AHI, 542,6, 995/16141, 29/09/1936, Article du *Diario de Noticias*.

68. D'après le titre d'un article de Denis Rolland, « "L'Amérique a cessé de regarder vers l'Europe"? La France, un modèle qui s'efface en Amérique latine », in Annick Lempérière, Georges Lomné, Frédéric Martinez, Denis Rolland (dir.), *L'Amérique latine et les modèles européens*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 393-431.

l'égard du Brésil. Cette volonté de rupture avec l'Europe, conjuguée à une présence plus visible sur la scène internationale, doit permettre au « grand inconnu du monde moderne » de mieux affirmer cette identité nationale chère aux intellectuels et au régime; Argeu Guimarães, prédécesseur d'Ildefonso Falcão, ne déclare-t-il pas dans une interview: « Le Brésil, à travers la coopération intellectuelle, apparaît plus brésilien⁶⁹ »? La participation du Brésil à l'entreprise de coopération intellectuelle peut en effet être envisagée comme un moyen de consolider une identité nationale encore fluctuante, tant il est vrai que le Soi s'éprouve dans et par le regard de l'Autre. On se rend compte à travers ces deux discours à quel point l'Itamaraty a conscience des enjeux de la dimension culturelle des relations internationales et souhaite la faire fructifier des deux côtés de l'Atlantique.

71

Évaluations de l'action brésilienne au sein de l'IICI

« Le Brésil, grand inconnu du monde moderne » : un discours récurrent

En 1939, on trouve dans le *Jornal do Commercio* un long article intitulé « *O problema da cooperação intelectual* » qui dresse un bilan de l'action brésilienne et fait un certain nombre de suggestions. L'article commence par un constat pessimiste, déjà énoncé par Ildefonso Falcão en 1934: « Quand on observe, l'esprit serein et le regard lucide, le complet isolement dans lequel vit le Brésil dans le monde, ignoré, ou, ce qui est pire, mal connu et mal jugé par quasiment tous les centres culturels d'Europe et d'Amérique, on ne peut cacher un subtile et pénétrant sentiment de mélancolie. » On peut s'interroger sur la signification de cette introduction alarmiste. Est-elle la marque d'un échec complet de la politique extérieure menée jusque-là? Ou le signe

69. AHI, 542,6, 995/16141, 23/12/1934, Interview d'Argeu Guimarães, *Diario de Notícias*.

d'une fatalité qui voudrait que le Brésil reste « le grand méconnu du XX^e siècle »? Ou bien est-ce devenu un refrain, quand on évoque la place du Brésil sur la scène internationale? Autre hypothèse: il s'agit de remobiliser les acteurs brésiliens de la coopération intellectuelle. Car lorsqu'on lit, par la suite, qu'il est indispensable, pour modifier cet état des choses, d'organiser « immédiatement une ample et intense campagne de propagande et de coopération intellectuelle, avec la mobilisation unanime de toutes les forces spirituelles du pays [...] », on ne peut s'empêcher de penser aux grands remaniements de 1937 qui, eux aussi, visaient une ample mobilisation et une propagande plus efficace. Ce discours est en effet récurrent: la circulaire 1055 de 1936, envoyée aux missions diplomatiques et aux consulats, insistait également sur le fait que « le Brésil doit cesser d'être un grand inconnu à l'extérieur⁷⁰ ». Si beaucoup sont d'accord avec cette affirmation, certains tentent d'y apporter des nuances. On a l'exemple de l'agent diplomatique brésilien à Copenhague – dont on peut imaginer que les liens avec le Brésil ne sont pas particulièrement forts – qui écrit, en réponse à cette circulaire: « Cette assertion, vraie en ce qui concerne notre littérature à cause [...] du manque de traductions, est d'un pessimisme cependant trop sombre si nous considérons la question sous d'autres aspects⁷¹. » Il cite entre autres exemples la participation « des plus brillantes » de Cândido Mendes à la VI^e Conférence internationale pour l'unification du droit pénal qui s'est déroulée à Copenhague en 1935, participation « qui a très bien mis en relief notre culture juridique ».

Cet « extérieur », nous l'avons vu, ce sont les nations « civilisées », dont trois en particulier d'après les exemples cités par l'auteur de l'article. Tout d'abord, sans grande surprise, la France et

70. AHI, 542,6, 1045/18392, 26/03/1939.

71. AHI, 542,6, 464/7040, 12/09/1936, Lettre de l'agent diplomatique brésilien à Copenhague.

les Français qui « nous accordent de temps en temps une parcelle d'attention et tournent de notre côté – «là-bas»... – des yeux inquiets et curieux⁷² ». Mais aussi les Allemands et les Nord-Américains, qui s'intéressent de loin, comme les Français, au Brésil, mais avec « plus d'assiduité et de conviction ». Nous voilà face aux trois pôles de la politique extérieure brésilienne : l'Amérique, le puissant voisin du Nord, l'Allemagne nazie, et l'Europe des démocraties, symboles de l'« Ancien Monde ».

Que signifie donc la coopération intellectuelle dans ce contexte ? Peregrino Junior, le journaliste, est clair : « La Coopération intellectuelle, pour nous, doit signifier propagande du Brésil » : il n'est plus question de masquer par de grandes déclarations de principe le but poursuivi par la participation du Brésil aux travaux de coopération intellectuelle. Celui-ci, d'après sa condition de « peuple encore sans projection économique de poids dans le monde », ne peut se permettre ce genre de coquetterie. L'auteur est donc conscient du poids de la puissance économique dans des considérations d'ordre géopolitique, et lucide sur la place que le Brésil peut alors convoiter compte tenu de sa position de second ordre dans ce domaine. Cependant, cette lucidité n'annihile pas toute fierté nationale, cette fierté se logeant notamment dans la langue. Dans les erreurs dont est victime le Brésil, Peregrino Junior place en premier lieu celle qui consiste à faire de l'Amérique du Sud un continent homogène, caractérisé par sa culture « ibéro-espagnole ». Il l'explique par le fait qu'en Europe, l'Espagne est plus puissante que le Portugal, mais c'est pour ajouter qu'en Amérique ce rapport de forces s'inverse : « la puissance la plus forte du nouveau continent c'est le Brésil ». On est toujours dans ce mélange d'autoflagellation et de fierté nationale, entre complexe d'infériorité et volonté d'affirmer sa différence.

72. AHI, 542,6, 1045/18392, 26/03/1939.

**« Ce que n'est pas encore mais doit être
le Service de coopération intellectuelle⁷³ »**

Comment remédier à cette situation? Tout d'abord en suivant l'exemple de « pays plus vieux que nous, et plus puissants et infiniment plus connus dans le monde entier, comme l'Italie, la Russie, l'Allemagne⁷⁴ et le Portugal »: on remarque que n'est pas citée la France, pourtant connue pour sa politique culturelle à l'extérieur, mais des pays aux régimes autoritaires. Il faut donc revoir l'organisation brésilienne chargée de la propagande extérieure. Il n'est jamais question de la CBCI, directement reliée à l'IICI, mais du service de coopération intellectuelle du ministère qui

« par l'amplitude d'action qu'il requiert, ne s'ajuste peut-être pas, ou sans doute transcende les limites normales d'une section de ministère; il conviendrait par conséquent d'étudier la possibilité d'une organisation plus ample et plus puissante, à l'image de celle qu'ont récemment adoptée, en accord avec l'expérience et la nécessité du moment, d'autres peuples comme l'Italie, l'Allemagne et le Portugal [...] ».

Dans une certaine mesure, on peut dire que l'article prépare l'avènement du Département d'information et de propagande qui va être chargé, entre autres, de la propagande culturelle du Brésil à l'extérieur, empiétant de la sorte sur les prérogatives de l'Itamaraty. Mais comme c'est au nom de l'intérêt national, et en suivant le modèle allemand ou italien... Pourtant le journaliste ne condamne pas le service à disparaître; plutôt à resserrer son domaine d'activité à la distribution intelligente de livres « [...]

73. D'après le titre de l'article du journal *Diario de Noticias* « O que ainda não é más precisa ser o Serviço de cooperação intelectual do Itamaraty », AHI, 542,6, 995/16141, 29/09/1936.

74. Selon les mots de l'auteur, le service chargé de la propagande extérieure en Allemagne constitue « une organisation modèle ».

d'histoire, de science, de littérature, etc. », de disques⁷⁵, de films, de photographies... pour résumer : « tous les éléments qui révèlent l'intelligence et l'âme du Brésil ». Il invite par ailleurs à profiter des relais de diffusion de la culture brésilienne qui existent déjà, en particulier les Instituts de Haute Culture que nous avons précédemment mentionnés. Or, il semble que le gouvernement brésilien ne tienne pas assez compte des potentialités offertes par de telles institutions. Chargé de faire un rapport sur ce sujet, l'auxiliaire consulaire de Hambourg dénonce l'absence de collaboration, notamment financière, du Brésil avec les Instituts luso-brésiliens de Hambourg, Berlin et Cologne. En outre, il insiste sur la nécessité de s'appuyer sur les personnalités étrangères qui « avec un enthousiasme gratuit et beau, en Amérique et en Europe, se préoccupent, depuis quelques années, des activités intellectuelles du Brésil ».

Remet-il en cause la collaboration du Brésil au sein de l'IICI ? Bien au contraire, il en réaffirme l'utilité car, selon lui, c'est l'organisme qui est le plus à même de relayer auprès du plus grand nombre de personnalités et de pays la propagande brésilienne – « L'Institut qui a le plus ample rayonnement est pour l'instant l'IICI [...] » – et a déjà prouvé à quel point il constituait, à peu de frais pour l'État brésilien, une caisse de résonance de premier ordre :

« De tous ces instituts [ceux que le Brésil subventionne : l'IICI, celui de l'Union panaméricaine et l'Institut d'Études argentine-brésilien], il convient de dire que celui qui nous a réellement prêté les plus grands services est l'IICI de la Société des Nations. Recevant de l'Itamaraty une subvention qui n'a pas toujours été payée avec ponctualité, l'Institut [...] n'a pas ménagé ses

75. Déjà en 1934, suite à la circulaire 903, l'agent diplomatique brésilien à Helsinki notait : « Rien de mieux, pour démontrer la sensibilité, la poésie et l'éducation de notre peuple, que de faire une propagande à l'aide de la musique nationale dans ses formes scientifique, populaire et régionale » (AHI, 542,6, 464/7042, 20/09/1934, Lettre de ??? à José Carlos de Macedo Soares).

efforts pour divulguer, en plusieurs langues, par le biais de ses publications officielles, les sujets qui intéressent le Brésil ⁷⁶. »

De la nécessaire adaptation de la propagande brésilienne au public visé

Le problème ne vient donc pas de l'Institut. Il vient plutôt du fait que le Service de coopération intellectuelle de l'Itamaraty cale toute sa propagande extérieure sur celle qui est menée par le biais de l'IICI. Par exemple, le texte de Mario de Andrade rédigé comme contribution à un ouvrage scientifique publié par l'Institut, a été distribué très largement aux différentes légations diplomatiques, car il a été considéré comme un bon matériel de propagande. Or, de l'avis de nombreux agents diplomatiques chargés d'utiliser ce texte, celui-ci était parfait dans le cadre de ce qui était demandé par l'Institut, « un des plus grands centres intellectuels du monde, et de culture avancée qui plus est⁷⁷ » mais beaucoup trop technique par ailleurs. Le consul brésilien à Caracas fait ainsi remarquer que « divulguer cette contribution dans un centre intellectuel pauvre, sans horizon, comme l'est la ville de Caracas, capitale d'un pays où il y a 90 % d'analphabètes, d'une culture intellectuelle des plus attardée, est par conséquent une tâche impossible ». C'est pourquoi ce consul dégage les deux axes qui, selon lui, doivent être suivis par la propagande brésilienne : « 1) l'adaptabilité de la contribution brésilienne aux pays auxquels elle est destinée [...] ; 2) l'extension du nombre de contributions brésiiliennes qui doivent être publiées gratuitement à l'étranger ». Il propose en outre de viser un public bien précis : « Je crois que la classe moyenne du Venezuela est celle qui présente dans ce pays la

76

76. L'auteur cite notamment la traduction en français de *Dom Casmurro*, de Machado de Assis, et de l'ouvrage *Le Diamant au Brésil* de J.M. Felicio dos Santos.

77. AHI, 542,6, 464/7040, 28/09/1936, Lettre de Jeronymo de Avellar Figueira de Mello à José Carlos de Macedo Soares.

meilleure préparation technique et le meilleur jugement intellectuel et celle qui, pour cela, et pour avoir voyagé dans les grands centres scientifiques d'Europe et des États-Unis, est la plus susceptible de s'intéresser aux choses du Brésil.» Ses suggestions vont dans le sens d'une mise en valeur de ce qui est proprement brésilien, plutôt que de domaines où celui-ci tente d'imiter l'Europe ou les États-Unis. Il s'agit de se placer sur des créneaux très techniques (les exportations, l'enseignement technique, l'administration publique...) plutôt que de rester dans les grandes déclarations de principe sur l'amitié entre les peuples.

Les critiques émises par les légations diplomatiques portent également sur le manque de moyens alloués à l'entreprise de propagande culturelle : « Il m'incombe de dire à Votre Excellence que mon expérience à des postes diplomatiques en Europe et en Amérique m'a convaincu du fait que, pour la propagande du Brésil, qu'elle soit matérielle ou spirituelle, il est nécessaire de doter de budgets nos missions à l'étranger.⁷⁸ » L'auteur de ces lignes s'appuie lui aussi sur l'exemple du texte de Mario de Andrade, impubliable en l'état (il fait quatorze pages et est en portugais) dans quelque journal que ce soit, sans être au préalable traduit (ce qui signifie qu'il faut payer un traducteur), et sans verser une contribution financière au journal.

Une fois de plus est dénoncé l'écart entre les ambitions affichées et les moyens mis en œuvre pour les concrétiser. Au-delà du manque de moyens financiers, c'est le manque de continuité, de suivi et de cohérence qui est mis en lumière. L'auxiliaire consulaire de Hambourg se plaint qu'on n'utilise pas suffisamment ce qui existe déjà, notamment les intellectuels brésiliens et leurs travaux, par défaut d'« appui et de continuité dans une campagne qui soit méthodique et simple⁷⁹ ».

78. AHI, 542,6, 464/7040, 18/03/1936, Lettre du consul de Montevideo à José Carlos de Macedo Soares.

79. AHI, 542,6, 464/7042, 02/12/1935, Lettre de A. Borges de Fonseca à Mario de Saint-Brisson, consul général du Brésil à Hambourg.

Il n'a pas été seulement question ici de la politique menée par l'Itamaraty en direction de l'IICI : nous avons montré qu'il n'était pas le seul vecteur utilisé pour diffuser dans le monde une image positive du Brésil, et que le Service de coopération intellectuelle du ministère n'avait pas pour unique fonction d'être le correspondant au Brésil de l'Institut, rôle dévolu à la Commission nationale. La collaboration avec l'Institut est un point de départ, un passage obligé compte tenu de son audience mondiale vers une politique culturelle extérieure qui n'ignore ni l'Europe, ni les États-Unis, ni, et c'est plus inédit, les voisins d'Amérique du Sud. Quoi qu'il en soit, et quand bien même les moyens mis en œuvre ne sont pas toujours adaptés aux objectifs fixés, il est clair que le Brésil a saisi très tôt les avantages de s'insérer dans les relations culturelles internationales, notamment pour mener sa « politique extérieure pour le développement » :

« Personne n'ignore que, à notre époque, les relations internationales relèvent plus d'impératifs économiques et financiers que précisément d'obligations spirituelles ; la coopération intellectuelle, cependant, est parfois un meilleur intermédiaire entre les pays qui vendent et ceux qui achètent. Si en plus d'être les plus grands producteurs de café et de grands fournisseurs de matières premières nous étions aussi plus connus comme peuple cultivé, alors je pense que nous aurions cheminé vers la richesse plus facilement. Le problème de la coopération intellectuelle se transforme ainsi en problème de convenance mercantile, et il n'est pas osé d'affirmer que les triomphes économiques doivent avoir comme pendants les triomphes de la culture intellectuelle⁸⁰. »

80. AHI, 542,6, 464/7042, 02/12/1935, Lettre de A. Borges da Fonseca...

Le Brésil, le contexte américain et l'IICI : « l'équidistance pragmatique »

Excellent vecteur de la propagande brésilienne à l'étranger, l'IICI est pour le Brésil la garantie d'un certain équilibre dans sa politique extérieure ; c'est un moyen de ne pas quitter tout à fait la scène européenne, même après son retrait de la SDN. Mais pourquoi vouloir maintenir cette présence ? Car entretenir une collaboration avec l'Institut, c'est rester en contact avec les milieux européens et leurs préoccupations ; c'est renouveler, dans une configuration nouvelle, ses liens avec la France, alors même que celle-ci, tant du point de vue culturel que commercial, ne joue plus le même rôle qu'avant. Avant, c'est-à-dire l'époque qui précède la Première Guerre mondiale, celle où l'influence française – et anglaise – n'étaient pas menacées par celle des États-Unis ou de l'Allemagne.

C'est cependant dès le début du XX^e siècle, avec l'arrivée du Baron de Rio Branco à la tête de l'Itamaraty, que le changement de cap se fait sentir : si l'Europe demeure un centre incontournable, le rapprochement avec les États-Unis devient un axiome de la diplomatie brésilienne. Il ne s'agissait pas de se placer sous la coupe du puissant voisin du Nord, mais de se servir de l'amitié

américano-brésilienne pour « atteindre les objectifs plus élevés de sa politique dans le cadre sud-américain. Avec le concours des États-Unis, qui rehaussait le prestige du Brésil, il [*Rio Branco*] brigait pour son pays le statut de première puissance sud-américaine¹ ». L'objectif de Rio Branco, en menant une politique de rapprochement avec les États-Unis était de se défaire de la trop importante présence anglaise sur le plan économique, mais aussi de mener à bien sa politique d'hégémonie en Amérique du Sud; l'appui des Américains dans cette entreprise était dans cette optique un atout de taille. Cette ambition d'assurer le *leadership* en Amérique du Sud, Getúlio Vargas ne l'abandonne pas, bien au contraire. Il met en œuvre un discours panaméricaniste qui, d'une part, atténue son image germanophile, et d'autre part le pose en bâtisseur de la solidarité continentale.

Quel est, dans cette optique, l'intérêt d'une collaboration avec l'IICI? Qu'y gagne le Brésil? Selon nous, cette collaboration permet au régime de Vargas de donner un gage de bonne volonté au camp des démocraties inquiètes de ses relations tant économiques qu'idéologiques avec l'Allemagne: quoi de mieux pour cela que de participer à l'œuvre de coopération intellectuelle « grand agent du rapprochement des peuples », selon les mots d'Argeu Guimarães²? C'est également un moyen de renforcer son « prestige moral » vis-à-vis des États-Unis, mais aussi des autres pays d'Amérique du Sud.

1. Clodoaldo Bueno, in Amado Luiz Cervo, Clodoaldo Bueno, *História da política exterior do Brasil*, São Paulo, Ed. Ática, 1992, p. 163.

2. AHI, 542,6, 995/16141, Article du *Diário de Notícias*.

Le Brésil et les États-Unis

*« J'ai modifié le titre du travail qui m'avait été demandé
("Le Brésil et l'Amérique latine depuis 1930") car je ne
crois pas possible d'écrire l'histoire des relations du Brésil
avec l'Amérique latine en faisant abstraction
du rôle souvent déterminant des États-Unis »*

Rubens Ricupero³

Les relations entre le Brésil et les États-Unis sont faites d'oscillations, les périodes de franche cordialité alternant avec d'autres où règne plutôt la méfiance. Il y a d'une part la conviction d'une relation privilégiée à construire entre les deux pays, qui vient sans doute des similitudes entre ces deux géants du continent américain, tant du point de vue du territoire, que de la population, des ressources naturelles ou de l'industrie⁴. Et d'autre part, comme le démontre Frank D. McCann dans son article « Le Brésil et les États-Unis : des relations complexes à l'épreuve du long terme, XIX^e-XX^e siècles⁵ » : « la tension est un courant sous-jacent dans les rapports entre le Brésil et les États-Unis [...] ».

81

3. Rubens Ricupero, *Visões do Brasil: ensaios sobre a história e a inserção internacional do Brasil*, Ed. Record, 1995, p. 325.

4. Dans une conférence prononcée en 1936 au City College de New York, le consul général du Brésil commence en mettant en valeur qu'il existe « [...] entre nos deux pays, une sympathie instinctive qu'une meilleure connaissance mutuelle tend à développer toujours plus. La raison de cette sympathie réside peut-être dans une certaine similitude de nos positions respectives dans ce continent : nous avons en commun une large extension territoriale et une grande variété de climats et de produits, et, par conséquent, des problèmes de gouvernement, de population, d'organisation et de développement qui, jusqu'à un certain point, sont les mêmes », AHI, 542,6, 464/7040, « O Brasil e suas futuras relações com os Estados Unidos », conférence prononcée le 10/03/1936, texte joint à une lettre du consul général du Brésil à José Carlos de Macedo Soares datée du 13/03/1936.

5. Frank D. McCann, « Le Brésil et les États-Unis : des relations complexes à l'épreuve du long terme, XIX^e-XX^e siècles », in *Le Brésil et le monde : pour une histoire des relations internationales des puissances émergentes*, Centre d'Études sur le Brésil, L'Harmattan, 1999, p. 25-57.

Rio Branco, comme nous l'avons vu, a tenté une politique de rapprochement avec le « grand voisin du nord », sans que celle-ci ne conduise à une subordination totale du Brésil aux orientations américaines en termes de politique extérieure. Après lui, ses successeurs ont essayé de toujours ménager ce partenaire obligé mais quelque peu encombrant, en cherchant à maintenir une distance ou l'illusion selon laquelle les deux pays assuraient conjointement le *leadership* du continent américain. Roberto de Arruda Botelho n'écrit-il pas en 1935 : « [...] les États-Unis ont particulièrement favorisé le Brésil de leur sympathie, parce que le Brésil était, avec eux, le plus grand et le premier État souverain du continent américain. En d'autres mots : parce que le Brésil était, seul alors, susceptible de réaliser, avec eux, l'équilibre américain⁶ » ?

Le contexte de l'après-guerre différait quelque peu de l'époque de Rio Branco dans la mesure où les équilibres internationaux se trouvaient profondément modifiés : désormais les États-Unis se trouvaient en position de force non seulement par rapport au reste de l'Amérique, mais également par rapport à l'Europe dont ils étaient devenus les créanciers. Ainsi, entre 1921 et 1927, les États-Unis devinrent les détenteurs de 35 % des dettes externes du Brésil, et le principal importateur du café brésilien. Par ailleurs, de nombreuses grandes entreprises américaines s'installèrent au Brésil⁷. Celui-ci n'avait donc plus les mêmes marges de manœuvre qu'auparavant. La politique d'amitié entreprise par Rio Branco fut poursuivie, mais avec un alignement quasi systématique sur les positions nord-américaines.

L'avènement de Vargas au pouvoir ne bouleverse pas la donne, si ce n'est que son gouvernement tente d'accroître encore les exportations, par le biais de nouveaux marchés ou de nouveaux

6. A. Roberto de Arruda Botelho, *Le Brésil et ses relations extérieures*, Paris, Éd. Mazarines, 1935, p. 168.

7. Par exemple, l'Atlantic Refining Company of Brazil, Firestone, Universal Picture Corporation...

types de relations. C'est dans cette perspective que Vargas joua de la confrontation croissante entre les démocraties et les fascismes, et en particulier de la rivalité entre les États-Unis et l'Allemagne, qui lui offrit une marge de manœuvre plus importante. De fait, si l'époque de Vargas et de Roosevelt constitue le point culminant de l'entente entre le Brésil et les États-Unis, c'est également celle qui voit les relations avec le Reich se resserrer de manière spectaculaire⁸. Le Brésil, pays périphérique et économiquement dépendant, n'a pu faire jouer la surenchère entre les deux pays que dans un contexte de crise internationale où sa position géographique stratégique dans le continent américain et l'abondance de ses ressources lui conféraient une importance vitale pour le système nord-américain, et en faisait un enjeu de taille pour le Troisième Reich. Après l'avènement de l'*Estado Novo*, qui ne cache pas ses sympathies idéologiques pour l'Allemagne nazie ou l'Italie fasciste, la principale préoccupation des États-Unis est d'éviter que le Brésil ne gravite définitivement dans l'orbite allemande. La nomination d'Oswaldo Aranha, ancien ambassadeur à Washington, peu amène à l'égard de l'Allemagne, au poste de ministre des Relations extérieures en 1938 les a rassurés. Et prouve une fois de plus la volonté de Getúlio Vargas de ne pas rompre l'équilibre audacieux de la diplomatie brésilienne.

Le Brésil et l'Amérique latine

Des relations ambivalentes

Répondant à la circulaire 903 du 13 août 1934 que nous avons déjà évoquée, le consul du Brésil à Caracas dresse un panorama peu encourageant de la coopération intellectuelle

8. En 1936, les légations allemande et brésilienne sont élevées au rang d'ambassades et les liens économiques se renforcent considérablement. Entre 1933 et 1938, les exportations vers l'Allemagne font plus que quadrupler et les importations quintuplent. Tout en restant le principal partenaire commercial du Brésil, les États-Unis subissent une sévère érosion de leur influence et, entre 1936 et 1938, Berlin les supplante même comme premier fournisseur.

entre ce pays et le sien : « personne ne connaît le Brésil ni ne s'en préoccupe » ; « évident est le fait qu'ici ce qui concerne le Brésil n'éveille aucun intérêt ». Et il conclut : « [...] l'importance du Brésil rend évident ce qu'il y a de choquant et d'absurde à ce qu'un pays limitrophe et ami ignore à tel point notre culture⁹ ».

Un tel exemple est représentatif des relations distendues, sans être franchement hostiles, qu'entretient le Brésil vis-à-vis de ses voisins. On comprend pourquoi la priorité, pour Ildefonso Falcão, était non pas l'Europe, mais l'Amérique du Sud. On peut supposer que la plupart des pays d'Amérique latine ont en effet plus de contacts avec l'Europe qu'entre eux.

Au-delà de cette méconnaissance réciproque, il y a sans doute une certaine défiance de la part des autres pays de l'Amérique du Sud vis-à-vis de cet État géant qui, au moment où s'implantait le régime républicain sur tout le continent, était encore une monarchie, avant de devenir un empire. Aussi, lorsque le Brésil présenta comme argument majeur pour justifier sa candidature à un siège permanent au Conseil de la SDN sa position de *primus inter pares* au sein du groupe des pays latino-américains représentés à Genève, reçut-il un cruel désaveu. Dans un premier temps, ce fut la déclaration de l'Argentin León Suarez selon laquelle l'obtention par le Brésil d'un siège permanent « romprait l'équilibre sud-américain¹⁰ » à laquelle s'ajouta la rumeur qui voulait que le Chili soit opposé à toute candidature latino-américaine si lui-même ne devenait pas membre permanent. Le coup de grâce fut porté lors de l'Assemblée de 1926 lorsque le Chili, la Colombie, Cuba, le Salvador, le Guatemala, le Nicaragua, le Paraguay, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela adressèrent une lettre ouverte au gouvernement brésilien par laquelle ils lui deman-

9. AHI, 542,6, 464/7042, 17/11/1934, Lettre du consul brésilien à Caracas à José Carlos de Macedo Soares.

10. Cité par Eugênio Vargas Garcia, in *O Brasil e a Liga das Nações (1919-1926)*, Porto Alegre, Editora da Universidade, 2000, p. 101.

daient de reconsidérer sa position. Les autres pays latino-américains membres de la SDN ne se prononcent pas. Cette attitude est vécue comme un camouflet par le Brésil : Roberto de Arruda Botelho écrit dans un ouvrage paru en 1935 : « loin de nous soutenir [...] la plupart des républiques de l'Amérique se tournèrent contre le Brésil ». Il ajoute : « il est certain [...] que la demande du Brésil s'est heurtée à un esprit particulariste ». Autant que le refus des puissances européennes, c'est sans doute ce déni de confiance de la part des dix-sept pays américains membres de la SDN qui atteint le Brésil dans sa fierté. Pour l'auteur, le retrait de la SDN est dès lors tout à fait justifié : « Devant cette attitude, plus humiliante qu'un banal échec électoral, le Brésil a pris la seule attitude qu'il lui était permis de prendre¹¹. » L'absence de soutien des pays américains est donc vécu comme une véritable trahison et montre la teneur des relations entre le Brésil et ses voisins : une méfiance réciproque plus qu'une véritable solidarité continentale. Cette défiance est alimentée, chez les voisins du Brésil, par son rapprochement avec les États-Unis : ce pays reste, jusqu'à la proclamation de la politique de « bon voisinage » amorcée par Hoover et développée par Roosevelt, l'objet de virulentes critiques qui dénoncent son impérialisme conquérant.

Au sein de l'IICI, cette méfiance se mue en compétition. Lorsqu'il veut convaincre son gouvernement de subventionner l'Institut, Montarroyos ne manque pas d'arguments pertinents : il signale ainsi que le gouvernement équatorien a décidé de participer financièrement à l'œuvre de coopération intellectuelle, et que cette initiative

« a été accueillie avec beaucoup de sympathie lors de la dernière réunion des délégués d'État auprès de l'Institut, celle-ci ayant remarqué que l'Équateur était la première nation américaine

11. Roberto de Arruda Botelho, *Le Brésil et ses relations extérieures*, Paris, Éd. Mazarine, 1935, p. 66-67.

et le second des États non adhérents à la SDN à prêter son concours financier à l'Institution de Paris¹².

Voilà qui doit atteindre la fierté brésilienne: le Brésil ne se retrouve-t-il pas à la traîne par rapport à l'un des plus petits pays d'Amérique latine, et ce devant les délégués des autres pays auprès de l'Institut? Si l'Équateur, pays bien moins riche que le Brésil, peut apporter sa contribution, pourquoi ce dernier ne le pourrait-il pas? Ce n'est pas, loin s'en faut, la seule et unique fois que Montarroyos use de cet argument. Lorsqu'en 1935 il fait parvenir à l'Itamaraty la « Bibliographie pédagogique internationale », répertoire annuel dressé par l'Institut, il fait remarquer l'absence du Brésil, d'autant plus regrettable que l'on y trouve trois pays américains: « Il est regrettable que le Brésil ne figure pas dans le volume en question, d'autant plus qu'on y trouve les bibliographies de trois nations américaines: la République argentine, le Canada et les États-Unis¹³. »

La rivalité avec l'Argentine

C'est sans doute la présence de l'Argentine qui est la plus difficile à accepter: la rivalité entre les deux pays n'est pas un vain mot. Lors d'une session de la Commission nationale brésilienne en 1929 – année où le Brésil commence à subventionner l'IICI –, Montarroyos ne manque pas de souligner que l'Argentine, qui s'est, elle aussi, décidée avant le Brésil, en a déjà tiré des profits non négligeables: « La République argentine, en apportant un concours de sept cents livres sterling, a déjà obtenu l'édition de quatre œuvres d'auteurs argentins, traduits et publiés par l'Institut. C'est le moment de penser à l'édition française d'auteurs brésiliens¹⁴. »

12. AHI, 276/2/4, 17/11/1927, Lettre de Montarroyos à Octavio Mangabeira.

13. AHI, 78/3/14, 17/11/1936, Lettre de Montarroyos à José Carlos de Macedo Soares.

14. AHI, 276/2/4, Acte de la session de la CNB du 03/01/1929.

Comme le souligne Stanley Hilton dans son article « Brazil and the Post-Versailles World¹⁵ », la rivalité entre ces deux pays est ancienne et « la perception que le Brésil a de l'Argentine comme un pouvoir agressif et expansionniste bâti par l'établissement de son hégémonie sur le continent, ne date pas d'hier ». Au début du XX^e siècle, cette rivalité avait pris la forme d'une compétition acharnée au plan naval. Après la Première Guerre mondiale, un nouvel élément s'ajoutait aux précédents : « la longue et exceptionnelle période de paix que connaissait l'Argentine, et qu'elle avait obtenue par son effort militaire, l'avait laissée, selon les mots de Pacheco, "armée jusqu'aux dents" ». Face à l'attitude conquérante de l'Argentine, le Brésil se sentait vulnérable, tant par la faiblesse de ses forces armées que par son isolement au sein de l'Amérique du Sud. Les diplomates et hommes d'État brésiliens sont alors persuadés que l'objectif de l'Argentine était d'encercler le Brésil en formant un bloc hispano-américain hostile. Stanley Hilton rapporte les propos de l'Amiral Souza e Silva, qui résumait les angoisses suscitées par l'Argentine, mais qui est également lucide sur les raisons pour lesquelles le Brésil est l'objet de défiance de la part de ses voisins :

« Elle voit dans le Brésil un obstacle à ses ambitions d'hégémonie continentale, un concurrent en ce qui concerne l'immigration européenne, son principal rival pour le commerce maritime, un intrus sur les marchés du Paraguay et de l'Uruguay, [...] un allié des États-Unis, un concurrent en termes de prestige sur la scène européenne, un danger à cause de son extension naturelle et de la masse de sa population, et une future puissance semblable aux États-Unis... C'est pourquoi la politique argentine continue d'avoir comme but l'isolement du Brésil en Amérique du Sud [...] »

15. Stanley Hilton, « Brazil and the post-Versailles world : elite images and foreign policy strategy, 1919-1929 », *Journal of Latin American Studies*, n° 12, part. II, nov. 1980, p. 341-364.

Ce discours, mélange de crainte et d'ambition, explique sans doute pourquoi le rapprochement avec le reste de l'Amérique latine était de plus en plus vu comme une priorité de la politique extérieure brésilienne. Il explique aussi la volonté du Brésil de maintenir des liens avec l'Europe, sorte de compensation à son isolement sur le continent américain. Stanley Hilton, dans son article «Latin America and Western Europe, 1880-1945: the political dimension¹⁶», fait d'ailleurs de la rivalité avec l'Argentine l'une des principales motivations de sa participation à la SDN: «Dans la mesure où il peut être avancé que la politique extérieure du Brésil au cours de ce siècle s'est d'abord définie en fonction de sa rivalité avec l'Argentine, il semble logique que la raison fondamentale de son intérêt pour la SDN résidait dans le prestige que cela lui conférait au sein des pays d'Amérique du Sud.»

88

Le Brésil, l'Amérique latine et les États-Unis : l'Union panaméricaine

La période de l'entre-deux-guerres voit l'évolution de l'organisation de l'Union panaméricaine. Ce projet d'organisation qui date du Congrès de Panama de 1826 devait être, dans l'esprit de ses instigateurs, celui d'une Hispano-Amérique dont les barrières douanières extérieures seraient susceptibles de clauses préférentielles. Ni le Brésil, ni les États-Unis n'étaient au départ inclus. Le projet ne connut pas de réel développement jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et ce fut finalement sous l'impulsion des États-Unis qu'il connut un nouveau démarrage¹⁷. Cette initiative, conduite par le secrétaire d'État James Blaine, résultait de la

16. Stanley E. Hilton, «Latin America and Western Europe, 1880-1945: the political dimension», in Wolf Grabendorff, Roett Riordan (org.), *Latin America, Western Europe and the United States, Reevaluating the Atlantic Triangle*, New York, Hoover Institution Press, Praeger Publishers, 1985, p. 1-39.

17. C'est en effet à Washington que se réunit en 1889 la conférence constitutive de l'Union Internationale des Républiques américaines et de son organe exécutif, le Bureau commercial des Républiques, qui devinrent respectivement, en 1910, l'Union des États américains et l'Union Panaméricaine.

pression des lobbies démocrates favorables à la libéralisation des échanges. La série de bouleversements politiques que provoqua la guerre de 1914-1918 causa des remous profonds dans l'organisation panaméricaine qui vit l'émergence de regroupements distincts, et à bien des égards concurrentiels: c'est par exemple la création du groupe ABC entre l'Argentine, le Brésil et le Chili. Par ailleurs, comme le note Pierre Queuille¹⁸, les habitudes prises par les hommes d'État à la SDN, où les questions politiques étaient débattues sans limitation ni contrainte, conduisirent à une nette politisation des débats lors de la Cinquième (Santiago, 1923) et Sixième Conférence (La Havane, 1928). Washington réussissait pourtant à s'opposer à tout projet susceptible d'assurer une authentique réforme. Il n'en reste pas moins que s'affirmait une vitalité latino-américaine qui tentait de contrer l'hégémonie américaine dont l'Union panaméricaine était plus ou moins devenue l'un des instruments.

La politique de « bon voisinage » que Roosevelt formula lors de la Septième Conférence de Montevideo en 1933 dissipa les préventions latino-américaines et amena une réorientation de l'organisation. En 1936, Roosevelt reçut en accueil triomphal en Amérique latine et la Conférence extraordinaire de Buenos Aires resitua dans le cadre panaméricain les précédentes conventions bilatérales anti-guerre. Quand éclata la Seconde Guerre mondiale, le State Department avait donc déjà déterminé un comportement d'alliance chez ses partenaires américains. Le contexte international, la menace de la guerre furent pour beaucoup dans cette reconfiguration qui laissait peu de place aux États latino-américains pour se démarquer de la ligne politique des États-Unis et pour contrer leur influence croissante. Leur collaboration accrue à l'œuvre de coopération intellectuelle de la SDN peut être vue comme une tentative d'en diminuer l'impact.

18. Voir Pierre Queuille, *L'Amérique latine, la doctrine Monroe et le panaméricanisme: le conditionnement historique du tiers-monde latino-américain*, Paris, Payot, 1969.

C'est dans ce cadre que Getúlio Vargas, afin de se rapprocher des Américains, sans toutefois tomber dans leur dépendance, adopte une politique de prestige au sein du panaméricanisme, ainsi qu'une attitude d'arbitre et de conciliateur, notamment lors du conflit de Leticia entre la Colombie et le Pérou de 1932-1934¹⁹. C'est tout l'objet du travail d'Alvaro Artur Guedes de Melo intitulé *O Pan-Americanismo e o Estado Novo* que de montrer comment Vargas, par le biais de la propagande, se pose en chantre de la solidarité américaine. Il exploite pour cela des articles de presse, qui portent souvent la marque du Département de l'information et de la propagande. Il cite notamment un article paru en septembre 1941 dans la revue *Dois Jornais* dont le titre suggestif est « De Simon Bolivar a Getúlio Vargas ». Auparavant, il s'était penché sur un autre article intitulé « *O Brasil e o inicio da política de Boa Vizinhança* » où Vargas et Roosevelt sont « partenaires dans la construction d'une diplomatie américaine²⁰ ». Au passage, l'auteur de l'article met sur le même plan un président élu démocratiquement et un autre porté au pouvoir par un coup d'État.

« L'Amérique ne nous est plus totalement indifférente, comme c'était le cas jusqu'à présent. C'est encore l'Europe qui, pour de nombreuses raisons, nous intéresse. [...] Notre situation en tant qu'Amérique est, pour ainsi dire, une situation à part. Nous ne sommes pas, comme le Mexique du "grand patriote" Porfirio Diaz, soumis à l'influence des États-Unis et nous ne communions pas non plus dans l'ibéro-américanisme préconisé par les intellectuels hispano-américains²¹. »

Cette citation de José Veríssimo résume bien la position brésilienne, sans cesse dans l'entre-deux, ne voulant pas choisir

19. Le Brésil se pose aussi en arbitre lors de la guerre du Chaco qui oppose le Paraguay et la Bolivie.

20. Article de la revue *Cultura Política*, fondée par le régime, cité par Alvaro Guedes de Melo, *op. cit.*, p. 76.

21. José Veríssimo, cité par Leyla Perrone-Moises, article cité, p. 43.

d'«option préférentielle». Ce qui précède a cependant montré que la scène internationale américaine est devenue essentielle sur l'échiquier de la politique extérieure brésilienne. Il nous reste à voir quelles sont les relations entre l'organisation panaméricaine, sous l'influence des États-Unis, et l'IICI, clairement européenne.

L'Institut et l'Union panaméricaine : des relations ambiguës

La place des États-Unis, acteur à ménager

Avant d'aborder la question des relations entre l'Institut et l'organisation panaméricaine, il faut au préalable avoir à l'esprit le rôle et la place des États-Unis au sein des relations internationales en général, et de la coopération intellectuelle en particulier. Même si c'est presque devenu un lieu commun, il faut rappeler à quel point la Première Guerre mondiale a bouleversé les équilibres internationaux, en particulier la domination européenne. L'Europe, ancienne créancière du monde, devient débitrice. Par ailleurs, la concurrence américaine sur le plan industriel est devenue, grâce aux besoins européens pendant la guerre, redoutable dans presque toutes les branches. Enfin, les pays de l'Entente sont redevables de leur victoire envers les Américains, dont l'appui, humain et matériel, a été décisif. Ce bref rappel est nécessaire pour comprendre que les démocraties européennes peuvent difficilement tenir tête aux États-Unis. Leur non-participation à la SDN est un handicap majeur pour l'organisation genevoise, dont la légitimité et l'efficacité se trouvent de la sorte diminuées.

C'est pourquoi l'appui des Américains aux travaux de l'IICI est très important, et doit être conservé à tout prix, pour un motif de prestige et de crédibilité, mais aussi pour des raisons financières. Si les États-Unis ne subventionnent pas l'Institut, en revanche la Dotation Carnegie et la Fondation Rockefeller participent de plus en plus massivement au financement de ses comptes spéciaux. Si la Dotation Carnegie ne le fait pas réguliè-

92 rement (en 1932, 1936, 1938 et 1939), la Fondation Rockefeller, elle, apporte une contribution chaque année : de 25 524 francs en 1932 à 2871 304 francs en 1939, soit une somme plus importante que la subvention française – de 2 204 000 francs cette année-là²². Le fait de ne subventionner que les comptes spéciaux n'est pas anodin : les donateurs choisissent les projets qui bénéficient de leur apport financier et acquièrent ainsi une sorte de contrôle sur l'Institut et définissent des priorités. L'augmentation régulière des dons ne fait qu'accentuer cet état de fait. Lorsque Zimmern sous-directeur de l'Institut, se rend aux États-Unis en 1925, il est tout à fait explicite sur les motivations de son voyage : d'une part, il considère que les relations avec ce pays sont « plus importantes que celles que nous pouvons entretenir avec n'importe quel autre pays²³ » ; d'autre part, il met en avant le fait qu'« il existe aux États-Unis de grandes fondations disposant de sommes considérables qui sont consacrées à l'entente internationale et à la coopération intellectuelle », représentées au sein de la commission nord-américaine de coopération intellectuelle qui s'est créée en 1925.

Il s'agit en permanence de rassurer les États-Unis sur le bien-fondé de l'Institut vis-à-vis duquel les milieux intellectuels américains ont, selon Zimmern, « [...] une attitude d'attente, de sympathie, mais non pas encore d'absolue confiance ». Il ajoute : « il y a eu des préjugés, des malentendus, même des soupçons, comme ceux qui avaient trait à l'intrusion, dans nos travaux, d'influences politiques²⁴ ». En fait, comme le souligne Jean-Jacques Renoliet, « [...] l'IICI ne suscite pas l'enthousiasme des États-Unis qui, déjà rivaux des Européens en Amérique latine sur les plans économique et financier [...] », voient celui-ci comme un obstacle à leur volonté d'étendre leur hégémonie sur le plan culturel.

22. Voir Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 208-209.

23. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 246.

24. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 246.

Comme nous le voyons, l'IICI a tout intérêt à entretenir de bons rapports avec les États-Unis, et donc avec toutes les institutions auxquelles ils participent. Compte tenu de ce que nous avons dit au sujet de leur rôle au sein de l'UPA, on comprend que l'OCI ne peut qu'apporter sa coopération aux activités de cette organisation quand cela lui est demandé.

***L'Institut et l'Union panaméricaine,
entre rivalité et complémentarité***

Or l'UPA possède depuis 1917 une section dévolue au développement des relations culturelles entre les États américains, avec comme priorité les questions relatives à l'éducation. Comme l'écrit Concha Romero James dans un *memorandum* datant de 1939 intitulé «Programme de coopération intellectuelle de l'Union panaméricaine»: «Il est rapidement apparu combien il serait bénéfique, pour les relations interaméricaines, d'incorporer le plus grand nombre de jeunes latino-américains aux universités des États-Unis.» Plus loin elle ajoute:

«Parmi les activités auxquelles s'est consacrée l'Union panaméricaine depuis les débuts de son action culturelle figure celle qui a pour fin de faire en sorte que les institutions d'enseignement supérieur des États-Unis établissent des cours spécifiques pour l'étude de l'histoire, de l'organisation politico-sociale et de la culture d'Amérique latine»²⁵.

Devenue «Oficina de Cooperación Intelectual» en 1929, cette section apparaît complémentaire des travaux de l'OCI, à même de faire fructifier ses principes dans cette partie du monde. Elle peut aussi être perçue comme une menace: celle d'une coopération régionalisée sous l'influence des États-Unis, qui essaieraient de capter la quasi-totalité des étudiants latino-américains allant faire leurs études à l'étranger. Telle est l'ambi-

25. AUN, AX I 11.

guité fondamentale sur laquelle reposent les liens entre l'organisation européenne et l'organisation américaine.

Les relations entre l'IICI et l'Union panaméricaine démarrent par un échange de bons procédés. Dès 1925, le directeur du Bureau de l'UPA²⁶ à Washington écrit une lettre à Luchaire pour l'informer qu'il a reçu le plan général d'organisation de l'IICI et qu'il l'a lu « avec grand intérêt ». Il apprécierait qu'on lui fasse parvenir les publications de l'Institut; l'établissement de contacts suivis entre les deux organisations serait des plus bénéfiques. Julien Luchaire répond que ce désir est partagé et qu'il espère que l'Institut pourra contribuer à la tâche de l'UPA.

La proposition de Luchaire a été entendue et, à partir de ce moment, l'UPA va fréquemment solliciter l'institution parisienne. Cependant, on remarque que les demandes de l'UPA sont souvent très précises et peuvent être très utiles pour servir ses propres buts. Suite à l'annonce, lors de la Sixième Conférence panaméricaine de La Havane de 1928, du projet de création d'un Institut panaméricain de coopération intellectuelle (IIACI), Héroïse Brainerd, chef du service de l'Éducation de l'UPA, écrit à Alfred Zimmern, directeur adjoint de l'IICI :

« Dans la mesure où les projets d'organisation d'un IIACI connaissent un certain développement [...], je vous écris [...] pour vous demander quelles sont selon vous les activités de l'Institut les plus fructueuses. Il y a beaucoup de directions dans lesquelles un Institut régional comme celui qui est proposé peut développer son travail, mais comme il sera sans doute limité en moyens et en personnel, nous aimerions qu'il ne prenne en charge que les perspectives qui promettent le plus de résultats, et souhaitons par conséquent bénéficier de votre expérience²⁷. »

26. C'est le titre qui figure sur l'en-tête du courrier; il est difficile de savoir à quel poste cela correspond exactement.

27. AUN, A XI 11, 22/01/1929.

Ce passage est intéressant à bien des égards. Tout en ne cachant pas que le futur Institut veut copier celui de Paris, elle en minimise la portée: pour rassurer Zimmern? Par ailleurs, en sollicitant les conseils du directeur adjoint de l'IICI, pour s'inspirer de «l'expérience» de celui-ci, elle le place dans la position d'aîné, d'éclairer. Comment dès lors refuser d'accéder à sa demande? Or celle-ci n'est pas minime: en indiquant aux organisateurs du futur Institut américain ses activités «les plus fructueuses» menées par l'IICI, Zimmern leur fournirait les moyens de concurrencer efficacement l'organisation genevoise. Telle n'est pas la seule requête présentée par Héloïse Brainerd: «Un autre point sur lequel j'aimerais avoir des informations concerne les étudiants originaires de pays latino-américains qui étudient en Europe». Ce qui l'intéresse c'est «de savoir ce qui est fait pour attirer ces étudiants dans les centres européens, et par le biais de quels organismes». Dans quel but demander ce type d'informations si ce n'est pour mettre en place des dispositifs à même de se placer en alternative au «modèle» européen? Voici le texte qui, dans le numéro d'août 1929 de la revue *La Coopération intellectuelle*, accompagne l'annonce du projet d'Institut inter-américain de coopération intellectuelle:

«La CICI prend acte avec intérêt du projet de création d'un Institut interaméricain de coopération intellectuelle. La Commission se plaît à y voir un résultat des efforts réalisés pour développer l'esprit de coopération internationale, constate avec plaisir que le programme envisagé pour le nouvel Institut rentre dans le cadre des travaux entrepris par l'OCI mise en œuvre par la SDN, et espère que dans ce cadre, conçu du point de vue universel, la collaboration avec l'Institut interaméricain sera fructueuse à l'œuvre de coopération intellectuelle.»

Derrière la cordialité des propos, on peut néanmoins déceler la volonté de ne pas perdre le premier rôle en matière de coopération intellectuelle, en rappelant que la SDN – et donc l'Europe – a été la première à prendre une initiative d'envergure dans ce

domaine. Habilement, le projet américain est présenté comme découlant de l'organisation européenne. Cette précaution est significative de la crainte de la CICI de voir les États-Unis régner sans partage sur le continent américain par le biais de cet Institut qui, à bien des égards, fait doublon avec l'IICI, et se pose, sans le dire, en concurrent, comme le dévoile la lettre d'Héloïse Bairnerd.

En juin 1928, le secrétariat de la CICI fait parvenir à Luchaire un rapport sur les résolutions adoptées par la dernière Conférence de La Havane, « des résolutions qui vous intéressent de très près ». L'auteur du rapport s'explique : « Je me permets d'attirer tout particulièrement votre attention sur celle qui indique les démarches faites en vue de la création d'un Institut interaméricain de coopération intellectuelle²⁸. » Ces quelques lignes, qui ne contiennent aucun commentaire, sont pourtant lourdes de sous-entendus quant à la portée d'une telle résolution. Oprescu, secrétaire général de la CICI, écrit peu après à Luchaire au sujet de ce projet : « Les Américains désirent copier en tout l'activité de la CICI et d'ici deux ans ils veulent créer un IIACI ». Il ajoute : « Je prépare en ce moment un mémorandum au sujet des différentes questions traitées par la SDN et dont l'UPA tire avantage »²⁹. Dès le début les responsables de l'OCI sont donc conscients du danger que peut représenter un tel Institut, et ne sont pas dupes des intentions américaines.

Le projet d'organisation de l'IIACI révèle en effet que son organisation est calquée sur celle de l'Institut. Il serait en effet composé d'un « *central coordinating office* », qui aurait un directeur, « assisté par une équipe de techniciens et de chargés d'écriture », et de « Conseils nationaux de coopération intellectuelle dans chaque République d'Amérique ». Ces « Conseils nationaux » seraient constitués de représentants des universités et des « autres institutions d'enseignement supérieur, des académies, des associations, des instituts, des musées, des bibliothèques et autres

28. AUN, A XI 11, 14/06/1928.

29. AUN, A XI 11, 21/06/1928.

organismes similaires dédiés au progrès des arts, des lettres et des sciences [...]»³⁰. On aura reconnu le principe des commissions nationales, et le « *central coordinating office* » remplit le rôle de l'IICI. N'y a-t-il pas un risque que les commissions nationales disparaissent ou soient vidées de leur sens et de leur contenu par l'établissement des « Conseils nationaux » ? Le secrétaire exécutif de la Commission nationale américaine, David Thompson, est conscient de cette possibilité, ainsi que du fait que cela pourrait, à terme, envenimer les relations entre l'OCI et l'IICI, et dans l'immédiat rendre l'IICI réticent à collaborer. C'est pourquoi il écrit à Luchaire un courrier confidentiel à ce sujet. Dans cette lettre, il suggère que les commissions nationales fassent office de « Conseils nationaux » là où elles sont présentes. David Thompson se présente comme le défenseur des intérêts de l'IICI et de la SDN : ne suggère-t-il pas que la question soit débattue à la prochaine Assemblée générale de l'institution genevoise ? Que ce serait l'occasion d'encourager les gouvernements des pays qui ne disposent pas encore de Commissions nationales à en créer ? Mais voyons le reste de la lettre :

« Je pense qu'il est très important que cette initiative interaméricaine soit reçue avec la plus grande cordialité par l'OCI de la SDN et qu'elle soit considérée comme un groupement régional d'organismes de coopération intellectuelle qui devrait être invité à prendre part à l'activité internationale menée dans ce domaine. Voilà la politique que je mène à ce sujet et j'espère que votre point de vue sera le même, car les États latino-américains sont en train d'essayer de réaliser dans l'hémisphère occidental un organisme semblable à l'Institut que vous dirigez »³¹ [...]. »

Encore un texte très intéressant, et très retors. David Thompson, dans le même paragraphe, minimise la portée du projet – ce n'est qu'un groupement régional qui tend à être intégré à l'œuvre

30. AUN, A XI 11, 18/04/1929.

31. *Ibidem*.

de l'OCI – et en fait un concurrent de taille pour l'Institut de Paris: «un organisme semblable à l'Institut que vous dirigez». C'est lorsqu'il affirme que ce projet est une initiative des États latino-américains pour concurrencer l'organisme européen, comme si les États-Unis n'y avaient pas pris part, qu'on a du mal à croire en sa sincérité. Car outre qu'il présente finalement son pays comme le garant des intérêts de l'IICI sur le continent américain, son initiative, confidentielle, ne prouve-t-elle pas sa loyauté envers l'Institut parisien? Il utilise une importante revendication de l'Amérique latine: celle d'exister réellement au sein d'une institution très européenne. Il agite ainsi la menace d'une désaffection de cette partie du monde pour l'œuvre de coopération intellectuelle menée par la SDN. Cette menace doit être d'autant plus prise au sérieux que l'influence culturelle européenne – et en particulier française – décline rapidement dans cette partie du monde au profit des États-Unis. C'est ce que met en avant une note en provenance de Bogotá adressée à Bonnet:

«[...] il est évident que cette nouvelle institution fera une sérieuse concurrence à celle dont le siège est à Paris et que le Comité des États-Unis [...] en sera l'inspirateur et l'élément dirigeant. Les pays de l'Amérique latine vont à leur tour constituer chacun leur section respective et on peut être assuré que l'une des premières conséquences de l'entrée en exercice de l'Institut interaméricain sera de drainer davantage les étudiants du continent méridional vers les Universités du Nord [...]. Ces tendances, soutenues et encouragées par l'organisation interaméricaine, favorisées par les facilités nouvelles de communication maritimes avec les États-Unis, ne feront que se fortifier et s'étendre, risquant ainsi de changer en peu d'années les dispositions traditionnelles à notre égard qui dominent encore dans une petite élite, mais qui sont chaque jour de plus en plus battues en brèche³²».

32. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 255.

Cette note révèle aussi qu'on est conscient, en Europe, de la réticence des pays latino-américains vis-à-vis des prétentions américaines sur le continent.

Comment réagit l'Institut parisien à ces manœuvres? On l'a vu, dans un souci de ne pas mécontenter les États-Unis, et de ne pas perdre la sympathie des États latino-américains, ses dirigeants ne peuvent opposer de fin de non-recevoir aux demandes de ceux de l'UPA. C'est donc toujours avec la plus grande cordialité que se déroulent les échanges entre les deux institutions. Lorsque Alfred Zimmern répond au courrier d'Héloïse Brainerd, il tente de paraître coopératif, alors même qu'il ne lui fournit pas les renseignements demandés: il ne peut lui fournir de statistiques sur les étudiants. Plutôt que de se désintéresser de l'IIACI et de son activité, l'Institut va au contraire chercher à rester présent, à toujours se tenir informé des initiatives américaines. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Conférence de Buenos Aires de 1936 Daniel Montenach, nouveau secrétaire de la SDN, transmet un rapport au directeur de l'Institut qui débute de la façon suivante:

« Une étude même sommaire de la documentation concernant la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix fait ressortir la grande importance que les États américains attachent à l'œuvre de coopération intellectuelle. Il conviendrait d'étudier de près comment l'Organisation de coopération intellectuelle pourrait utiliser cet intérêt pour resserrer les liens entre les Républiques américaines et la Société des Nations, et c'est une question qu'il serait utile d'examiner au cours de la réunion des Commissions nationales de coopération intellectuelle au mois de juillet. [...]»³³

Il s'agit donc, pour l'Institut, de tirer au mieux parti de ces bonnes dispositions. Par ailleurs, à travers ces lignes on voit que le Secrétariat de la SDN considère le projet d'Institut interamé-

33. AUN, A XI 11, mai 1937.

ricain comme un moyen d'accroître la participation à l'OCI des États latino-américains, malgré leur éloignement géographique.

Le Brésil, trait d'union entre l'Institut international de coopération intellectuelle et l'Union panaméricaine ?

Ce rapprochement entre l'OCI et l'Amérique latine est également souhaité du côté brésilien, qui aimerait que le Brésil soit vu comme un intermédiaire privilégié. Cela aurait pour conséquence de renforcer l'autorité morale du Brésil auprès des autres pays latino-américains, de susciter leur confiance, tout en se posant comme un acteur de premier plan aux yeux des dirigeants de l'OCI.

C'est dans cette perspective que Montarroyos propose à Afrânio de Melo Franco en 1933, puis à José Carlos de Macedo Soares en 1934, de participer à la collection « Correspondance » de l'Institut. À Afrânio de Melo Franco il suggère de traiter les thèmes suivants : « La collaboration entre les nations d'Amérique et celles d'Europe pour l'organisation de la paix », ou alors « Comment faut-il orienter les relations entre les républiques du continent américain afin qu'elles contribuent à la stabilité de la paix universelle », ou encore « Concours entre le panaméricanisme et la SDN³⁴. » À Macedo Soares il propose un sujet qui concerne « Les relations entre les pays américains et ceux des autres continents ou la contribution que le panaméricanisme peut apporter à l'organisation de la paix universelle³⁵. » Ainsi le Brésil se présenterait à la fois comme le chantre du panaméricanisme et comme un allié précieux de la SDN... alors même qu'il n'en est plus membre. On pourrait d'ailleurs y voir une sorte de revanche : l'organisation genevoise se rendrait alors compte de ce qu'elle a perdu en n'accordant pas de siège permanent à un pays aussi zélé dans le travail de maintien de la paix. Ce serait égale-

34. AHI, 78/3/13, 13/05/1933.

35. AHI, 78/3/13, 03/10/1934.

ment une manière de lui faire comprendre que son européocentrisme n'est plus tenable et qu'il est temps de regarder vers le Nouveau Monde, susceptible de lui apporter le souffle qui lui fait cruellement défaut.

Ce rôle d'intermédiaire, le Brésil le joue sur une question précise qui est celle de l'uniformisation du droit d'auteur. En 1933, deux grands systèmes internationaux régissent le droit d'auteur : la Convention d'Union de Berne et la Convention panaméricaine de La Havane. Celle de Berne a été révisée en mai-juin 1928 lors de la Conférence de Rome, et celle de La Havane est une reformulation de la Convention de Buenos Aires de 1910. La Convention de Berne, en vertu de son statut, est ouverte à tous les pays, alors que la convention panaméricaine est limitée aux États américains. Le Brésil, signataire des deux conventions, suggère à Rome que celles-ci soient uniformisées. Cette question va être l'objet de nombreuses discussions, tant en Europe qu'en Amérique, et le Brésil se positionne comme interlocuteur privilégié, trait d'union bienvenu entre les deux systèmes :

« [...] Le Brésil étant l'unique signataire tant de la Convention de Berne et de l'Acte de Rome que de la Convention de La Havane, il lui revient, sans aucun doute, comme il convient pour l'éclat de son prestige moral, de promouvoir et de conduire le travail juridique tendant à consolider en un seul pacte international ces deux instruments diplomatiques³⁶. »

C'est par une collaboration étroite avec l'IICI que le Brésil va remplir ce rôle. À l'approche de la VII^e Conférence panaméricaine de Montevideo, Montarroyos écrit donc à Afrânio de Melo Franco : « [...] l'IICI a décidé, en accord avec moi, de s'adresser à Votre Excellence pour que, lors de la prochaine Conférence panaméricaine, la Délégation du Brésil prenne, à

36. AHI, 78/3/13, 23/10/1933, Lettre de Montarroyos à Afrânio de Melo Franco.

Montevideo, la tête du mouvement en faveur de l'unification des deux conventions actuellement en vigueur ». Il présente cette collaboration comme une initiative de l'OCI qui considère qu'en effet le Brésil occupe une position privilégiée pour mener à bien les négociations. Le sujet est effectivement, à la demande conjointe du Secrétariat de la SDN et du gouvernement brésilien, mis à l'ordre du jour à Montevideo. La délégation brésilienne propose qu'une commission soit constituée, sous les auspices de l'IICI, pour rédiger un avant-projet de convention qui concilie les deux systèmes. Ce faisant, le Brésil présente l'Institut comme le plus à même de résoudre ce genre de problème, et rejette donc une conception régionaliste de la coopération intellectuelle au profit de la vision universaliste de l'organisation européenne. Si la proposition brésilienne est repoussée par la Conférence qui lui préfère la constitution d'une commission interaméricaine, les répercussions qu'a eues en Europe l'initiative brésilienne lui sont bénéfiques. Montarroyos mentionne en particulier un télégramme de remerciements de la part de la Fédération internationale de journalistes : « [...] Ils [*ces remerciements*] attestent la grande et heureuse répercussion qu'a eue dans les milieux intellectuels de l'Ancien Monde l'initiative prise par Votre Excellence à Montevideo³⁷. » Par son action, le Brésil a donc réussi à gagner l'estime et la gratitude des milieux intellectuels, ainsi que la reconnaissance de l'Institut, que le Brésil désigne clairement, face à l'organisation américaine, comme le plus légitime pour tout ce qui touche à la coopération intellectuelle. Le fait d'avoir confié au Brésil le premier rôle à Montevideo n'est-il pas une marque de confiance ? C'est en tout cas l'avis de Montarroyos. On peut aussi imaginer que l'IICI estimait plus habile de laisser un pays latino-américain faire cette proposition, plutôt que d'avoir l'air d'imposer son avis devant l'organisation panaméricaine.

37. AHI, 78/3/13, 26/12/1933.

Malgré le rejet de sa proposition, le Brésil « soucieux d'entretenir les relations entre l'Amérique et l'Europe³⁸ » invite des experts européens à Rio de Janeiro pour qu'ils entrent en contact avec ceux de Montevideo. Ce qui pousse le Brésil à ne pas « abdiquer », selon les termes de son délégué, à ne pas renoncer à sa « mission » c'est qu'

« [...] il est certain que le Brésil ne voudrait pas renoncer [...] à l'honorant privilège d'être le trait d'union entre le système juridique panaméricain et celui de Berne; un renoncement entraînerait la perte, hautement regrettable, des avantages moraux qui résultent du prestige international octroyé à notre pays par un tel privilège ».

La question n'est toujours pas résolue en 1937, et le gouvernement brésilien maintient sa position, qui continue à lui assurer des retombées positives en Europe. Mais qu'en est-il en Amérique? La proximité du Brésil avec l'Institut l'a-t-il éloigné plus encore de ses voisins? Est-il le seul pays à vouloir être un acteur de taille au sein de l'OCI?

38. Discours de Montarroyos lors de la XX^e session de l'OCI en 1938, rapporté dans *La Coopération intellectuelle*, 1938, p. 135.

L'Amérique latine dans l'IICI et l'IICI en Amérique latine : une présence grandissante

« D'intéressantes questions se posent au sujet des aspects politiques des relations entre Europe et Amérique latine si l'on considère le point de vue de cette dernière. Par exemple, comment l'Europe pouvait-elle être politiquement utile à l'Amérique latine ? »

Stanley Hilton¹

Avant d'envisager les relations entre l'Amérique latine et l'IICI, il faut sans doute revenir sur les rapports de ce continent avec la SDN.

En 1920, ils sont quinze pays latino-américains parmi les quarante-deux membres fondateurs de la nouvelle organisation internationale. Plus tard, quatre autres rejoignent ses rangs, tandis que d'autres la quittent. Cet engouement pour la SDN,

1. Stanley E. Hilton, « Latin America and Western Europe, 1880-1945: the political dimension », in Wolf Grabendorff, Roett Riordan (org.), *Latin America, Western Europe and the United States, Reevaluating the Atlantic Triangle*, New York, Hoover Institution Press, Praeger Publishers, 1985, p. 25.

Warren H. Kelchner l'explique en 1930 par le fait que: «être membre leur conférait le prestige de voir leurs délégués prendre place à côté de ceux des États les plus influents. Et si la nécessité se faisait sentir, la Ligue pouvait être utilisée comme un possible contrepoids à l'influence prépondérante des États-Unis dans l'hémisphère occidental²». Le contexte américain est donc primordial pour saisir les raisons qui ont poussé la quasi-totalité de l'Amérique latine à vouloir être partie prenante de ce qui se passait en Europe. La SDN et l'UPA ne sont pas vues comme nécessairement concurrentes. Et ils ne furent pas inactifs dans l'enceinte genevoise, revendiquant une véritable voix et une réelle place dans le concert des nations. Kelchner rappelle leurs propositions visant à «[...] faire en sorte que la Ligue soit plus en accord avec leur théorie d'«égalité des États», que le budget soit reconsidéré en leur faveur, que l'Amérique bénéficie d'une plus grande représentation au Conseil [...]».

Si tous les pays latino-américains n'ont pas quitté la SDN avec autant de fracas que le Brésil en 1926, ils ont été nombreux, malgré ces espoirs initiaux, à s'être retirés: sur les quinze membres fondateurs, seuls cinq d'entre eux vont rester jusqu'au bout. Cette désaffection à l'égard de la SDN peut se lire comme le résultat d'une lassitude devant son européocentrisme, de l'éloignement géographique, et des progrès de l'UPA, qui vont de pair avec l'influence croissante des États-Unis. Après avoir mis en lumière le volontarisme de ces États au sein de l'organisation genevoise, Kelchner ajoute: «Il y avait aussi un consensus général autour du fait que les problèmes purement américains devaient être étudiés et résolus à l'intérieur de l'Amérique». Lorsque surgissent des litiges entre pays latino-américains, ce n'est pas devant la SDN qu'ils sont portés mais devant l'UPA.

2. Warren H. Kelchner, *Latin American relations with the League of Nations*, Boston, World Peace Foundation, 1930, p. 8.

Dans ce contexte, l'œuvre de coopération intellectuelle est vue, notamment par les Latino-américains, comme un moyen de relégitimer la SDN dans cette partie du continent. C'est dans ce cadre qu'intervient M. Nieto Caballero, délégué colombien, lors de la session plénière de la CICI, en juillet 1934. Il propose que soit organisée une mission de coopération intellectuelle en Amérique du Sud pour pallier le manque d'intérêt des opinions publiques latino-américaines pour la SDN, vue comme une organisation européenne ne s'occupant que d'affaires européennes :

« Le délégué de Colombie indique ensuite, dans un esprit de franchise cordiale, qu'un mouvement qui a déjà pris une certaine ampleur se dessine en Amérique, en vue de détacher de plus en plus les problèmes intéressant les pays de ce continent de ce que l'on pourrait appeler l'atmosphère européenne. L'Amérique latine aurait-elle des motifs de créer sa propre SDN; son Bureau international du Travail et de l'Éducation, sa Cour permanente de Justice internationale? En tout cas, la SDN n'y est connue que sous un aspect politique alors que ses activités sociales et intellectuelles gagneraient tous les esprits. Il appartient à l'IICI surtout de dissiper l'ignorance où l'on est, dans certaines régions du globe, de la véritable activité de la SDN³. »

107

Gonzague de Reynold, membre de la CICI et du comité de direction de l'IICI, répond, au nom de la Commission, à l'intervention du délégué chilien en insistant sur le caractère universel de l'OCI: « La coopération intellectuelle dans le cadre européen ne saurait aujourd'hui suffire. Il faut qu'elle s'accomplisse entre les grandes civilisations, entre les plus éloignées, dans l'espace, de son centre. Voilà ce dont elle a besoin; voilà ce qui peut seul donner à son œuvre son sens et son rayonnement⁴. » Le fait qu'en 1937 le même constat soit à nouveau fait

3. *L'année 1934 de la Coopération intellectuelle*, p. 197.

4. *L'année 1934 de la Coopération intellectuelle*, p. 201.

laisse deviner que la déclaration de principe de Reynold n'a pas vraiment été suivie d'effets et que l'OCI n'a pas su tirer parti du réel potentiel d'ouverture que lui offrait l'Amérique latine.

Présence de plus en plus importante des pays latino-américains au sein de la CICI

Une motivation tardive

«L'intérêt des États latino-américains pour la coopération intellectuelle, visible dès les années vingt dans l'appui donné à la France par leurs délégués à l'Assemblée de la SDN, s'accroît dans les années trente en réaction à l'impérialisme économique et politique, mais aussi culturel – révélé par le projet d'Institut interaméricain de coopération intellectuelle – des États-Unis⁵.»

108

Il faut noter que l'Institut panaméricain n'a jamais vu le jour du fait notamment de l'attitude des États américains; le projet américain semble même, selon les mots de Renoliet, «susciter une réaction des États latino-américains en faveur de l'OCI et de la SDN⁶». Il mentionne, pour étayer ses dires, le fait que la Conférence panaméricaine de 1936 a adopté une résolution qui appelle les États d'Amérique latine à créer des commissions nationales. Cela est perçu par le Secrétariat de la SDN comme un moyen d'éviter «la création à Washington ou ailleurs en Amérique d'un Institut continental qui ne ferait que compliquer et peut-être réduire considérablement la coordination dont l'IICI est chargé».

Ce que nous avons démontré pour le Brésil est donc valable pour le reste de l'Amérique latine: renforcer les liens avec l'OCI, et donc avec l'IICI, est un moyen d'éviter un tête-à-tête inégal avec le géant nord-américain et de préserver leur indépendance.

5. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 259.

6. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 255.

Mais, comme le note Jean-Jacques Renoliet, cette profession de foi n'est pas tout de suite assortie d'engagements concrets : en 1929, seuls cinq États ont jusqu'alors contribué au budget de l'IICI (Brésil, Chili, Colombie, Équateur et Venezuela) et surtout, si dix-neuf d'entre eux ont déjà nommé un délégué auprès de cet organisme, ils ne sont que quatre à avoir constitué une commission nationale (Brésil, Bolivie, Cuba et Salvador). Comment expliquer cet état de fait ? D'abord par l'éloignement géographique ; ensuite par l'importance numérique restreinte de l'élite intellectuelle tournée vers l'Europe et le manque de crédits d'États économiquement dominés. Enfin, il faut ajouter à cela, outre l'influence croissante des États-Unis, le manque d'unité d'un ensemble agité, nous l'avons vu, de rivalités multiples. La responsabilité de cette participation en demi-teinte incombe aussi à l'Institut – en cela très européen – qui ne perçoit pas la diversité de cette Amérique si commodément latine⁷, comme il n'adapte pas ses questionnaires « aux conditions réelles existant dans la totalité des États américains », agissant à leur égard comme s'il s'agissait de l'Europe, tout en ne les prenant pas suffisamment en compte dans son organisation. À plusieurs reprises, des représentants latino-américains déplorent la faible représentation de leur continent dans les différentes instances de l'OCI.

L'incapacité de l'Institut à mieux tenir compte de l'Amérique latine est flagrante lors de la Conférence générale des Commissions nationales tenue à Paris en 1937 où les représentants des États latino-américains sont très présents, tant par le nombre

7. Voir l'intervention du délégué chilien, M. Rivas Vicuña, lors de la XVI^e Assemblée de la SDN, telle qu'elle est retranscrite dans *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 542 : « Il veut, dès maintenant, faire remarquer que c'est une erreur de croire que la culture américaine a un caractère nettement latin. Elle est latine par la classe qui dirige les peuples et elle s'est formée non seulement aux sources de culture d'Espagne, de France et d'Italie, mais encore à celles de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Allemagne, et elle a élevé dans ces pays une partie de sa jeunesse et y a choisi une partie de son corps enseignant. Cette circonstance donne aux cultures américaines un caractère éclectique qui constitue déjà une réalisation de la coopération intellectuelle. »

que par les interventions. Pourtant, les résolutions de la Conférence ne les mentionnent pas particulièrement et encouragent même le développement de la coopération intellectuelle régionale, alors que celle-ci, sur le continent américain, est une menace pour l'OCI, et qu'elle est, pour les raisons précédemment évoquées, redoutée par l'Amérique latine.

Les pays d'Amérique latine occupent cependant une place de choix parmi les États soutenant l'Institut. En 1939, dix-neuf ont un délégué (42,2% du total et presque autant que l'Europe) et treize une commission (28,3% du total)⁸, alors même qu'ils ne sont plus que dix à être encore membres de la SDN. Par ailleurs, certains d'entre eux contribuent, épisodiquement ou non, au budget de l'IICI (Équateur, Venezuela, Colombie, Brésil, Mexique, Pérou).

110

Les modalités diverses d'une présence grandissante

Si le Brésil s'efforce d'être le plus visible possible sur la scène des relations culturelles internationales, si Montarroyos fait en sorte que son pays profite au maximum des possibilités de communication et de promotion offertes par l'Institut, et tente d'inscrire les institutions culturelles brésiliennes dans le cadre de la coopération intellectuelle, il faut toutefois souligner le peu d'intérêt de la population brésilienne pour une entreprise très élitiste, et le manque d'investissement des milieux intellectuels brésiliens qui connaissent mal le travail de l'OCI, de toute manière suspecte puisque faisant partie de la SDN. À Afrânio de Melo Franco qui met en avant le manque d'intérêt, au Brésil, pour le travail de l'Institut, et demande à Montarroyos des « commentaires pertinents sur les diverses formes d'activité de l'Institut, afin que l'Itamaraty les diffuse auprès de la presse », ce dernier répond que « dans [ses] articles publiés dans le *Jornal do Commercio* de Rio de Janeiro, j'ai déjà, à plusieurs reprises, montré l'importance, pour le Brésil, de l'œuvre intelligemment

8. Chiffres tirés de Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 258.

menée par l'Institut⁹». La diplomatie culturelle n'est pas encore considérée comme un instrument réellement efficace par la majorité. Par ailleurs, effectivement, le Brésil n'échappe pas au relatif désintérêt que suscite en Amérique latine le très européen Institut international de coopération intellectuelle.

Une des modalités les plus concrètes de l'action brésilienne au sein de l'IICI reste bien évidemment sa contribution financière au budget de celui-ci. Le Brésil rejoint donc en 1929 l'Équateur (donateur depuis 1926), le Venezuela et la Colombie (depuis 1928). Sa contribution va de 75 000 francs à 100 000 francs pour les années 1932, 1937, 1938 et 1939. Cette augmentation est en partie due à la dévaluation du franc. Malgré tout cela, il convient de dire que la subvention brésilienne se situe parmi les plus importantes: seule la Pologne, jusqu'en 1933, et l'Italie, jusqu'à son retrait de la SDN en 1937, offrent des sommes plus élevées. Par ailleurs, le Brésil a apporté sa contribution pour la publication des ouvrages brésiliens de la collection ibéro-américaine. Il y a eu quelques versements ponctuels, comme celui que le gouvernement brésilien fait en 1933 pour l'acquisition de publications de l'IICI¹⁰.

Autre critère de visibilité: le nombre de Brésiliens dans les instances de l'OICI. Ils sont peu nombreux, à l'instar des autres ressortissants latino-américains. Il faut tout de même signaler que l'Institut compte un fonctionnaire brésilien, Dominique Braga, conseiller technique pour les questions littéraires. Ce dernier, tout comme Montarroyos, est présent depuis l'inauguration de l'Institut, jusqu'à sa fermeture en 1940. Il est à ce moment désigné par Henri Bonnet pour faire partie d'un comité intérieur¹¹ qui doit gérer les affaires intellectuelles et assurer une éventuelle reprise des travaux. Par ailleurs, le Brésil

9. AHI, 78/3/13, 01/09/1932.

10. AHI, 78/3/13, 19/07/1933, Lettre de Montarroyos à Franco Afrânio de Melo.

11. Outre Dominique Braga, ce comité est composé de l'Espagnol Establier, du Hongrois Latji et du Français Weiss. Voir Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 151.

obtient à deux reprises qu'un Brésilien soit membre de la CICI. Aloysio de Castro de 1922 à 1930, et Miguel Osorio de Almeida à partir de 1939. Ce dernier va beaucoup contribuer à renforcer la crédibilité et la visibilité de son pays auprès de l'OCI. De fait, par sa participation à la collection «Correspondance» en 1933 avec, entre autres, Paul Valéry, et à l'Entretien sur «Le destin prochain des Lettres» qui s'est déroulé à Paris en juillet 1937, il prouve la capacité du Brésil à discourir, sur un pied d'égalité avec des pays européens, de grandes questions littéraires et philosophiques. C'est enfin la présence de Montarroyos (dans son rôle de délégué d'État, à l'Institut ou lors des sessions plénières de l'IICI, ou comme expert dans divers comités) qui assure au Brésil l'image d'un pays très actif au sein de la coopération intellectuelle.

Nous avons donc mis en évidence les acteurs brésiliens les plus visibles, qui contribuent, par leurs initiatives, leur renommée et leur action, à faire connaître le Brésil, à en donner une image positive en dehors de ses frontières.

Ce qui compte, c'est que toute action brésilienne dans le cadre de la coopération intellectuelle soit connue. Innombrables sont les demandes de Montarroyos à Bonnet, ou aux autres fonctionnaires de l'Institut, pour que paraisse dans les publications de l'Institut toute information que lui transmet le délégué brésilien. Montarroyos fait ainsi parvenir à Daniel Secrétan un article du *Journal do Commercio*, en date du 20 juillet 1937, qui fait un compte rendu de la Deuxième Conférence générale des commissions nationales. Après avoir expliqué que cet article avait été fourni au journal par le Service de coopération intellectuelle du ministère, il ajoute: «Il serait agréable à ce service et surtout fort utile, tant pour son action que pour celle de la CBCI, que le *Bulletin de l'Institut* signalât cette manifestation de leur activité¹².»

12. AHI, A III 56, 13/09/1937.

Autant que l'activité réelle du Brésil au sein de l'IICI, c'est la politique de communication de celui-ci qui est importante car elle tend à une visibilité toujours plus grande de ce pays, sans que pour autant sa contribution soit déterminante. L'habileté brésilienne réside dans la bonne utilisation qui a été faite des publications de l'IICI, dont les acteurs de la propagande brésilienne ont très vite vu le parti qu'ils pouvaient en tirer.

En 1935 encore, est déploré, dans la revue *L'année 1935 de la coopération intellectuelle*, le faible nombre de commissions nationales en Amérique latine: trois en Amérique centrale (Cuba, Mexique et Salvador) et trois pour l'Amérique du Sud (Bolivie, Brésil et Chili). La résolution adoptée par la Conférence de Buenos Aires de 1936 qui encourageait la création de commissions nationales semble changer la donne: il s'en crée en Argentine en 1936, en Haïti, en République dominicaine et en Uruguay en 1937, en Équateur et au Pérou en 1938 et au Venezuela en 1939. Il faut aussi souligner le rôle de l'UPA qui, en mars 1937, recommande la création dans chaque État américain d'une commission nationale qui se mette «en contact avec les autres groupes nationaux similaires et avec son Bureau de coopération intellectuelle¹³».

C'est surtout par le biais des délégués d'État que le contact se fait entre ces pays et l'IICI, comme le souligne un Compte rendu paru dans *L'année 1933 de la coopération intellectuelle*: «[...] un contact aussi intime que possible a été maintenu avec les gouvernements même par l'intermédiaire des délégués d'État. [...] Ce mode de liaison se révèle particulièrement efficace pour certains pays lointains, ceux de l'Amérique du Sud, par exemple, où les délégués d'État doublent heureusement les Commissions nationales¹⁴».

La présence de l'Amérique latine au sein de l'OCI, outre le nombre croissant de commissions nationales, se traduit par la

13. Cité par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 262.

14. *L'année 1933 de la coopération intellectuelle*, p. 160-161.

multiplication des interventions de ses représentants lors de différentes assemblées. On peut citer l'exemple de la XV^e Assemblée de la SDN, qui a lieu en 1934, dont la VI^e commission a consacré quatre séances à la coopération intellectuelle. Sur dix-huit interventions, six sont le fait de délégués latino-américains.

Lors de la XVI^e Assemblée de la SDN en 1935, les interventions latino-américaines sont moins nombreuses, mais peut-être plus marquantes. Le délégué argentin met en avant que « de toutes les formes d'activités de la SDN, la coopération intellectuelle est une de celles qui ont toujours retenu l'attention bienveillante de la République argentine » ; il ajoute que si cet aspect de l'action de la SDN jouit de la faveur de l'Amérique latine, c'est que « les États de l'Amérique latine avaient eu la prescience de l'importance que les échanges de pensée seraient appelés à jouer un jour dans la SDN et ils avaient marqué une vive curiosité à l'égard de la philosophie, de la science, des lettres et des arts d'Europe ».

Se manifeste lors de cette Assemblée la volonté de l'Amérique latine d'être traitée sur un pied d'égalité avec l'Europe. L'intervention de M. Rivas Vicuña, délégué chilien, commence par un avertissement qui remet en cause la prédominance européenne en matière de culture : « La culture, dit-il, n'est pas le patrimoine d'un continent et elle doit faire l'objet d'une propagande et d'une "distribution" beaucoup plus vastes que celles d'autres matières qui, parfois, intéressent plus fortement l'opinion publique¹⁵ ». Lors de la Conférence des commissions nationales réunie à Paris en juillet 1937, la commission chilienne va plus loin et pose le problème de l'impérialisme culturel des États européens en demandant à ce que « les nations puissent conserver leurs trésors artistiques qu'on leur ravit trop souvent sous prétexte de les étudier ou de les mettre en valeur¹⁶ ».

15. *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 542.

16. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 128 ; la commission chilienne fait référence au pillage de l'Île de Pâques par une mission scientifique européenne.

M. Rivas Vicuña suggère en outre que soit augmentée la représentation des pays latino-américains et qu'on « autorise la Commission à inviter à ses séances, avec le délai nécessaire, quelques intellectuels américains qui se trouvent en Europe ou qui peuvent y venir¹⁷ ». Mais cela ne suffit pas : il faut que l'échange se fasse dans les deux sens. C'est pour cela que le délégué argentin propose de « [...] donner au monde intellectuel européen le moyen d'aller en Amérique prendre contact avec l'activité intellectuelle qui s'y développe ». À cette fin, il faudrait organiser « [...] par exemple tous les trois ou cinq ans, sur le continent américain, des entretiens auxquels assisterait un groupe d'intellectuels de l'ancien continent [...] ». Cela présenterait deux intérêts : d'une part renforcer « [...] la liaison entre l'Amérique latine et la Société des Nations et contribuerait au développement de la coopération intellectuelle » ; d'autre part offrir une image vivante et actuelle du monde intellectuel latino-américain. Il ne fait ici que réitérer la proposition du délégué argentin qui plébiscite également cette manière de décentrer la coopération intellectuelle, manière de signifier à l'Europe que, tout en continuant à l'admirer, les pays latino-américains ne s'accommodent plus de son hégémonie. En résumé : « [...] Il ne s'agirait plus de "découvrir", comme à l'époque de la Renaissance, le Nouveau Monde, mais de couronner, en un débat tout amical et serein, sur quelque haut sujet d'actualité, quatre siècles de relations continues et fécondes ».

Ces interventions sont sans doute en partie à l'origine des « Entretiens » de Buenos Aires, organisés à l'initiative d'Antonio Aita, secrétaire général du PEN Club argentin, et sous l'égide de l'IICI. Si le PEN Club argentin apporta son concours pour la publication des *Entretiens*, c'est le Comité permanent des Lettres et des Arts de l'Institut, représenté par Dominique Braga, qui se chargea du reste. Ces entretiens, qui se déroulèrent dans la capi-

17. *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 542.

tale argentine du 11 au 16 septembre 1936, avaient pour thème « Les rapports actuels des cultures européenne et latino-américaine » et réunissaient des écrivains des deux continents.

La Conférence générale des Commissions nationales de coopération intellectuelle de 1937: l'heure latino-américaine

Après les « Entretiens » de Buenos Aires, cette conférence est une nouvelle occasion, pour les pays latino-américains, de manifester avec force leur volonté d'être plus présents au sein de l'Institut, et de réaffirmer de la sorte les liens entre l'Amérique et l'Europe. Le représentant argentin ne déclare-t-il pas que « quel que soit le degré d'américanisme, d'esprit local, qui anime les écrivains sud-américains, ces pays ont toujours les yeux tournés vers l'Europe. [...] Ils tiennent à proclamer qu'ils se considèrent comme les fils spirituels de la culture européenne¹⁸ » ?

Ces pays latino-américains tiennent aussi à ce que soient évoqués à l'occasion de cette conférence des sujets spécifiques à l'Amérique latine. À la lettre d'Henri Bonnet envoyée dès 1934 à toutes les commissions nationales pour préparer la conférence et dans laquelle il sollicitait leurs éventuelles suggestions, la Commission chilienne répond en proposant que soit mise à l'ordre du jour la question des liens entre la culture latino-américaine et la culture européenne ; la commission mexicaine, quant à elle, aimerait que l'on s'interroge sur « les moyens les plus appropriés pour poursuivre les buts de la coopération intellectuelle dans les pays de conditions économiques et culturelles semblables à celles du Mexique¹⁹ ». Ces demandes sont entendues puisque Miguel Osorio de Almeida est chargé de faire un exposé sur la coopération intellectuelle interaméricaine, et M. Aita, secrétaire général de la commission nationale argentine, un exposé sur la coopération entre l'Amérique et l'Europe.

18. Cité par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 261.

19. AUN, A III 56, 28/04/1936.

L'exposé du président de la Commission brésilienne est long d'une dizaine de pages et s'intitule « Rapport sur la coopération intellectuelle interaméricaine. Ses débuts, son évolution, son organisation²⁰ ». Il y fait un tour d'horizon des actions menées pour développer des liens culturels entre des pays qui, finalement, se connaissaient peu et qui étaient absorbés par « [...] des problèmes d'organisation sociale et politique, ainsi que les questions économiques [...] ». Ce qui explique que « l'idée d'une coopération intellectuelle interaméricaine a mis très longtemps à se former et à s'imposer d'une manière claire et précise ». Cependant, l'idée d'une coopération intellectuelle s'est assez vite imposée car « [...] les États américains ont souvent devant eux des problèmes analogues [...] »²¹. Il finit par conclure à l'antériorité des initiatives de coopération intellectuelle en Amérique, par rapport à l'Europe : « On a commencé, alors, un peu partout en Amérique, à faire de la coopération intellectuelle avant la lettre. Des voyages, des réunions, des congrès, des conférences générales, des vœux, des recommandations, des résolutions, tous les moyens dont on pouvait disposer furent employés les uns après les autres ». Est donc reconnue par Osorio de Almeida l'utilité de l'UPA, de sa division de coopération intellectuelle, et de son Institut. Toutefois, il met en avant le rôle prédominant de l'IICI : « Et depuis quelques années, sous l'influence de la grande organisation créée par la SDN, les buts sont devenus beaucoup plus clairs et beaucoup plus conscients ». Il rejette ainsi toute éventuelle concurrence entre les deux organisations, même s'il reconnaît qu'on pouvait y voir « [...] un mouvement de séparation, de formation indépendante d'une coopération intellectuelle exclusivement américaine en dehors du grand

20. AUN, A III 56.

21. « [...] non seulement des problèmes techniques, comme aussi les grands problèmes de l'enseignement, de l'éducation, tous des problèmes ayant des caractères particuliers quand il s'agit de pays nouveaux, de formation compliquée par le mélange des races et la diversité des éléments qui entrent en combinaison [...], *ibid.*

mouvement international », et évoque la crainte, à la CICI, d'un « mouvement séparatiste ». S'il tente donc de rassurer l'OCI, il n'apparaît pas totalement convaincu, et se retranche derrière un constat qui révèle son incertitude : « C'est très difficile de voir clair dans des questions de cet ordre, et nous ne savons pas s'il y a même en Amérique beaucoup d'hommes capables de bien définir les choses dans ce domaine ». Il rend bien compte du sentiment qui domine chez les pays latino-américains, partagés entre la volonté d'exister face à l'Europe, et la crainte d'être mis sous la coupe des États-Unis.

Outre l'intervention d'Osorio de Almeida, très applaudie selon un rapport du Service de coopération intellectuelle, les pays latino-américains, et le Chili en particulier, insistent sur la nécessité de conférer à l'OCI une plus grande autonomie, afin que les États non membres de la SDN « y adhèrent sans préjugé ». Ce discours n'est pas nouveau, mais il prend plus de force en juillet 1937, alors que la SDN a perdu le Japon, l'Allemagne et bientôt l'Italie, mais aussi de nombreux États latino-américains. Ils apportent ainsi une contribution décisive au projet d'Acte international de coopération intellectuelle qui doit refonder l'OCI, et donner à l'Institut une place centrale. La Conférence reconnaît par ailleurs avec éclat le rôle des commissions nationales, « indispensables racines nationales de l'IICI » selon les termes de Jean-Jacques Renoliet. Ainsi s'affirme une vision décentralisée de la coopération intellectuelle : le futur Acte international doit aussi « favoriser la constitution et le développement des Commissions nationales ». C'est dans cette dynamique que s'inscrit la proposition de la commission chilienne d'organiser, sous ses auspices, un congrès des commissions américaines à Santiago, et la réponse favorable qui lui est donnée par l'OCI ; le Secrétariat de la SDN estime en effet que « le moment paraît [...] très indiqué pour tâcher d'établir des rapports plus durables avec les différentes commissions latino-américaines, dont l'activité naissante doit être à tout prix dirigée vers l'organisation de Genève ».

Au cours de cette Conférence l'Amérique latine, même si elle n'est quasiment pas mentionnée dans le compte rendu, a montré qu'elle existait et qu'elle ne voulait plus se contenter de seconds rôles. Cette nouvelle donne est entérinée par la décision du Comité exécutif de l'OCI réuni en avril 1938 de renoncer, « vu les circonstances²² », à la traduction des actes de la Conférence en allemand et en italien et d'envisager une traduction espagnole, demandée par les commissions chilienne et argentine. On peut se demander si cette lutte pour s'imposer dans une organisation très européenne au départ n'a pas finalement eu pour conséquence de rapprocher entre eux les États latino-américains, de présenter sur la scène européenne un front uni qu'ils avaient du mal à mettre en place sur le continent américain.

L'Institut à l'origine d'un rapprochement des pays latino-américains ?

Cette situation de désunion, d'incapacité à construire une réelle unité continentale, Miguel Osorio de Almeida en fait le constat dans son rapport sur la coopération interaméricaine et en expose les raisons avec beaucoup de lucidité :

« L'évolution de la culture intellectuelle des pays américains s'est caractérisée, jusqu'à une époque relativement récente, par l'isolement presque complet des uns par rapport aux autres. Ils étaient tous ou presque reliés directement à l'Europe et les institutions de culture se développent plus ou moins rapidement d'après les ressources locales mais en bonne partie d'après les facilités des communications de chaque pays avec le continent européen. Pendant longtemps, et cela est très naturel, la plupart des pays américains sont restés surtout des pays consommateurs de culture et ils s'adressaient aux grands centres, sans avoir besoin d'approfondir les relations entre eux²³. »

22. L'Italie a quitté la SDN en décembre 1937 et l'Autriche a disparu en mars 1938.

23. AUN, A III 56, « Rapport sur la coopération intellectuelle interaméricaine... ».

Une coopération renforcée ?

Si l'IICI n'est pas toujours à l'origine des accords et conventions qui ont pu être passés et signés entre les différents pays latino-américains, s'il ne faut pas minorer le rôle de l'UPA, on peut supposer qu'il a créé une sorte d'émulation, de climat propice à ce type d'action. La publicité dont ils ont bénéficié dans les différentes publications de l'Institut a, par exemple, pu jouer un rôle positif. En outre, les différentes réunions, assemblées ou conférences organisées dans le cadre de l'OCI ont été autant d'occasions de rencontres et d'échanges pour les représentants des milieux intellectuels ou diplomatiques latino-américains, créant des liens qui ont pu être mis à profit dans une perspective continentale.

La collection ibéro-américaine a constitué un élément déclencheur dans le plus grand engagement de certains pays d'Amérique latine dans l'action de l'IICI. Par cette initiative l'Institut élargissait ses horizons, la culture et l'intelligence cessaient d'être uniquement européennes. On peut citer le cas de l'Argentine qui est réellement devenue active au sein de la coopération intellectuelle à partir du moment où l'idée d'une collection ibéro-américaine a pris forme :

« [...] cet intérêt [pour l'œuvre de l'Institut] a pris une forme plus concrète depuis que l'IICI a entrepris la publication de la collection ibéro-américaine qui comporte quelques-uns des essais les plus caractéristiques des diverses littératures nationales américaines présentés à l'Europe en des traductions dignes des textes originaux et en des éditions élégantes et consciencieuses²⁴ ».

Cet intérêt se manifeste très concrètement par la subvention accordée pour la collection par un certain nombre d'États : le Chili en 1928, le Brésil en 1929, l'Argentine et le Venezuela en

24. *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 541 : Intervention de M. Ruiz Guiñazu, délégué argentin, lors de la XVI^e Assemblée de la SDN.

1930, l'Équateur et le Mexique en 1934, le Pérou et l'Uruguay en 1937. Par ailleurs, un comité d'experts, américains et européens, est mis en place. Le succès que rencontre la collection est un atout de poids pour l'IICI qui renforce, grâce à elle, son influence en Amérique latine. Même si, très vite, est remis en cause le fait que les ouvrages ne soient traduits qu'en français... Cette revendication illustre bien les changements à l'œuvre dans les équilibres internationaux, et la baisse progressive de l'influence culturelle française sur le continent américain au profit des États-Unis. En dehors de cet élément, la collection constitue une vitrine pour les travaux de l'IICI, tant à l'égard de l'Amérique que du reste du monde. On constate à cet égard les nombreuses références qui y sont faites dans les publications de l'Institut. Ainsi peut-on lire dans *L'année 1934 de la coopération intellectuelle*:

« Il convient de relever le vif intérêt qu'a rencontré, non seulement dans les milieux de la coopération intellectuelle et de la Société des Nations, mais encore auprès d'un très large public la collection de littérature ibéro-américaine. On sait qu'il s'agit de présenter au public européen et en langue française les chefs-d'œuvre des lettres latino-américaines. »

Ou dans *La Coopération intellectuelle de 1938*: « La CICI est heureuse d'enregistrer le succès croissant de la collection ». La collection apparaît comme un gage de bonne volonté de l'IICI vis-à-vis de l'Amérique latine, qui devrait être encouragé par le succès rencontré à collaborer plus étroitement à son action. Déjà, lors de la session plénière de la CICI en juillet 1934, en réponse aux inquiétudes chiliennes sur la possible désaffection des pays latino-américains vis-à-vis de l'œuvre de coopération intellectuelle de la SDN, Reynold se réjouit d'avoir contribué à la naissance de la collection ibéro-américaine. C'est, selon ses mots, « une révélation continue, la révélation d'une civilisation qui a produit et ne cesse de produire des chefs-d'œuvre, et un

enrichissement de l'esprit». Il prie donc les représentants de l'Amérique latine de continuer à manifester leur intérêt et « à aider la CICI de leurs conseils afin qu'elle arrive à être ce qu'elle doit être ». Car « cette collection n'est qu'un début ; ce n'est que le premier anneau d'une chaîne ; c'est un des moyens pratiques et limités par l'addition desquels on crée une grande œuvre. Cette collection doit se dépasser et s'élargir. Elle est le début d'une grande amitié²⁵ ».

M. Ruiz Guiñazu, à l'occasion de la XVI^e Assemblée de la SDN, n'avait pas évoqué uniquement la collection ibéro-américaine et avait déclaré que « l'intérêt de l'Argentine et de son gouvernement s'est encore accru à la suite de la proposition soumise il y a un an à la VI^e Commission par M. Levillier²⁶ ». Quelle est cette proposition ?

À l'occasion de l'Assemblée de la SDN tenue en 1934, le délégué de la République argentine, M. Levillier, avait en effet suggéré que l'IICI réalisât « une entreprise nouvelle et considérable²⁷ » : il s'agissait de « [...] faire toute la lumière possible sur les civilisations primitives, antérieures à la découverte de l'Amérique, décrire les étapes de cette découverte et de la conquête espagnole et montrer les répercussions profondes de ces événements tant pour l'Amérique que pour l'Europe [...] »²⁸. Cette proposition fut évidemment soutenue par l'Argentine, mais elle suscita aussi un « très grand intérêt » à la XV^e Assemblée, « notamment parmi les délégations de l'Amérique latine²⁹ ». Le projet était ambitieux : la « collection d'ouvrages historiques et ethnographiques sur l'Amérique », comme elle serait nommée par la suite, devait comprendre soixante-cinq volumes. Elle devait d'abord être publiée en français et en anglais. L'édition

25. *L'année 1934 de la coopération intellectuelle*, p. 201.

26. *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 541.

27. *La Coopération intellectuelle*, déc. 1934-janv. 1935, p. 553.

28. *La Coopération intellectuelle*, 1935, p. 541.

29. *La Coopération intellectuelle*, déc. 1934-janv. 1935, p. 553.

espagnole devait être prise en charge par l'Argentine : « D'ores et déjà, l'université de Buenos Aires prend à sa charge la publication en espagnol de toute la collection ».

À l'issue de l'Assemblée, l'IICI se voyait confier la tâche d'établir le plan d'organisation scientifique et financier de la collection. À cette fin, il nomma un comité d'experts, américains et européens. Ce comité se réunit en février 1935. On peut en lire un compte rendu sous la plume de Montarroyos, qui en faisait partie. Selon lui, les délibérations « ne sont pas parvenues [...] à des résultats satisfaisants ». Malgré les remaniements, « le projet m'a paru encore plein de défauts à divers égards, aussi n'ai-je pas pu l'approuver », écrit-il. Qu'est-ce qui rend Montarroyos si critique, si dubitatif ?

« Le programme des thèmes qui devraient être l'objet des ouvrages de la Collection, en plus de n'avoir pas été complètement purgé des erreurs et des graves insuffisances concernant l'histoire du Brésil, que j'ai moi-même pu relever, continuait à pêcher par un manque d'équilibre dans l'enchaînement de ses sujets et, même, dans leur simple énumération. [...] Ainsi, l'excès de détails concernant l'histoire des peuples américains d'origine espagnole contrastait à tel point avec la pauvreté des généralités relatives à l'histoire du peuple brésilien qu'un tel plan de travail ne pourrait être accepté que si l'on juge insignifiante l'œuvre du Portugal en Amérique et méprisable l'importance pour le continent de l'évolution du Brésil. »

Comme on le voit, la rivalité du Brésil avec l'Argentine, et le reste de l'Amérique du Sud, se manifeste aussi dans le cadre de l'Institut. Le rapport de Montarroyos souligne combien sont tenaces les vieux réflexes, tant du côté brésilien que du côté hispano-américain où l'on a tendance à mettre à part l'ancienne colonie portugaise.

Même si, comme on a pu le voir grâce à l'exemple de la collection ethnographique et historique, la rivalité entre le Brésil et

l'Argentine est toujours présente, un certain nombre d'accords sont passés entre ces deux pays, qui multiplient les gages de bonne volonté. On peut notamment citer l'accord de 1933 sur la révision des manuels scolaires, qualifié d'«unique en son genre» par *La Coopération intellectuelle* de 1933 qui en publie le texte. De quoi s'agit-il? Voici les considérants de l'accord :

«La République des États-Unis du Brésil et la République argentine, animées du désir de resserrer plus encore les relations d'amitié qui les unissent, convaincues que cette amitié se resserrera davantage par la connaissance parfaite qu'auront les nouvelles générations tant de la géographie que de l'histoire de leurs pays respectifs, étant expurgés des textes d'enseignement ces topiques qui rappellent les passions des époques passées, quand n'avaient pas encore été parfaitement consolidés les fondements de leurs nationalités, [...] ont résolu d'établir un accord pour la révision des textes d'enseignement d'histoire et de géographie³⁰. »

Le discours, très proche de la déclaration de fondation de l'UNESCO, est tout à fait dans la lignée des textes établis dans le cadre de la coopération intellectuelle. Cette révision consiste à «expurger des topiques qui contribuent à exciter dans l'esprit sans défense de la jeunesse l'aversion de tout autre peuple américain». Plus concrètement il s'agit de «revoir périodiquement les textes adoptés pour l'enseignement en les mettant d'accord avec les statistiques les plus modernes [...]». D'après l'article 4, cet accord est ouvert à tout autre État américain qui souhaiterait y adhérer.

Cet accord est complété par d'autres initiatives. Miguel Osorio de Almeida en présente un exemple dans son rapport sur la coopération interaméricaine :

«On pourrait citer d'autres actions intéressantes. Ainsi, le gouvernement argentin, par un décret du 7 octobre 1936 a ouvert

30. *La Coopération intellectuelle*, 1933, p. 645.

un crédit de 8 000 pesos destiné à la publication de traductions d'ouvrages brésiliens. Les gouvernements de l'Argentine et du Brésil ont ouvert des crédits spéciaux destinés aux meilleurs ouvrages écrits dans chacun des deux pays sur le pays voisin³¹. »

On pourrait multiplier les exemples. Il faut noter que les différents accords et conventions ne sont pas toujours suivis d'effet; cependant, on ne peut contester l'existence d'une certaine dynamique à l'œuvre en Amérique latine. Et si, comme nous l'avons dit plus haut, tout n'est pas le fait de l'IICI, l'action de ce dernier a pu constituer un modèle dont se sont inspirés les États latino-américains. N'est-ce pas sous l'impulsion de l'Institut parisien qu'est mise à l'ordre du jour de la VII^e Conférence panaméricaine la question du droit d'auteur, et notamment la proposition brésilienne? C'est donc par l'Europe que transite encore une partie des relations interaméricaines, ainsi que le faisait remarquer Miguel Osorio de Almeida dans son rapport.

125

Vers une régionalisation de la coopération intellectuelle ?

Si l'IICI peut se réjouir de voir croître en Amérique le nombre d'initiatives en relation avec la coopération intellectuelle, il peut aussi craindre d'apparaître comme inutile, une fois l'impulsion donnée. Surtout dans un contexte qui voit diminuer l'influence européenne au profit de celle des États-Unis, où les États latino-américains cherchent à s'affirmer sur la scène internationale et à présenter, malgré la diversité revendiquée par ses représentants, une certaine unité capable de rivaliser tant avec l'Europe qu'avec les États-Unis. L'exposé de Miguel Osorio de Almeida est aussi la traduction de cette aspiration, en même temps qu'il met en lumière le long chemin que l'Amérique latine doit encore parcourir pour concilier le respect de la diversité qui la caractérise et la recherche d'une identité commune :

31. AUN, A III 56, « Rapport sur la coopération intellectuelle interaméricaine... ».

« D'une manière générale, il y a en Amérique une tendance vers l'unité, vers une organisation d'ensemble d'appui mutuel. On a le désir de pouvoir parler d'un esprit américain, d'une culture américaine, comme on parle d'un esprit européen, d'une culture européenne. [...] Il y a de profondes différences entre les pays américains, comme il y a de grandes dissemblances entre les pays européens. Mais cela n'empêche pas qu'au-dessus de ces différences ou de ces dissemblances il y ait, dans l'un et l'autre cas, d'innombrables points communs. Ce sont certainement ces points communs aux pays d'Amérique et qui leur appartiennent en propre, qui forment la base morale et spirituelle d'une coopération interaméricaine³². »

126

La conférence interaméricaine de Buenos Aires en 1936 et celle des commissions nationales américaines tenue à Santiago du Chili en 1938 manifestent cette volonté de construire tout à la fois un continent américain plus uni, plus fort, et une relation fructueuse avec l'Europe, sur un pied d'égalité. La coopération intellectuelle est considérée comme une voie prometteuse vers ce double but.

Lors de la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix, réunie à Buenos Aires, tous les pays américains ont été représentés. L'Institut, et le reste de l'OCI, a suivi de près cette Conférence, qui marquait les vrais débuts de la politique de « bon voisinage » de Roosevelt et qui pouvait constituer un pas vers une régionalisation accrue de la coopération intellectuelle. De fait, une Commission spéciale (la sixième) pour l'étude des questions de coopération avait été mise en place et devait discuter de deux grands groupes de problèmes : les échanges intellectuels et le désarmement moral. À la suite de cette conférence, Daniel Monténach³³ envoie un rapport écrit par le Secrétariat de la SDN à Bon-

32. AUN, A III 56, « Rapport sur la coopération intellectuelle interaméricaine... ».

33. Daniel Monténach est, depuis 1931, le sous-secrétaire chargé des questions de coopération intellectuelle au Secrétariat de la SDN.

net dans lequel sont étudiées ces résolutions, afin de voir dans quelle mesure elles peuvent être rattachées à l'œuvre de l'organisation genevoise. Le bilan est plutôt positif car, comme l'affirme l'auteur du rapport, « une étude même sommaire de la documentation concernant la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix fait ressortir la grande importance que les États américains attachent à l'œuvre de coopération intellectuelle ». Par ailleurs il souligne que la Conférence recommande la création de commissions nationales dans les pays qui n'en ont pas encore, « dans le but d'entrer en contact avec l'IICI » ; ce qui prouve qu'il ne s'agit en aucun cas de détacher l'Amérique de la sphère européenne. Ensuite, l'auteur met systématiquement en parallèle les résolutions de la conférence et les actions menées par l'Union panaméricaine, avec ce qui a été réalisé par l'OCI, et arrive à cette conclusion :

« Sur certains points [...] l'action envisagée par l'Union panaméricaine est parallèle à la nôtre (archéologie et histoire de l'art; coordination des bibliothèques; bibliographie), dans d'autres cas l'action est nettement convergente (droits intellectuels); à d'autres égards, elle est divergente (protection des monuments historiques en temps de guerre). Enfin, certaines initiatives de l'Union panaméricaine restent nettement en deçà de notre programme, alors que d'autres vont au-delà³⁴ ».

Il ne semble donc pas qu'il faille redouter la concurrence de l'Union panaméricaine, mais au contraire s'y intéresser de près : d'une part pour faire fructifier l'intérêt pour la coopération intellectuelle qui s'est manifesté à l'occasion de la conférence ; d'autre part parce que les actions de l'UPA « peuvent servir de suggestion et inspirer à l'Organisation de coopération intellectuelle une initiative à laquelle elle n'avait peut-être pas songé ». Loin d'avoir constitué la concrétisation d'une menace, que l'OCI redoute depuis l'annonce de la création d'un Institut panaméricain de

34. AUN, AXI 11, mai 1937.

coopération intellectuelle, la Conférence de Buenos Aires semble l'avoir rassurée: la résolution incitant la création de nouvelles commissions nationales apparaît en effet comme une réaffirmation des liens avec l'Institut, et donc une reconnaissance de celui-ci dans cet hémisphère. Par ailleurs, on peut avancer que cette conférence a eu comme conséquence d'amener les dirigeants de l'OCI à considérer plus attentivement l'Amérique latine, et que l'existence de l'UPA représente une émulation bénéfique pour l'organisation genevoise. N'est-ce pas ce que signifie l'auteur du rapport lorsqu'il écrit: «Il semble, en effet, qu'il y ait pour l'Organisation de coopération intellectuelle un réel intérêt à comparer son action avec celle de l'Union panaméricaine»?

128

En juillet 1937, la Commission chilienne de coopération intellectuelle informait l'Institut de son intention d'organiser une conférence des commissions américaines de coopération intellectuelle. Soumise au comité exécutif de la Commission internationale le 20 décembre 1937, la proposition chilienne est unanimement approuvée; en outre, décision est prise d'accorder à la manifestation envisagée le patronage de l'OCI. Dans le même temps, l'IICI est invité à mettre ses services techniques à la disposition de la Conférence et le Secrétariat de la SDN à prêter son concours financier. L'Institut s'est aussitôt mis en rapport avec le secrétaire général de la Commission chilienne et lui a fourni les éléments d'un projet d'ordre du jour qui a été accepté par le comité exécutif de la Commission chilienne; il fut établi en tenant compte, d'une part des questions de coopération intellectuelle de caractère universel, d'autre part des problèmes qui intéressent particulièrement le continent américain. Au cours de la session de juillet 1938 de la CICI, Walker Liñares, secrétaire général de la Commission nationale chilienne, précise dans quelle optique est organisée cette conférence:

«Le but de la Conférence est de développer la coopération intellectuelle en Amérique en resserrant les liens culturels entre les différents pays américains et en les rattachant aux organismes

internationaux de Coopération intellectuelle de Genève et de Paris. La Commission chilienne a voulu, en convoquant cette réunion, travailler en faveur de la création de la Société des Esprits, dont parle le grand poète Paul Valéry³⁵. »

Ainsi le développement de la coopération intellectuelle en Amérique n'est pas conçu en dehors du cadre défini par l'OCI. On comprend pourquoi, en septembre 1938, l'Assemblée de la SDN formule « ses vœux les plus chaleureux pour le succès de cette manifestation, qui ne manquera pas de contribuer puissamment au progrès de la coopération intellectuelle au double point de vue américain et universel », et les assortit d'une subvention de 10 000 francs suisses.

La Conférence des commissions nationales américaines a lieu du 6 au 12 janvier 1939 et regroupe des délégations venant de vingt États. Seuls le Honduras et le Salvador déclinent l'invitation du Chili. Par ailleurs, ont été invitées « quelques institutions internationales qui ont une influence culturelle en Amérique » : l'UPA, l'Institut international d'éducation de New York, la Fédération internationale des PEN Clubs et le Comité central France-Amérique de Paris. L'IICI fut représenté par son secrétaire général Daniel Secrétan, et l'OCI par Podesta Costa, sous-secrétaire général de la SDN.

À l'occasion de cette conférence un certain nombre de points doivent être examinés. Selon le projet d'ordre du jour reproduit dans *L'année 1938 de la coopération intellectuelle*, les deux premiers points concernent le rôle des commissions nationales, tant sur le plan national qu'international. La Conférence réaffirme par ailleurs la nécessité de créer une commission dans chaque État américain. Sont également évoqués la collection ibéro-américaine, le « projet de collaboration historique et ethnographique sur les origines de la civilisation américaine », d'une « immense portée culturelle » et « les autres activités de l'OCI qui présentent de l'intérêt

35. *L'année 1938 de la coopération intellectuelle*, p. 147.

pour les différents pays du continent américain». Parmi les questions «intéressant particulièrement les pays américains», on trouve notamment l'organisation d'«Entretiens» sur le modèle de ceux réalisés à Buenos Aires; l'emploi des moyens modernes de communication (radio, cinéma, presse) dans le cadre de la coopération intellectuelle et du maintien de la paix; la rédaction d'un «manuel pacifiste d'histoire américaine, inspiré par des sentiments de collaboration internationale et qui puisse servir pour l'enseignement dans tous les pays du continent»; l'échange de professeurs et d'étudiants... Autant de thèmes également abordés lors des dernières conférences panaméricaines. Enfin, sont également au programme de la conférence le statut international du droit d'auteur et le projet d'un Acte international. Daniel Secrétan avait eu à ce sujet, avant la conférence, un entretien avec Miguel Osorio de Almeida au cours duquel ils avaient «établi un certain nombre d'orientations pour la Conférence de Santiago³⁶». En rendant compte de cette conversation à Henri Bonnet, Osorio de Almeida dit «espérer que les représentants brésiliens pourront proposer nos vues en appuyant franchement l'Acte international de Paris³⁷». C'est le cas puisque Secrétan adresse, après la Conférence, une lettre de remerciements au président de la CBCI pour l'intervention des délégués brésiliens lors de la Conférence³⁸. Le Brésil n'est pas le seul pays à avoir défendu les intérêts de l'IICI au cours de la Conférence; dans le compte rendu qui est fait de la Conférence de Santiago du Chili dans les Actes de la XXI^e réunion plénière de la CICI, figure cette formule: «Il convient de remercier particulièrement les gouvernements et les commissions nationales du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Chili, ainsi que personnellement, M. Osorio de Almeida, pour l'appui qu'ils ont donné à l'Institut et à son représentant durant la conférence³⁹». Le Brésil occupe donc une place

36. AUN, A III 14, 06/01/1939, Lettre de Miguel Osorio de Almeida à Henri Bonnet.

37. AUN, A III 14, 06/01/1939.

38. AUN, A III 14, 23/02/1939.

39. AHI, 78/3/15, 1939, *Actes de la XXI^e réunion plénière de la CICI*, p. 69.

particulière grâce à l'action du président de sa commission. Tant l'Institut que la CICI peuvent être satisfaits du bilan de la Conférence puisque, au sujet de l'Acte international, celle-ci a « estimé qu'il est de nature à contribuer efficacement au développement de l'œuvre de Coopération intellectuelle » et « émet le vœu que les adhésions des pays du continent américain soient aussi nombreuses que possible » ; enfin, elle « invite également les gouvernements à apporter tout leur appui à l'Institut [...] afin de défendre [...] l'idée d'universalité de la Coopération intellectuelle et l'universalité de la vie de l'esprit⁴⁰ ». Cette déclaration est un démenti éclatant aux craintes de voir l'Amérique latine développer des tendances séparatistes ou de favoriser un cadre strictement régional pour mettre en œuvre la coopération intellectuelle.

L'Acte final de la Conférence compte cinquante et une résolutions concernant des problèmes techniques qui s'intègrent dans le champ d'action de l'OCI ; selon Secrétan, la Conférence « a certainement favorisé la connaissance des travaux de la Commission internationale », et grâce à elle « on peut aussi s'attendre à des adhésions plus nombreuses à l'Acte international ». Compte tenu du succès de la conférence, une deuxième réunion des commissions nationales américaines doit se tenir à La Havane, six mois avant la conférence panaméricaine suivante, « en sorte que les commissions nationales pourront exercer une certaine influence sur les travaux [...] » de cette dernière.

Ces deux conférences sont donc plutôt porteuses d'espoir pour la coopération intellectuelle internationale en général, et pour l'Institut en particulier. Elles montrent en outre que l'existence d'une dynamique régionale n'est pas incompatible avec l'universalisme défendu par l'IICI. Une telle orientation présente des risques si elle se fait sous l'égide d'un seul pays, suffisamment puissant pour imposer ses vues.

40. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 145.

La régionalisation de la coopération intellectuelle telle qu'elle apparaît lors de ces deux conférences ne semble donc pas porteuse de tendances séparatistes visant à détacher complètement les continents européen et américain. Là où cette tendance peut se révéler dangereuse pour l'influence européenne c'est quand elle est impulsée par les États-Unis. Un certain nombre de projets sont en effet à mettre sur le compte de la grande puissance américaine.

Ainsi *La Coopération intellectuelle* de 1929 rapporte-t-elle le projet d'organisation d'une Fédération interaméricaine d'associations d'éducation, qui aurait pour but de « développer la compréhension mutuelle entre les pays d'Amérique⁴¹ ». Ce projet est lancé par le président de l'Association nationale d'éducation des États-Unis, qui invite les ministres de l'Instruction publique de vingt républiques d'Amérique latine à participer à un congrès officiel qui doit se réunir à Atlanta, en liaison avec le 67^e congrès de l'Association nationale. Cette proposition, selon l'article, a été « particulièrement soutenue » par Moises Sarenz, au Mexique, Ramiro Guerra, de Cuba, Mario de Brito, du Brésil et Ernesto Nelson, d'Argentine, tous étant des personnalités « qui occupent des postes éminents dans l'enseignement de leur pays ».

Ce type d'initiative ne semble pas devoir porter préjudice aux visées universelles de l'OCI. S'il y a réellement une menace de voir le continent américain se refermer sur lui-même, c'est que ce projet s'insère dans un faisceau convergent d'actions qui tendent à établir un maillage dont le centre serait les États-Unis. Lorsqu'il dresse le bilan de la coopération interaméricaine, Osorio de Almeida consacre un assez long développement au rôle des fondations philanthropiques américaines, notamment la Carnegie Endowment for International Peace et la Rockefeller Foundation. Nous avons vu précédemment à quel point ces fondations, par leur poids financier, pesaient dans la balance des équilibres internationaux à l'œuvre au sein de l'OCI et interdi-

41. *La Coopération intellectuelle*, 1929, p. 297.

saient à l'IICI toute démarche qui aurait empiété sur le territoire que les États-Unis s'étaient réservé ou tout jugement qui aurait pu leur déplaire.

Par ailleurs, on sait combien la création de l'Institut interaméricain de coopération intellectuelle – projet dont l'instigateur est sans nul doute ces mêmes États-Unis – avait inquiété l'OCI quant aux possibles risques de concurrence avec l'IICI. Le président de la Commission brésilienne de coopération intellectuelle ne pouvait passer cette question sous silence :

« La Sixième Conférence de La Havane avait adopté une résolution dans le sens de la création d'un Institut interaméricain de coopération intellectuelle. Au moment de l'organisation effective de cet Institut en 1930 on s'est demandé quelle serait sa signification réelle et on s'est posé la question de savoir s'il ne représenterait pas un mouvement de séparation, de formation indépendante d'une coopération intellectuelle exclusivement américaine en dehors du grand mouvement international ».

Plus loin il ajoute : « On se souvient qu'au moment de sa création il y a eu un commencement d'inquiétude au sein de la Commission internationale de coopération intellectuelle et que l'on a même parlé d'un mouvement séparatiste ».

Finalement, quel bilan tirer de ce qui précède ? Quelle fut la véritable portée de l'action de l'IICI en Amérique latine ? Quel a été l'impact de la coopération interaméricaine ? Une fois de plus, l'état des lieux dressé par Osorio de Almeida est très utile, même si, dans un cas comme dans l'autre, il reste très prudent. Néanmoins il met l'accent sur le fait que l'action de l'IICI est limitée du fait du petit nombre de Commissions nationales qui se sont constituées dans cette partie du continent américain. Par ailleurs, d'une manière détournée, il regrette que ce soient « les grands problèmes d'ordre général proposés par l'IICI » qui occupent la plupart du temps les commissions : l'aspect parfois très abstrait de ses travaux ainsi que le postulat de l'universalisme nuisent par-

fois à l'efficacité des entreprises menées par l'Institut qui ne tient pas assez compte des réalités locales. Dans ce sens, une perspective plus régionale des problèmes – qui s'est exprimée au travers des deux conférences que nous avons étudiées – peut être bénéfique à l'œuvre générale de coopération intellectuelle. Le président de la CBCI ne condamne cependant pas les commissions nationales; au contraire, il prône un renforcement de leurs prérogatives et un développement de leur activité, persuadé qu'elles sont la clé de toute coopération intellectuelle. Pour cela il est nécessaire qu'elles développent des relations plus étroites entre elles et avec la Division de coopération intellectuelle de l'UPA. Quant à l'œuvre de celle-ci, il se montre également réservé:

«[...] On doit se demander tout d'abord, si tout ce travail jusqu'ici fait en Amérique, a été plutôt platonique ou si, en réalité, on peut compter à l'actif de la coopération interaméricaine des résultats positifs. Ce que l'on peut constater en Amérique, c'est qu'il y a une différence marquée entre la situation actuelle et la situation d'il y a 40 ans».

L'Amérique latine, futur de l'ICI?

«Au moment où nous nous débattons parmi d'innombrables difficultés politiques et économiques, il est rassurant de sentir par delà les mers une terre vierge et féconde où nos idées ont germé, où elles peuvent, où elles doivent croître et embellir. Devons-nous croire, comme l'illustre auteur des "Démocraties latines d'Amérique", que les États sud-américains sont prêts à recevoir le flambeau de nos mains, si quelque catastrophe nous contraint à relâcher notre étreinte? [...]»

Louis Baudin⁴²

42. Louis Baudin, *L'effort réalisé par la France en Amérique du Sud depuis la guerre*, conférence du 6 mars 1935 à la Maison de l'Amérique latine à Bruxelles, p. 23-24.

La ratification de l'Acte international de coopération intellectuelle, enjeu d'avant-guerre

La Conférence générale des commissions nationales de 1937 avait montré la volonté de plusieurs États de voir l'OCI gagner en autonomie par rapport à la SDN, et de faire de l'IICI le poumon de l'organisation. On a donc un renversement total de la tendance qui s'était manifestée en 1929 quand la plupart des délégués avaient réclamé l'accroissement du rôle du Secrétariat de la SDN au détriment de celui de l'Institut, jugé trop indépendant. Le remplacement de Luchaire par Bonnet – moins suspect de favoriser les intérêts français –; le relatif désengagement du gouvernement français qui ouvre la porte à une participation plus importante des autres États; le discrédit qui touche la SDN, incapable de juguler la montée des tensions ainsi que l'apolitisme et l'universalisme de l'IICI, qui a des relations avec des États non membres de la SDN (Le Brésil, les États-Unis et le Japon notamment) ont été des éléments décisifs dans ce revirement de situation.

Le Brésil fait partie des pays qui militent en faveur de l'autonomisation de l'IICI par rapport au reste de l'organisation genevoise. Le gouvernement envoie d'ailleurs des propositions en ce sens au comité chargé de rédiger l'Acte international de coopération intellectuelle qui doit entériner ces changements. Par ailleurs, lorsque Montarroyos apprend à son ministre de tutelle que l'Institut a annoncé, en septembre 1939, qu'il reste ouvert pendant la guerre, il insiste sur le fait que le contexte l'a encore plus détaché de la SDN. Le Comité exécutif de la CICI et le Conseil d'administration de l'IICI, chargés de rédiger l'Acte, tiennent compte de cette tendance puisque l'article 1 stipule que « L'œuvre de la coopération intellectuelle est indépendante de la politique et fondée tout entière sur l'universalité⁴³. » Cette confirmation de l'apolitisme et de l'universalisme de l'OCI permet de la distinguer clairement de la SDN, dont il n'est

43. *La Coopération intellectuelle*, 1938, p. 5.

d'ailleurs pas fait mention dans le texte de l'Acte, et d'attirer ainsi un peu plus les États qui n'en sont pas membres ; c'est aussi une caution donnée aux fondations privées américaines qui, nous l'avons vu, contribuent de plus en plus au budget de l'Institut. Car la question du budget est également au cœur de ce projet d'Acte qui lui garantirait des ressources régulières et lui permettrait de développer plus sûrement son action. C'est pourquoi le directeur de l'Institut cherche à obtenir l'engagement des États en faveur de l'Acte. Nous avons ainsi signalé qu'il avait été demandé aux délégués brésiliens présents à la Conférence des Commissions nationales de Santiago du Chili d'intervenir en faveur de la ratification de celui-ci.

136 Lors de la Conférence diplomatique qui s'est tenue au Quai d'Orsay du 30 novembre au 3 décembre 1938, cinquante États étaient présents, dont vingt-cinq Européens et dix-sept Américains⁴⁴. Le 3 décembre les délégués de vingt et un États, dont dix latino-américains (Argentine, Brésil, Chili, Cuba, République dominicaine, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela) ont signé l'Acte international de coopération intellectuelle.

Si la signature de l'Acte ne rencontre quasiment aucun écho en France, en Amérique du Sud l'accueil est des plus favorables. Comme le rapporte Jean-Jacques Renoliet, la VIII^e Conférence panaméricaine, réunie à Lima en décembre 1938, adopte ainsi un rapport sur la coopération intellectuelle dont le préambule déclare que « la récente élaboration à Paris d'un statut destiné à donner une autonomie et une stabilité plus grande à l'Institut [...] offre aux pays qui ont quitté la SDN, ou qui n'en ont jamais fait partie, la possibilité de collaborer aussi à l'œuvre de rapprochement spirituel des peuples⁴⁵ ».

44. Les États-Unis, le Brésil, représenté par Montarroyos et João Pinto da Silva, conseiller commercial de l'ambassade, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, la République dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, Haïti, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Argentine, le Venezuela et l'Uruguay.

45. Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 145.

La signature est une chose, la ratification en est une autre : l'Acte ne peut entrer en vigueur qu'à partir du moment où huit pays l'auront ratifié. Comme de nombreux États, le Brésil est sollicité ; Montarroyos écrit à Oswaldo Aranha : « Le directeur de l'Institut m'a demandé d'exprimer à Votre Excellence, tant au nom du Conseil d'administration de l'Institut qu'au nom de la CICI, son vif désir de ce que le Brésil figure parmi les huit premiers États [...] »⁴⁶. Le déclenchement de la guerre en Europe va porter un coup très rude au processus de ratification. Malgré tout, huit pays ratifient l'Acte, qui entre officiellement en vigueur le 31 janvier 1940 : parmi ces huit pays ne figure aucun État latino-américain. Seul le Mexique le ratifie en avril 1940. Cela est révélateur d'un certain écart entre les déclarations de principe et l'engagement réel de l'Amérique latine en faveur de l'IICI. Faut-il y voir le poids du contexte international ? Ou bien la marque d'un relatif désintérêt vis-à-vis de l'OCI ? Ou alors la persistance d'une certaine défiance à l'égard de cet organisme si européen ?

137

L'IICI pendant la guerre

Lorsqu'éclate la guerre, Miguel Osorio de Almeida, alors à Lisbonne, communique à Henri Bonnet la décision d'Oswaldo Aranha de mettre fin à la série de conférences culturelles organisée par la Division de coopération intellectuelle avec la collaboration de la CBCI, justifiant cette mesure par « les tragiques événements qui se déroulent actuellement en Europe ». Cette décision surprend Osorio de Almeida qui la commente ainsi :

« C'est difficile d'interpréter un tel acte. Il a peut-être été forcé de le faire par d'autres, pour lesquels l'œuvre de coopération intellectuelle est gênante et représente une critique de la situation. [...] Du point de vue de l'Institut cela démontre que,

46. AHI, 78/3/15, 24/06/1939.

*quelle que soit la signification de l'acte du ministre, l'atmosphère officielle n'est pas encourageante*⁴⁷. »

Plus tard, en novembre 1939, le président de la commission brésilienne confirme ce jugement : il informe Bonnet de la censure « pesante » qui s'exerce notamment à Rio où aucune manifestation d'opinion n'est possible ; il a écrit plusieurs articles sur ce qu'il pense du silence des intellectuels brésiliens et de l'attitude du gouvernement, mais ne « juge pas opportun de les faire paraître pour le moment ». Il espère que ses collègues prendront position lors de la prochaine session de la commission... ce qu'ils n'ont pas fait, comme l'indique un nouveau courrier d'Osorio de Almeida à Bonnet. Il fait néanmoins part à ce dernier de sa foi en la coopération intellectuelle qui, en cette situation de tension extrême, pourrait peut-être changer le cours des choses. L'inertie des intellectuels brésiliens le désespère d'autant plus. Le directeur de l'Institut se dit lui aussi persuadé du rôle que peut jouer la coopération intellectuelle, un de ses principaux atouts étant le soutien et le dynamisme des pays d'Amérique. La ratification de l'Acte international serait une grande victoire, et Bonnet presse Osorio de Almeida de convaincre son gouvernement de franchir le pas. Cette espérance mise dans l'Amérique du Sud n'est pas ignorée là-bas ; le journal *A Noite* titre, en juillet 1939 : « La Paix mondiale attend beaucoup des pays sud-américains ». Conscient de cette attente, révolté par le manque de courage des intellectuels brésiliens, Osorio de Almeida rédige en septembre 1939, à la suite d'un séjour à Paris, une lettre⁴⁸ qu'il charge l'IICI de faire parvenir aux « intellectuels français, anglais et neutres ». Cette lettre est un véritable manifeste en faveur de l'engagement des intellectuels, en même

47. AUN, A III 14, 01/09/1939.

48. AHI, 542,6, 1045/18392, 03/11/1939, Lettre de Bueno do Prado à Osvaldo Aranha. La lettre d'Osorio de Almeida y est jointe.

temps qu'une critique déguisée de la politique d'« équidistance pragmatique » de Vargas et de la censure qui règne au Brésil. En voici un extrait :

« J'appartiens à un pays neutre qui peut, d'après les nouvelles qui me sont parvenues, maintenir sa neutralité de la manière la plus stricte. Mais, cette loi de la neutralité, que je ne connais pas encore en détail, n'aurait pas le pouvoir, non plus que toute autre loi, de nous empêcher, moi comme n'importe quel autre de mes concitoyens, de penser et de chercher la vérité. Nous autres intellectuels, le moins que nous devions à la vérité, c'est d'abord de la chercher et ensuite de la proclamer. À d'autres de nous empêcher de le faire. Le président Roosevelt, tout en annonçant la neutralité des États-Unis a bien fait comprendre que ce devoir de neutralité ne saurait pas atteindre les consciences elles-mêmes. Des opinions analogues se sont manifestées dans d'autres pays neutres, exprimées par des hommes ayant une haute autorité morale. Or, c'est à nous, intellectuels, que revient le rôle d'exprimer en termes clairs ce qui se trouve dans notre conscience et ce que nous croyons être le fond même de la pensée et des sentiments des autres. Il ne faudrait pas permettre que les lois de la neutralité fussent transformées en moyens nouveaux de restreindre la liberté de pensée et de conscience. Empêcher les citoyens des pays neutres de communiquer librement leurs jugements et leurs opinions sur des événements aussi considérables et aussi importants pour l'avenir de l'humanité qu'une guerre comme celle qui vient d'éclater, ce serait le moyen le plus sûr de créer une situation d'une inextricable confusion. On supprimerait de la sorte des témoignages autorisés et qui ne pourront être soupçonnés de se laisser inspirer par le sentiment, légitime d'ailleurs, que la patrie est en danger. »

Miguel Osorio de Almeida est par ailleurs lucide sur la future ampleur du conflit, sur l'impossibilité pour les pays neutres de se préserver totalement du conflit qui est d'abord européen :

« La guerre n'est plus, à l'heure actuelle, une affaire de gouvernements ou d'États. Elle atteint profondément les peuples et les individus eux-mêmes. Elle atteindra encore, d'une manière plus ou moins directe, les hommes et les femmes, aussi bien que les enfants, des pays les plus éloignés, ceux-là mêmes qui pourraient conserver des illusions sur les possibilités réelles d'un isolement commode et sûr. »

140 Comment réagissent les autorités brésiliennes? Dans le courrier par lequel il transmet la lettre d'Osorio de Almeida au ministre Oswaldo Aranha, Bueno do Prado prend soin de remarquer que celle-ci « a causé grande impression, l'Institut ayant déjà reçu diverses réponses des plus éminents scientifiques et hommes de lettres du monde »; il ajoute que l'Institut a l'intention de la publier « dans un livre spécifique, avec toutes les réponses reçues ». En mars 1940, las de l'attentisme qui prédomine au Brésil, Osorio de Almeida avertit Bonnet de sa décision de revenir en Europe. L'attitude du président de la CBCI n'est pas partagée par les autres intellectuels brésiliens : l'activité de la commission est toujours nulle, et aucune voix ne s'élève pour prendre clairement le parti des démocraties et de la coopération intellectuelle.

Malgré la circulaire envoyée en septembre 1939 à toutes les commissions nationales pour les informer qu'il poursuivrait ses activités pendant la guerre, l'Institut doit fermer ses portes. Ses responsables n'ayant pas prévu l'évacuation dans un autre pays, il est directement touché par la défaite de la France et l'occupation allemande, pendant laquelle il entre en sommeil. Henri Bonnet, qui part aux États-Unis et rallie la France Libre le 19 juin 1940, avait auparavant pris soin de déléguer la gestion de l'IICI à un Comité intérieur, formé du Brésilien Dominique Braga, de l'Espagnol Establier, du Hongrois Lajti et des Français Weiss et Ristorcelli. Après un séjour forcé à La Baule, puis à Bordeaux, les fonctionnaires de l'Institut rentrent à Paris et

trouvent les bureaux occupés par l'armée allemande. Lajti entame alors des négociations pour obtenir sa réouverture. L'Allemagne, qui souhaite récupérer ce bel outil de propagande, pose comme condition le détachement de l'IICI de la SDN, et Laval, qui souhaite un assouplissement des conditions de l'armistice, accepte le principe d'un entretien à ce sujet. Celui-ci se déroule à Wiesbaden les 27 et 28 septembre 1940. Il ne connaît cependant aucun prolongement : suite au renvoi de Laval en décembre 1940, l'Allemagne se retire de toute négociation, et un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui avait assisté à l'entretien fait le nécessaire pour « enterrer l'affaire », évitant ainsi la mainmise de l'Allemagne sur l'Institut. En 1941, son activité est réduite à sa plus simple expression ; seuls Lajti et Ristorcelli sont maintenus à leur poste et font acte de présence. C'est donc l'attentisme qui prédomine, attitude qui a certes permis de sauvegarder matériellement l'Institut, mais qui, selon les termes de Jean-Jacques Renoliet est « porteuse d'une dégradation de l'image de l'IICI, qui perd son âme à mettre en berne ses principes fondateurs que sont la défense de l'intelligence et la promotion de la coopération internationale pacifique ».

En 1941, pourtant, une initiative surgit qui tente de le transférer en Amérique latine par le biais de la II^e Conférence des commissions nationales américaines qui se réunit à La Havane du 15 au 25 novembre 1941, et à laquelle Bonnet assiste. Une commission spéciale est formée, composée de sept personnes : Miguel Osorio de Almeida (Président, Brésil), Julián Nogueira (Uruguay), Alfonso Reyes (Mexique), James T. Shotwell (États-Unis), Cosme de la Torriente (Cuba), Francisco Walker Liñares (Chili). Cette commission avait quatre conseillers techniques : Henri Bonnet, Mariano Brull (Cuba), Antonio Castro Leal (Mexique), Malcolm Davis (États-Unis) ; le Secrétaire général était Herminio Rodrigues (Cuba). De quoi s'agit-il exactement ? Miguel Osorio de Almeida l'explique en 1945 au nouveau directeur de l'IICI, Jean-Jacques Mayoux :

« La Conférence de La Havane avait décidé d'offrir l'hospitalité dans un des pays d'Amérique à l'Institut de Paris ou à son Secrétariat, et, si cette résolution n'était pas réalisable, d'organiser un Centre international provisoire, situé sur le continent américain. Ce Centre assumerait, pour la durée de la guerre et dans les limites possibles, les fonctions de l'Institut de Paris. La Commission des Sept fut chargée d'étudier l'organisation de ce Centre international. »

L'État qui accepterait d'accueillir l'Institut sur son territoire serait tenu de lui fournir un siège et les moyens nécessaires à sa survie. La conférence recommande aussi aux gouvernements américains qui contribuaient au budget de la SDN « d'affecter une partie de leurs contributions à l'Institut, comme ils le font pour le Bureau international du travail et les autres services de la SDN établis au Canada ou aux États-Unis⁴⁹ ».

La « Commission des Sept » se réunit en 1943 à Washington, « grâce aux efforts généreux de la Carnegie Endowment ». À cette occasion, elle définit les bases de l'organisation du Centre provisoire ainsi qu'un « long et minutieux programme de l'action que le Centre aurait à développer⁵⁰ ». En outre, la Commission décide de rester en fonction sous le nom de « Commission provisoire de coopération intellectuelle ». Elle a aussi décidé d'établir le Centre provisoire à La Havane. Mais, comme le note Osorio de Almeida, le projet n'a jamais pris corps : « Après cette réunion de Washington, la Commission n'a pu réaliser aucune autre, étant données les grandes difficultés de tous ordres. Son activité s'est bornée à un échange actif de lettres entre ses membres, afin d'étudier les problèmes posés par le développement du Centre ». Cette initiative est révélatrice du poids accru des États latino-américains dans l'OCI, de leur volonté d'être des acteurs

49. Voir Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 158.

50. AUN, A III 68, 06/10/1945.

à part entière de la coopération intellectuelle et de leur intérêt pour l'IICI. Elle confirme aussi le rôle décisif des grandes fondations américaines. Et annonce les difficultés de la France: Paris n'apparaît plus comme le centre évident de la vie intellectuelle mondiale; l'inactivité de l'Institut pendant la guerre, la tentative de conciliation avec l'Allemagne à Wiesbaden ont, par ailleurs, terni l'image de l'organisme parisien même si, dans sa lettre à Mayoux, Osorio de Almeida précise que le Centre provisoire n'a « plus de raison d'être » dès lors que l'Institut reprend son activité, qu'il « reconnaît à l'Institut de Paris son rôle de premier plan dans l'ensemble de l'organisation et il laisse claire sa position de simple suppléant provisoire de l'Institut ».

1945-1946.

Éphémère renaissance de l'Institut

C'est en effet désormais Londres, centre européen de la résistance au nazisme et refuge des gouvernements en exil, qui joue le premier rôle; c'est dans la capitale anglaise que se tient à partir de novembre 1942 la Conférence des ministres alliés de l'éducation et ce sont les idées, les intérêts du monde anglo-saxon, appuyés par l'immense poids politique et financier des États-Unis, qui triomphent en matière de coopération intellectuelle. En outre, le caractère élitiste et apolitique de l'IICI ne semble pas adapté à l'ampleur du défi posé par la Seconde Guerre mondiale. Comme l'écrit Jean-Jacques Renoliet, « [...] comme le SDN, l'IICI [...] semble désormais de plus en plus appartenir à un monde révolu ». Il cite un rapport français dans lequel sont mis en avant les deux points qui fragilisent considérablement la position de l'Institut: « 1) les gouvernements étrangers n'ont eu jusqu'à présent aucune nouvelle de l'Institut et ignorent s'il peut ou compte reprendre ses activités; 2) l'Institut leur paraît s'être dans le passé borné à développer une coopération entre un nombre restreint d'"intellectuels" ». Il s'agit donc pour l'Institut de faire mentir ce double constat.

Dès janvier 1943, René Cassin, commissaire à l'Instruction publique du Comité français de libération nationale, insiste pour que « l'expérience de l'IICI soit examinée avec soin et prise en considération ». Par ailleurs, Henri Bonnet établit, dès la fin 1944, un « Projet d'organisation provisoire de l'Institut », visant à le réorganiser afin qu'il corresponde mieux à la nouvelle donne. Parallèlement, les responsables de l'Institut, qui rouvre ses portes en janvier 1945, cherchent l'appui du gouvernement français, notamment financier. S'ils n'obtiennent pas la somme demandée du moins sont-ils assurés de la volonté du Quai d'Orsay de ne pas renoncer à l'Institut : un mémorandum, daté d'avril 1945, et destiné à la délégation française à la conférence de San Francisco « confirme dans sa mission l'IICI » et pointe la nécessité d'une « nouvelle structure qui l'intègre dans les mécanismes internationaux du monde nouveau ». Dans le même temps une campagne effrénée est menée en vue d'obtenir des soutiens et de peser face aux projets anglo-américains. Une série de télégramme est envoyée en avril 1945 à de nombreux pays – en particulier latino-américains – pour annoncer la réouverture de l'Institut et solliciter leur appui à la Conférence de San Francisco.

Il s'agit également de montrer que l'Institut a accumulé de l'expérience, a constitué des réseaux et est prêt à reprendre son action. Par un télégramme daté du 18 juillet 1945, Jean-Jacques Mayoux informe la Division de coopération intellectuelle de l'UPA de la reprise des activités de l'IICI. Il manifeste son désir de connaître l'état des travaux de l'organisation panaméricaine depuis 1939, et espère reprendre la collaboration d'avant-guerre. Par un autre télégramme, Mayoux reprend contact avec Dominique Braga. Il l'informe que l'Institut envisage de nommer un représentant en Amérique du Sud dont la mission serait de « développer et de contrôler » l'action de la coopération intellectuelle. Est-ce que Braga voudrait bien être ce représentant ? Dans le cas où la réponse serait négative, aurait-il des suggestions, sur un nom éventuel, et sur l'organisation matérielle

d'une telle représentation? Cette proposition, comme les courriers adressés à l'UPA, montre bien que l'on a conscience de l'importance qu'a prise l'Amérique latine et du poids qui peut être le sien pour sauvegarder l'Institut.

Par ailleurs, des lettres sont envoyées aux commissions nationales pour annoncer la réouverture de l'Institut et rétablir les liens avec les gouvernements. Ces diverses démarches visent à reconstituer au plus vite l'organisation de l'Institut qui doit prouver son efficacité et à en faire un interlocuteur incontournable.

S'il est question de l'IICI pendant la Conférence de San Francisco, ce n'est qu'en tant qu'institution spécialisée dans l'étude des problèmes de coopération intellectuelle. Le seul point marqué par la France, à l'instigation d'Henri Bonnet et avec l'appui des pays d'Amérique latine, est l'adoption d'une résolution soulignant que la coopération intellectuelle est un facteur décisif pour la paix. Cette résolution doit déboucher sur la convocation d'une Conférence générale chargée d'élaborer les statuts d'une nouvelle organisation internationale de coopération intellectuelle. Dans cette perspective, le gouvernement français et les représentants de l'Institut élaborent un contre-projet qui suppose son maintien et lui assigne le rôle de secrétariat de la future organisation dépendant de l'ONU. Ce projet est largement diffusé auprès des commissions nationales afin d'obtenir leur appui; ainsi Osorio de Almeida le juge-t-il «très satisfaisant».

Malgré tous ces efforts, la délégation française à la Conférence de Londres de novembre 1945 déclare qu'elle n'a pas l'intention de proposer le maintien de l'IICI, consciente que le rapport de forces ne joue pas en sa faveur, et désireuse d'obtenir une place de choix pour la France dans la nouvelle organisation. Cette démarche est payante puisque la conférence décide que Paris hébergera l'UNESCO, alors même que Londres partait favorite en raison de sa résistance héroïque pendant la guerre. Qu'est-ce qui a fait pencher la balance du côté français? D'après Jean-Jacques Renoliet, «l'habileté de la délégation française, le

passé de l'IICI et l'attrait de Paris sur les intellectuels latino-américains».

Jusqu'à l'avènement de l'UNESCO, l'Institut doit continuer de fonctionner, et Jean-Jacques Mayoux, en sollicitant une nouvelle subvention auprès du gouvernement français, montre sa volonté de clore l'existence de l'organisme parisien de manière brillante. Si sa fermeture officielle n'est prévue que pour le 31 décembre 1946, tout s'accélère à partir de mars-avril: le 18 avril l'Assemblée de la SDN décide de transférer les biens de l'IICI. D'où cette lettre de Mayoux à Braga, pleine d'amertume, où il lui fait part de l'impuissance de l'Institut sur le cours des choses: «L'Institut s'est trouvé pratiquement dépossédé de tout pouvoir de décision en ce qui concerne l'organisation future, et en fait, nous ne sommes guère plus que des spectateurs désintéressés, ce que nos amis de chez vous sont assez gentils pour déplorer. [...] Nous ne savons encore sous quelle forme nous serons absorbés par l'UNESCO, ni quand. Jusque-là nous restons les fidèles serviteurs de notre vieil idéal⁵¹.»

La première Conférence générale de l'UNESCO, qui s'ouvre le 19 novembre 1946, décide de «mener à bien certains travaux entrepris par l'Institut⁵²», conformément à une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU. L'UNESCO se démarque de l'ancienne organisation par une volonté d'agir sur une plus vaste échelle, en s'adressant moins aux élites intellectuelles et plus aux masses, mais elle est bien l'«héritière spirituelle et matérielle de l'IICI».

51. AUN, A XI 23, 09/03/1946.

52. Cité par Jean-Jacques Renoliet, *op. cit.*, p. 178.

Conclusion

Dès la fondation de l'UNESCO le 16 novembre 1945, le Brésil désigne un représentant, l'éducateur Anísio Teixeira, au Conseil de cette nouvelle organisation. Il montre ainsi sa volonté de poursuivre le processus engagé par sa participation à l'IICI. Le choix d'Anísio Teixeira n'est pas anodin : l'accent est désormais mis sur l'éducation ; il s'inscrit de la sorte dans le changement de perspective voulu par l'UNESCO. Il ne s'agit plus de s'adresser à une certaine élite intellectuelle, mais de privilégier une action à l'attention du plus grand nombre. Par ailleurs, lors de la I^{re} Assemblée générale de l'ONU de janvier 1946, le Brésil est élu membre provisoire du Conseil de sécurité. Il participe en outre, du 29 juillet au 15 octobre 1946, à la Conférence de Paris sur les problèmes d'après-guerre.

C'est finalement une configuration assez similaire à celle du début des années 1920. Il y a cependant des changements. La puissance des États-Unis est plus importante que jamais, et le Brésil ne dispose plus à leur égard de la marge de manœuvre qui était la sienne avant la guerre. La position du Brésil à l'ONU est désormais celle d'un alignement systématique sur celle du voisin nord-américain. À partir de 1941, celui-ci multiplia les missions à destination du Brésil et de l'Amérique latine, grâce à la création, en 1940, d'un Bureau destiné à coordonner ses efforts en direction de cette par-

tie du continent sur le plan des relations économiques et culturelles. Si le but officiel est de promouvoir « la coopération interaméricaine et la solidarité de l'hémisphère¹ » il est bien question de consolider et d'accroître l'influence des États-Unis.

Il est désormais difficile, tant pour le Brésil que pour le reste des pays latino-américains, de jouer la carte européenne pour contrer cette hégémonie. Aussi peut-on dire que leur participation à l'IICI n'a fait que retarder cette issue. Cela signifie-t-il que les efforts déployés par le Brésil ont été vains ?

Tout comme on ne peut faire abstraction, comme c'est souvent le cas, de l'œuvre de l'IICI lorsqu'on évoque celle de l'UNESCO, de même faut-il tenir compte de ce qui a été mis en place par la diplomatie brésilienne dans le cadre de la coopération intellectuelle. Même s'il faut redéfinir une nouvelle politique extérieure, des habitudes ont été prises, des réseaux constitués et des mécanismes mis en œuvre. La diplomatie culturelle fait désormais partie de la stratégie de l'Itamaraty. Pour preuve, la création, le 13 juin 1946, d'un Institut brésilien d'éducation de science et de culture. Ce dernier sert d'instrument de coordination pour les principales organisations affectées aux domaines indiqués et fait aussi office de commission nationale de l'UNESCO. Ses statuts sont adoptés par décret du président et font de l'Institut brésilien une personne juridique qui a son siège au ministère des Relations extérieures. Sont membres de l'Institut : vingt délégués nommés directement par le président ; les chefs de la section culturelle du Service d'information du ministère ; un membre de chacune des institutions et organisations nationales qui s'intéressent à la tâche de cet organisme², ce qui

1. Voir Gerson Moura, *Tio Sam chega ao Brasil, A penetração cultural americana*, São Paulo, Brasiliense, 1985, p. 21.

2. Ces représentants sont désignés par l'Itamaraty et représentent les différentes académies, les universités brésiliennes, les autres établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche, les sociétés scientifiques, les chambres syndicales des avocats, les sociétés d'ingénieurs...

équivalait à une centaine de personnes. Le secrétariat de cet organisme est assuré par l'Itamaraty. Quelles sont les tâches de l'Institut? On retrouve à la fois les missions de l'IICI et celles du Service de coopération intellectuelle, puisqu'il s'agit de coordonner la correspondance et les échanges d'informations avec l'UNESCO; d'organiser et de financer des conférences au Brésil, mais aussi d'en susciter à l'extérieur sur ce pays; de mettre en place les conditions du développement de l'éducation nationale; d'inciter des chercheurs étrangers à travailler sur le Brésil; d'encourager la publication de périodiques et la diffusion de films brésiliens; de coordonner le travail des organisations et sociétés culturelles; d'organiser régulièrement des compétitions nationales, interaméricaines et internationales pour la désignation d'œuvres remarquables en littérature, en science et en art; de conclure des accords culturels régionaux; d'entretenir les relations culturelles avec les pays amis; et enfin de fonder et de veiller au bon fonctionnement d'un musée sur les représentations dans les relations internationales du Brésil. Finalement, cet Institut travaille tant sur le plan national qu'international pour encourager le développement de la culture à l'intérieur du pays et mener une véritable politique culturelle à destination de l'extérieur. Parallèlement à la création de cet Institut, et indépendamment de celui-ci, est mise en place la Section culturelle du département politique et culturel de l'Itamaraty qui, elle aussi, est chargée de la diffusion de la culture brésilienne à l'étranger.

La mise en place d'une telle organisation, qui reprend des éléments de l'IICI, du Service de coopération intellectuelle, mais également du Service des œuvres françaises à l'étranger, montre bien que le Brésil a tiré les leçons du passé, et est fermement décidé à maintenir une diplomatie culturelle. Si les liens avec l'UNESCO font partie des attributions de la Section, ils n'en forment pas le pivot: l'Institut et la Section peuvent être considérés comme la maturité du Service de coopération intellectuelle, créé, officiellement du moins, pour servir de relais à l'IICI. Le pari

brésilien de l'Institut international de coopération intellectuelle n'est donc pas un échec et n'est pas sans lendemain. Il faut mettre au crédit de ce dernier, outre cet essor de la politique culturelle brésilienne, les multiples liens qu'il a suscités par son action, notamment entre les pays latino-américains.

De fait, comme nous l'avons démontré dans notre dernière partie, il a pu servir, directement ou non, de moteur au développement des liens du Brésil avec les autres pays latino-américains, rompant une tradition d'isolement au sein du continent. C'est là un aspect de l'action de l'IICI qui, nous semble-t-il, n'a pas encore été étudié. Comme n'avait pas été envisagé l'impact qu'il avait pu avoir sur un pays en particulier. Or, au vu de ce qui a été écrit précédemment, il semble que cette influence ne soit pas négligeable. Il est également intéressant de noter qu'un pays qui a lui-même fait l'objet de politiques culturelles de la part d'autres nations – on pense en particulier aux États-Unis ou à la France – reprend à son compte les moyens mis en œuvre par celles-ci. Ici, on remarque le rôle prépondérant conféré à l'Itamaraty, comme l'est celui du Quai d'Orsay dans l'optique française. À cette différence près que le Brésil construit d'emblée une politique qui s'inscrit dans un cadre multilatéral.

Dans ce travail, il a été question de l'image que le Brésil voulait donner de lui, de sa culture, sur la scène internationale; du désir des acteurs de sa diplomatie culturelle de voir leur pays pris au sérieux, et non plus seulement cantonné à un imaginaire exotique et réducteur. On a vu qu'ils oscillaient entre la volonté d'être acceptés comme pairs par une Europe qui symbolisait la culture, et celle d'affirmer leur identité propre, de «brésilianiser le Brésil», selon les mots de Mario de Andrade. Cette quête de reconnaissance s'est faite alors même que l'on tentait au Brésil de définir une identité nationale. Nous avons ouvert notre réflexion sur une citation d'Alex Fortes qui remarquait qu'«un des aspects fondamentaux de la construction d'une nation réside dans la définition de la place qu'elle prétend occuper sur la scène

internationale³». Il n'est donc pas seulement question pour le Brésil de favoriser ses relations commerciales et sa politique de développement, mais bien aussi de construire un projet national. Et c'est là une des dimensions fondamentales à l'œuvre dans les relations internationales. Alex Fortes ajoute que « [...] les décisions qui concernent les alliances qui doivent être nouées, la position qu'il faut adopter devant des conflits, la participation à des organismes internationaux et la manière dont on agit au sein de ceux-ci, sont directement liées au projet national de chaque pays ». Que dit du projet national brésilien l'action de ce pays au sein de l'IICI? Que révèle ce louvoiement constant entre différents pôles d'influence? Le fait de ne pas choisir dénote-t-il l'incapacité pour le Brésil de construire un projet cohérent, d'affirmer une identité propre? Ou bien au contraire cette façon de se distinguer n'est-elle pas un moyen de construire une image qui ne ressemble à aucune autre? Ce qui est certain c'est que cette identité demeure problématique car, comme le fait remarquer Edgard Telles Ribeiro, « quelle histoire, quelle culture et quelle identité peuvent recevoir la caractéristique "nationale"? Celles de la nation prise dans son ensemble, ou seulement celles de ses élites, de ses groupes dominants, des vainqueurs de son histoire?⁴ ». Nous n'avons pas répondu à cette interrogation au cours de ce travail. Ou tout au moins qu'en partie. Il faudrait pour cela étudier plus attentivement les contributions brésiliennes à l'Institut: les livres désignés comme « ouvrages remarquables » chaque année pour le répertoire constitué par ce dernier; ceux qui ont fait l'objet d'une traduction pour la collection ibéro-américaine; les rapports sur les questions posées par l'Institut sur de grandes questions générales...

Ce qui est en jeu, c'est non seulement la définition problématique de cette identité, mais également, lorsqu'il est question de

3. Alex Fortes, préface à Paulo Fagundes Vizentini, *Relações internacionais do Brasil: de Vargas a Lula*, São Paulo, Ed. Fundação Perseu Abramo, 2003, p. 3.

4. Edgard Telles Ribeiro, *op. cit.*, p. 84.

relations internationales, la possibilité de préserver cette identité. Nous citerons une fois de plus Edgard Telles Ribeiro, dont l'ouvrage est un plaidoyer pour une diplomatie culturelle renforcée :

« Qu'est-ce qui est réellement en jeu dans cette discussion? Ne serait-ce qu'une question de consolidation du processus d'insertion dans les relations internationales [...] ? Ou ne serions-nous pas, d'une certaine manière, [à travers notre politique culturelle] en train de contribuer à préserver notre propre identité culturelle? La projection à l'extérieur d'une culture ne serait-elle pas un moyen supplémentaire de préserver et de consolider, de l'intérieur, les valeurs professées par cette culture? »

152

Celso Furtado, économiste de renom et ancien ministre de la Culture, ne dit pas autre chose :

« si nous réduisons [le problème] à ses éléments les plus simples nous prouverons sans difficulté que la question centrale se résume à savoir si nous avons ou non la possibilité de préserver notre identité culturelle. Dans le cas contraire nous serons réduits à un rôle de consommateurs passifs de biens culturels conçus par d'autres peuples⁵ ».

Cette problématique n'est pas uniquement brésilienne : elle concerne toute nation soucieuse de ne pas perdre ce qui constitue son essence. Les débats autour de l'« exception culturelle » française nous montrent bien que cette question se pose aussi pour une puissance comme la France.

Finalement, ce qui ressort de cette étude sur le Brésil et l'IICI, c'est la grande actualité des enjeux ici dégagés, la permanence de certains grands traits des relations internationales, en particulier en ce qui concerne le Brésil.

« Entre grands et petits États, il y a une différence de nature dans les systèmes de représentations du monde extérieur. Selon

5. Celso Furtado, cité par Edgard Telles Ribeiro, *op. cit.*, p. 96.

qu'on est petit ou grand, on ne forge pas de la même façon l'image des autres. De même, l'image des peuples voisins n'est pas traitée comme celle des pays lointains. La première est directement liée aux représentations que génèrent le besoin existentiel de sécurité, la question de l'amitié ou de l'inimitié et l'évolution de la puissance⁶. »

Cette citation de Robert Frank nous semble être un bon résumé de la position brésilienne, tant dans ses rapports avec l'Amérique qu'avec l'Europe. Hier comme aujourd'hui. En dehors du poids accru des États-Unis et de l'effacement relatif de l'Europe, rien n'a vraiment changé. Le Brésil cherche toujours à jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale⁷ et brigue un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. La plus grande visibilité mondiale que lui a apportée Lula lui permettra-t-il de voir enfin se concrétiser cette ancienne ambition? Ses relations avec les États-Unis restent ambivalentes, entre cordialité et méfiance, et le Brésil tente toujours de maintenir la distance qui lui permet de ne pas être complètement sous l'emprise nord-américaine. Les États latino-américains aimeraient constituer un bloc uni pour renforcer leur présence sur la scène internationale et contrer la puissance nord-américaine, mais n'y parviennent qu'occasionnellement; le Brésil apparaît toujours suspect, aux yeux de ses voisins, d'avoir des visées hégémoniques, en dépit des efforts de Lula pour relancer le processus d'intégration régionale. Quant aux liens avec l'Europe, ils demeurent marqués par une certaine désinvolture de la part de cette dernière, qui continue de méconnaître les réalités

6. Robert Frank, « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 », in Robert Frank, avec la collaboration de Maryvonne Le Puloch, *Cahiers de l'IHTP*, n° 28, juin 1994, p. 7.

7. En 2004 paraissait d'ailleurs un article de Marcos Savini intitulé « Une politique extérieure ambitieuse, à la recherche d'une place parmi les grandes puissances » in Denis Rolland, Joëlle Chassin (coord.), *Pour comprendre le Brésil de Lula*, Paris, L'Harmattan, 2004.

de cette partie du continent. On continue à poser sur le Brésil un regard toujours emprunt de représentations issues d'un temps révolu. La politique extérieure brésilienne reste, quant à elle, marquée par cette «équidistance pragmatique» mise en place par Getúlio Vargas, «père du Brésil moderne»: quelque temps après sa première élection, le président Lula en offrait la preuve en se rendant, en janvier 2003, à la fois au forum de Davos et au forum social mondial de Porto Alegre. Le projet national de Lula et ses choix politiques semblent eux aussi osciller entre ces deux pôles.

Sources

1/Sources manuscrites

UNESCO

Groupe A: Correspondance de l'IICI relative aux commissions nationales, délégués d'État et affaires générales de la direction

A I 86: Relations avec le gouvernement du Brésil (1925-1945)

A II 24: Subvention du Brésil (1929-1939)

A III 14: Relations avec la commission nationale du Brésil (1926-1946)

A III 56: Deuxième Conférence générale des Commissions nationales, Paris (juillet 1937)

A III 68: Deuxième Conférence des Commissions nationales américaines, La Havane

A XI 11: Pan American Union

A XI 23: Pays. Relations diverses avec le Brésil (1927-1946)

Groupe B

B X 24: Statistiques intellectuelles sur le Brésil (1926-1936)

Groupe F: Questions littéraires et artistiques

F II 2: Correspondance Europe-Amérique latine. Préparation du volume 1934-1940

- F VI 3: Collection de culture ibéro-américaine. Brésil (1928-1935; 1936-1940)
F IX 34: Premier Congrès international des Arts populaires (Prague, 1928) Participation du Brésil

Archives historiques de l'Itamaraty

Organismes internationaux

Organismes divers

Institut international de coopération intellectuelle

78/3/13, 78/3/14, 78/3/15, 78/3/16, 78/3/17

Relations avec les organismes internationaux. Divers.

276/2/4

Coopération intellectuelle, relations culturelles et artistiques (série 542,6)

- 993/16119: Coopération intellectuelle, t. I (1934-1941)
993/16120: Conférences culturelles organisées par le Service de coopération intellectuelle (1937-1939)
994/16121: Coopération intellectuelle (1934-1937)
994/16122: Coopération intellectuelle. Propagande du Brésil par la Radio (1932-1938)
994/16123: Coopération intellectuelle (1937)
994/16125: Coopération intellectuelle dans les États
994/16126: Coopération intellectuelle, matériel pour la propagande du Brésil
994/16128: Coopération intellectuelle (1934-1937)
653/9813: Coopération intellectuelle, problèmes d'ordre général (1936-1938)
629/9693: Coopération intellectuelle (1934-1939)
464/7039: Coopération intellectuelle, Circulaires (1934-1936)
464/7040: Coopération intellectuelle, Circulaire 1055, «Service de coopération intellectuelle» (1936)
464/7041: Service de coopération intellectuelle, Circulaire 983 (1935)
464/7042: Service de coopération intellectuelle (1934-1937)
464/7043: Service de coopération intellectuelle, Circulaire 902, «Diffusion du Programme national», (1935)

- 995/16141: Service de coopération intellectuelle du secrétariat d'État, t. I (1934-1939)
995/16142: Commission brésilienne de coopération intellectuelle, t. I (1933-1939)
1045/18392: Coopération intellectuelle, t. II (1939-1940)

2/Sources imprimées

Publications de la Société des Nations

L'année de la coopération intellectuelle (publication annuelle): 1932, 1933, 1934, 1935, 1936.

La coopération intellectuelle (publication mensuelle): 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1938.

Ouvrages remarquables parus dans différents pays au cours de l'année 1925, Listes recueillies par l'Institut international de coopération intellectuelle, Paris, PUF, 1927.

Correspondance 1. Pour une Société des Esprits, Institut international de coopération intellectuelle, SDN, 1933.

Ouvrages et brochures

L'IIICI, *L'Institut international de coopération intellectuelle*, Paris 1946.

L'IIICI, *Europe/Amérique latine*, 1937.

BONNET H., «L'œuvre de l'Institut international de coopération intellectuelle», *Recueil des cours de l'Académie de Droit international*, III, 61 (1938), p. 461-537.

GREAVES H., *The League Committees and World order*, Londres, Oxford University Press, 1931.

LUCHAIRE J., *L'Organisation du futur Institut international de coopération intellectuelle*, Paris, 1924.

Publications de l'Institut des Études américaines à l'occasion du Congrès des Nations américaines, organisé sous le patronage de l'Université de Paris et du Comité France-Amérique par l'Institut des Études américaines (1938)

Cahiers de politique étrangère

n° 17: *Discours de Gabriel Hanoteaux*, ancien ministre des Affaires étrangères, Président-fondateur du Comité France-Amérique.

n° 24: *Influence de la France sur la démocratie latino-américaine*, Cecilio Baez, Recteur de l'Université nationale d'Asunción.

n° 27: *La collaboration scientifique entre la France et le Brésil*, Miguel Osorio de Almeida, de l'Académie brésilienne des Lettres.

n° 47: *Le rôle d'Auguste Comte et du positivisme au Brésil*, Paulo de Berre Carneiro, ancien secrétaire d'État du Pernambuco, Docteur de l'Université de Paris, Professeur agrégé de l'Université de Rio de Janeiro.

n° 48: *Mesure de l'influence française en Amérique latine*, Juan Antonio Buero, ancien ministre des Affaires étrangères de l'Uruguay, Sénateur, Directeur du journal *El Pueblo*.

n° 49: *Transformations en Amérique latine*, Francisco García Calderón, ministre du Pérou à Paris.

n° 54: *Aperçu sommaire de l'influence française sur l'évolution des idées en Amérique du Sud*, Costa du Rels, ministre plénipotentiaire, Délégué de la Bolivie au Conseil de la SDN.

n° 62: *Message de la France aux nations américaines* (Discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès des nations américaines le 28 juin 1937), Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères.

n° 65: *La coopération intellectuelle entre les sociétés savantes des États-Unis et de la France*, James T. Shotwell, Professeur à Columbia University, Directeur de la Dotation Carnegie de New York.

Bibliographie

1/L'Institut international de coopération intellectuelle et les relations internationales pendant l'entre-deux-guerres

161

Les relations internationales pendant l'entre-deux-guerres

Entre rayonnement et réciprocité, Contributions à l'histoire de la diplomatie culturelle, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2002.

Cox Robert W., « Multilateralism and World order », *Review of International Studies*, vol. 18.

Doka Carl, *Les relations culturelles sur le plan international*, Neuchâtel-Suisse, Éd. de La Baconnière, 1959.

Dollot Louis, *Les relations culturelles internationales*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 1142, 1964.

Frank Robert, « Diplomatie et transferts culturels au XX^e siècle », *Relations internationales*, n° 115, Paris, 2003, p. 319-323.

Frank Robert, « Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 », in Robert **Frank**, avec la collaboration de Maryvonne **Le Puloch**, *Cahiers de l'IHTP*, n° 28, juin 1994, p. 5-11.

Girault René, **Frank** Robert, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941)*, Paris, Masson, 1998.

Herz Mônica, « A dimensão cultural das relações internacionais: proposta teórico-metodológica », in *Contexto internacional*, n° 6, juil.-déc. 1987, p. 61-76.

Jost Hans Ulrich, **Prezioso** Stéphanie (éd.), *Relations internationales, échanges culturels et réseaux intellectuels*, Actes du colloque du Troisième Cycle roman d'histoire moderne et contemporaine, Lausanne, Éd. Antipodes, 2002.

Milza Pierre, « Cultures et relations internationales », *Relations internationales*, n° 24.

Mitchell J. M., *International Cultural Relations*, Londres, Allen & Unwin/British Council, 1986, n° 2, avril 1992, p. 161-180.

Ory Pascal, « De la diplomatie culturelle à l'acculturation », *Relations internationales*, n° 116, Paris, 2003, p. 479-481, Paris, 1980, p. 362-365.

Pigniau Bernard, **Roche** François, *Histoires de la diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, MAE/Documentation française, 1995.

Renouvin Pierre, *Histoire des relations internationales, Les crises du XX^e siècle*, t. 7 (1914-1929) et t. 8 (1930-1945), Paris, Hachette, 1969.

162 **Roche** François (dir.), *La culture dans les relations internationales*, École française de Rome, 2002.

Rolland Denis (dir.), *Histoire culturelle des relations internationales : carrefour méthodologique, XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Suppo Hugo Rogélio, **Lessa** Mônica Leite, « Contribuciones teóricas y metodológicas al estudio de la dimensión cultural en las relaciones internacionales », in *Ciclos*, ano XIV, vol. XIV, n° 28, second semestre 2004, p. 155-174.

La France dans l'entre-deux-guerres

Duroselle Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. La décadence (1932-1939)*, Paris, Imprimerie nationale, 1979.

Duroselle Jean-Baptiste, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1993.

Lombard Alain, *Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation*, Paris, Babel/Maison des cultures du monde, 2003.

Mousset Albert, *La France vue de l'étranger ou le déclin de la diplomatie et le mythe de la propagande*, Paris, L'Île de France, 1926.

Salon Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde*, thèse, Université de Paris I, déc. 1980.

Vaisse Maurice, « L'adaptation du Quai d'Orsay aux nouvelles conditions diplomatiques (1919-1939) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, XXXII, janv.-mars 1985.

L'Institut international de coopération intellectuelle

Mayoux Jean-Jacques (dir.), *L'Institut international de coopération intellectuelle, 1925-1946*, Paris, IICI, 1947.

Pham-Thi-Tu, *La coopération intellectuelle sous la SDN*, Genève, Droz, 1962.

Renoliet Jean-Jacques, *L'UNESCO oubliée. La Société des Nations et la Coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

2/Ouvrages généraux sur l'Amérique latine et le Brésil

L'Amérique latine

Furtado Celso, *Les États-Unis et le développement de l'Amérique latine*, Paris, Calmann-Lévy, 1970.

Mauro Frédéric, *L'Amérique espagnole et portugaise de 1920 à nos jours*, Paris, PUF, 1975.

Hilton Stanley E., «Latin America and Western Europe, 1880-1945: the political dimension», in Wolf **Grabendorff**, ROETT **Riordan** (org.), *Latin America, Western Europe and the United States, Reevaluating the Atlantic Triangle*, New York, Hoover Institution Press, Praeger Publishers, 1985, p. 1-39.

Kelchner Warren H., *Latin American relations with the League of Nations*, Boston, World Peace Foundation, 1930.

Perez-Guerrero Artur, *Les relations des États de l'Amérique latine avec la Société des Nations*, Paris, A. Pedone, 1936.

Queuille Pierre, *L'Amérique latine, la doctrine Monroe et le panaméricanisme: le conditionnement historique du Tiers-monde latino-américain*, Paris, Payot, 1969.

Vayssière Pierre, *L'Amérique latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette Livre, 1999.

Le Brésil

Bennassar Bartolomé, **Marin** Richard, *Histoire du Brésil, 1500-2000*, Paris, Fayard, 2000.

Candido Antônio, «A Revolução de 1930 e a cultura», *Novos Estudos CEBRAP*, vol. 2, n° 4, avril 1984, São Paulo, Editora Brasileira de Ciências, 1983.

Carone Edgard, *Revoluções do Brasil contemporâneo (1922-1938)*, São Paulo, Atica, 1989.

Enders Armelle, *Histoire du Brésil*, Paris, Éd. Complexe, 1997.

Miceli Sergio, *Les intellectuels et le pouvoir au Brésil (1920-1945)*, Paris/Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble/Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Brasília », 1981.

Mota Carlos Guilherme, « Cultura e política no Estado Novo (1937-1945) », in *Encontros com a Civilização Brasileira*, vol. 7, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 1979.

Oliveira Lúcia Lippi, « As raízes da ordem: os intelectuais, a cultura e o Estado », in *A Revolução de 1930, Seminário internacional realizado pelo Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil da Fundação Getúlio Vargas*, Ed. Universidade de Brasília, 1983, p. 505-526.

Pécaut Daniel, *Entre le peuple et la nation. Les intellectuels et la politique au Brésil*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1989.

Velloso Mônica Pimenta, *Os intelectuais e a política cultural do Estado Novo*, Rio de Janeiro, Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil, 1987.

3/Le Brésil dans les relations internationales

Ouvrages généraux

Albuquerque G., **Augusto** J. (org.), *Sessenta anos de política exterior brasileira*, São Paulo, Cultura editores associados, 1996, 2 vol.

Almeida Paulo Roberto de, *Relações internacionais e política exterior do Brasil: história e sociologia da diplomacia brasileira*, Porto Alegre, Ed. da UFRGS, 2004.

Botelho A. Roberto de Arruda, *Le Brésil et ses relations extérieures*, Paris, Éd. Mazarines, 1935.

Carvalho Delgado de, *História diplomática do Brasil*, São Paulo, Companhia Editora Nacional, 1959.

Cervo Amado Luiz (coord.), *O desafio internacional: a política exterior do Brasil de 1930 a nossos dias*, Brasília, Editora Universidade de Brasília, 1994.

Cervo Amado Luiz, « A historiografia brasileira das relações internacionais », *Revista Interamericana de Bibliografia*, vol XLII, n° 3, 1992, p. 393-409.

- Cervo** Amado Luiz, **Bueno** Clodoaldo, *História da política exterior do Brasil*, São Paulo, Ed. Ática, 1992.
- Frota** Guilherme de Andrea, «Relações exteriores do Brasil da Primeira Guerra Mundial à Liga das Nações», *Revista do Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro*, vol. 378/379, avril-juin 1993, p. 295-330.
- Garcia** Eugênio Vargas, *Cronologia das relações internacionais do Brasil*, São Paulo, FUNAG, 2005.
- Hilton** Stanley, «Afrânio de Melo Franco e a diplomacia brasileira, 1917-1943», *Revista brasileira de Política internacional*, vol. 29, n° 113/114, 1986, p. 15-46.
- Hilton** Stanley, «Brazil and the post-Versailles world: elite images and foreign policy strategy, 1919-1929», *Journal of Latin American Studies*, n° 12, part. II, nov. 1980, p. 341364.
- Lira** Heitor, *A diplomacia brasileira na Primeira Republica (1889-1930) e outros ensaios*, Rio de Janeiro, Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro, 1992.
- Lobo** Hélio, *O Pan-americanismo e o Brasil*, São Paulo, 1939.
- Melo** Alvaro Artur Guedes de, *O Pan-Americanismo no Estado Novo: mídia e relações internacionais*, Dissertação de mestrado, Instituto de Filosofia e Ciências humanas, Programa de pós-graduação em história, Orlando de Barros (dir.), UERJ, Rio de Janeiro, 2005.
- Moura** Gerson, «A Revolução de 1930 e a política exterior brasileira: ruptura ou continuidade?», in *A Revolução de 1930, Seminário internacional*, Ed. Universidade de Brasília, 1983, p. 573-596.
- Moura** Gerson, *Autonomia na dependência, a política exterior brasileira de 1935 a 1942*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira, 1980.
- Pinsky** Jaime, «O Brasil nas relações internacionais: 1930-1945», in Carlos Guilherme **Mota** (dir.), *Brasil em perspectiva*, São Paulo, Difel, 1977.
- Queiros Mattoso** Katia de, **Muzart-Fonseca** Idelette, **Rolland** Denis, *Le Brésil, l'Europe et les équilibres internationaux, XVI-XX^e colloque franco-brésilien*, Université de Paris-Sorbonne/Centre d'Études sur le Brésil, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1999.
- Ricupero** Rubens, *Visões do Brasil: ensaios sobre a história e a inserção internacional do Brasil*, Ed. Record, 1995.
- Rodrigues** José Honório, **Seitenfus** Ricardo, *Uma história diplomática do Brasil (1531-1945)*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 1995.

Rolland Denis (coord.), *Le Brésil et le monde: pour une histoire des relations internationales des puissances émergentes*, Paris, Centre d'Études sur le Brésil, L'Harmattan, 1999.

Soares Teixeira Alvaro, *O Brasil no conflito ideológico global: 1937-1979*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 1980.

Vinhosa Francisco Luiz Teixeira, *O Brasil e a Primeira Guerra Mundial: a diplomacia e as grandes potências*, Rio de Janeiro, Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro, 1990.

Vizentini Paulo Fagundes, *Relações internacionais do Brasil: de Vargas a Lula*, São Paulo, Ed. Fundação Perseu Abramo, 2003.

Le Brésil et sa diplomatie culturelle

Costa Mychelyne Barros, *A política cultural brasileira na UNESCO (1946-1954)*, Dissertação de mestrado, Instituto de Filosofia e Ciências humanas, Programa de pós-graduação em história, Mônica Leite Lessa (dir.), UERJ, Rio de Janeiro, 2005.

Crespo Flavia Ribeiro, *O Itamaraty e a cultura brasileira: 1945-1964*, Dissertação de mestrado, Instituto de Filosofia e Ciências humanas, Programa de pós-graduação em história Mônica Leite Lessa (dir.), UERJ, Rio de Janeiro, 2006.

Lessa Mônica Leite, «A política cultural brasileira e a Sociedade das Nações», in *Sociedade Brasileira de Pesquisa Histórica, Anais da XXII Reunião*, Rio de Janeiro, 2002, p. 89-97.

Ribeiro Edgard Telles, *Diplomacia cultural: seu papel na política exterior brasileira*, Brasília, Fundação Alexandre de Gusmão, Instituto de Pesquisa de Relações Internacionais, 1989.

Suppo Hugo Rogélio, «Gilberto Freyre e a imagem do Brasil no mundo», in *Cena internacional*, Ano 5, n° 2, déc. 2003, p. 40-58.

Le Brésil et la Société des Nations

Collor Lindolfo, *O Brasil e a Liga das Nações*, Rio de Janeiro, Imprensa Nacional, 1926.

Garcia Eugênio Vargas, *O Brasil e a Liga das Nações (1919-1926)*, Porto Alegre, Editora da Universidade, 2000.

Soares José Carlos de Macedo, *O Brasil e a Liga das Nações*, Paris, A. Pedone, 1927.

Le Brésil et les États-Unis

Bandeira Moniz, *Presença dos Estados Unidos no Brasil: dois séculos de história*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, 1973.

McCann Frank D., «Le Brésil et les États-Unis: des relations complexes à l'épreuve du long terme, XIX^e-XX^e siècles», in *Le Brésil et le monde: pour une histoire des relations internationales des puissances émergentes*, Centre d'Études sur le Brésil, L'Harmattan, 1999.

Moura Gerson, *Tio Sam chega ao Brasil, A penetração cultural americana*, São Paulo, Brasiliense, 1985.

Smith Joseph, *Unequal giants: diplomatic relations between the United States and Brazil, 1889-1930*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1991.

4/Les relations France-Brézil

Influence(s) de la France en Amérique du Sud en général, et au Brésil en particulier

Carelli Mario, *Cultures croisées. Histoire des échanges culturels entre la France et le Brésil de la Découverte aux temps modernes*, Paris, coll. «Essais et Recherches», Nathan, 1993.

Chonchol Jacques, **Martinière** Guy, *L'Amérique latine et le latino-américanisme en France*, Paris, L'Harmattan, 1985.

Lessa Mônica Leite, *L'influence intellectuelle française au Brésil: contribution à l'étude d'une politique culturelle (1886-1930)*, Thèse de Doctorat, sous la direction de F. Mauro, Paris X, 1997.

Perrone-Moisés Leyla, «Galophilie et gallophobie dans la culture brésilienne (XIX^e-XX^e siècles)», in Katia de **Queiros Mattoso** (dir.), *Modèles politiques et culturels au Brésil. Emprunts, adaptations, rejets, XIX^e-XX^e siècles*, colloque de l'Institut de recherches sur les civilisations de l'Occident moderne, Paris, 8, 9 et 10 mars 1999 [organisé par le Centre d'études sur le Brésil], Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.

Rolland Denis, «“L'Amérique a cessé de regarder vers l'Europe”? La France, un modèle qui s'efface en Amérique latine», in Annick **Lempérière**, Georges **Lomné** et al. (dir.), *L'Amérique latine et les modèles européens*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 393-431.

Rolland Denis, «Brésil-Europe. Comment peut-on parler de modèle?», in Katia de **Queiros Mattoso** (dir.), *Modèles politiques et*

culturels au Brésil. Emprunts, adaptations, rejets, XIX^e-XX^e siècles, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.

Rolland Denis, « Les perceptions de la France en Amérique latine, structures et évolutions, 1918-1945 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, t. XXVIII (3), Madrid/Paris, 1992, p. 161189.

Rolland Denis, **Gonzalez Calleja** et al., *L'Espagne, la France et l'Amérique latine. Politiques culturelles, propagandes et relations internationales, XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Rolland Denis, *La crise du modèle français. Marianne et l'Amérique latine : culture, politique et identité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.

Politiques culturelles de la France en Amérique du Sud en général, et au Brésil en particulier

168 **Matthieu** Gilles, « Un enjeu diplomatique : la politique culturelle de la France en Amérique du Sud dans l'entre-deux-guerres », *Cahiers des Amériques latines*, n° 9, Paris, IHEAL, 1990.

Matthieu Gilles, *Une ambition sud-américaine. Politique culturelle de la France (1914-1940)*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Suppo Hugo Rogélio, « Le Brésil pour la France : la construction d'une politique culturelle française 1920-1950 », in *Le Brésil et le monde : pour une histoire des relations internationales des puissances émergentes*, Centre d'Études sur le Brésil, L'Harmattan, 1999.

Suppo Hugo Rogélio, *La politique culturelle française au Brésil entre les années 1920 et 1950*, Paris, IHEAL, 2002.